



Rencontres africaines pour les ressources éducatives

Rapport synthèse

Dakar, Sénégal, 14 au 16 juin 2022

Bureau régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)

Table des matières

Liste d'abréviations	4
Introduction.....	6
Thématique 1. Améliorer l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives.....	8
1.1 La nécessité de renforcer l'efficacité de la mise en place de politiques et stratégies pour les ressources éducatives : exemple du Burkina Faso	8
1.2 Une méthodologie d'analyse diagnostique des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives, condition sine qua non à l'élaboration de politiques et stratégies pour les ressources éducatives	10
1.3 Les résultats de l'analyse diagnostique dans les trois pays pilotes : Burkina Faso, Sénégal, Togo	11
1.4 Synthèse bilan de l'analyse diagnostique dans les trois pays cibles	15
1.5 Principaux repères pour des actions structurantes pour l'amélioration de l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives	16
Thématique 2. L'évaluation de la qualité des ressources éducatives au programme dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone	19
2.1 L'évaluation de la qualité des ressources éducatives, une exigence pour le renforcement de la qualité des apprentissages	20
2.2 Bilan des évaluations dans les 6 pilotes	22
2.3 Mécanismes de partenariats et de coordination pour le renforcement de la qualité des ressources éducatives au niveau régional	23
Thématiques 3. Leviers et actions prioritaires pour la mutualisation des ressources éducatives en Afrique subsaharienne	26
3.1 Normes et standards de production et de diffusion des ressources éducatives numériques	26
3.2 Le développement de bases de données interopérables et le renforcement des capacités des ministères	28
3.3 Renforcer la coopération pour repérer et promouvoir les ressources éducatives libres produites par une large variété d'acteurs	29
Thématique 4. Renforcer l'utilisation des ressources éducatives par les élèves et les établissements scolaires en Afrique subsaharienne francophone.....	34
4.1 La formation des enseignants pour une utilisation innovante des ressources éducatives	35
4.2 Les plateformes régionales de mutualisation des ressources éducatives développées entre plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.....	38
4.3 L'intégration des ressources éducatives libres dans les politiques et stratégies des ressources éducatives en Afrique subsaharienne pour le renforcement de la mutualisation et la diversification des ressources éducatives	40
Thématique 5. Améliorer la qualité, la diversité et la disponibilité des ressources éducatives pour les élèves par le renforcement des interactions entre acteurs publics et acteurs privés	44
5.1 Les différents systèmes de production, de diffusion et de distribution des livres scolaires et de leurs principaux avantages ou limites	45
5.2 Le rôle du secteur scolaire dans le développement d'un secteur dynamique du livre dans son ensemble	47
5.3 Problématiques communes dans les pays	48
Thématique 6. Renforcer le rôle de la littérature de jeunesse et de la lecture plaisir comme composante essentielles des apprentissages.....	49
6.1 Chaîne de responsabilité entre les acteurs publics et privés pour améliorer la production, l'accessibilité et la médiation autour du livre de jeunesse.....	49

6.2	Convaincre des bienfaits de la littérature de jeunesse pour les apprentissages : préparation d'une campagne de sensibilisation à la littérature de jeunesse.....	51
	La table ronde des décideurs politiques « les ressources éducatives en Afrique ».....	53
	Recommandations par composantes.....	55
	ANNEXES.....	58
	Annexe 1 : Sitographie.....	58
	Annexe 2 : Liste des participants.....	61
	Annexe 3 : Synthèse du questionnaire d'évaluation	76
	Annexe 4 : On en parle dans les médias.....	80
	Annexe 5 : Un bref aperçu photographique des <i>Rencontres africaines</i> en images... ..	84

Remerciements

L'équipe UNESCO du projet Ressources éducatives tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'écriture de ce rapport synthèse.

Nous présentons notre gratitude à l'État du Sénégal, notamment au ministère de l'Éducation nationale pour l'accueil des *Rencontres africaines* et la contribution remarquable de l'équipe du ministère de l'Éducation nationale.

Nous adressons nos sincères remerciements aux délégations de chacun des 16 pays présents [Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo Brazzaville, Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo] pour leur appui dans le rapportage des *Rencontres africaines* et la qualité de leurs prises de notes sans lesquels ce rapport n'aurait pas pu être rédigé.

Nous remercions chaleureusement la [Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernement de la Francophonie](#), l'[Agence universitaire de la Francophonie](#), l'[Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation](#), les ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie et l'Institut français pour leurs contributions remarquables dans le cadre des travaux du Comité de programme des rencontres.

À l'Institut français, encore un grand merci pour la qualité de notre partenariat dans le cadre du projet Ressources éducatives et pour son travail minutieux de restitution, qui a constitué une contribution essentielle à l'écriture du rapport pour les thématiques en lien avec sa composante.

Enfin, un chaleureux merci également à toute l'équipe de l'UNESCO et de ses bureaux régionaux pour leur travail de rapportage, d'élaboration, de synthèse et de relecture du rapport.

À tous ces participants, nous tenons à présenter notre gratitude pour leur appui et leur soutien.

Le projet Ressources éducatives

Bureau Régional multisectoriel pour l'Afrique de l'Ouest – Sahel

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar>

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar/ressources-educatives/rencontres-africaines-pour-les-ressources-%C3%A9ducatives>

Contact :

ressources.educatives@unesco.org



Rapporteurs généraux : Youssouf Ouattara, Léonie Marin

Rapporteurs principaux : Inès Azzi, Aminatou Diagne, Solène Leblanc-Maridor, Yves Watanakata Nantille, Mariama Sagna, Raymondine Rakotondrazaka, Clémence Théveniau.

Rapporteurs : Délégation pays

Liste d'abréviations

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
AFD : Agence française de développement
IF : Institut français
CONFEMEN : Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la francophonie
BIE-UNESCO : Bureau international d'éducation de l'UNESCO
IIFE-UNESCO : Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO
IFEF : Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
OIF : Organisation internationale de la francophonie
AUF : Agence universitaire de la Francophonie
RARE : Rencontres africaines pour les ressources éducatives
ODD : Objectifs de développement durable
RE : Ressources éducatives
REL : Ressources éducatives libres
PROMET : Projet du ministère de l'Éducation pour le développement du téléenseignement
GEM : Global Education monitoring Report (Rapport Mondial pour l'éducation)
SIGE : Système d'information sur la gestion de l'éducation
PC : Physique-chimie
SVT : Sciences de la Vie et de la Terre
FCFA : Franc de la Communauté financière africaine
MEN : ministère de l'Éducation nationale
MENAPLN : ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (Burkina Faso)
PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
IMPRIMEN : Imprimerie du ministère de l'Éducation (Sénégal)
CDI : Centres de documentation et d'information
TIC : Technologies de l'information et de la communication
TICE : Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
PACTE : Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation
CV : Curriculum Vitae
UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
CCT-UEMOA : Conseil des collectivités territoriales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine
CGLU-A : Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
ADEA : Association pour le développement de l'éducation en Afrique
RSE : Responsabilité sociale des entreprises
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance
PTF : Partenaires techniques et financiers
GAVI : Global Alliance for Vaccines
HDR : Habilitation à diriger des recherches
FASTEF : Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation
RELIEFH : Ressources éducatives Libres pour l'Égalité Femmes-Hommes
MLR: Metadata for learning resources
ISBN: International Standard Book Number
DOI: Digital Object Identifier
GBD: Great Budget Budget Definition
SGBD : Système de gestion de base de données
SIMEN : Système d'information et de management de l'Éducation nationale
APPRENDRE : Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources
SSO: Single Sign-On
SCORM: Sharable Content Object Reference Model
LOM : Learning Object Metadata
LOM-fr : Profil français d'application du Learning Object Metadata
SupLOM : Profil LOM destiné à l'enseignement supérieur
MIT : Massachusetts Institute of Technology
EdTech: Technologies de l'éducation
ONG : Organisation non-gouvernementale
IFADEM : Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
HELA: Hybrid Education, Learning and Assessment
OPERA : Observation des pratiques enseignantes dans leur rapport avec les apprentissages des élèves
GPE : Global Partnership for Education (en français PME : Partenariat mondial pour l'éducation)

GPE-KIX : Knowledge Innovation Exchange
APRELIA : Association pour la promotion des ressources éducatives libres africaines
BELUGA : BELUGA (Bibliothèque En Ligne UNESCO-GANN DAL-APRELIA)
TESSA: Teacher Education in sub-Saharan African
5R : Retenir, réutiliser réviser, remixer et redistribuer
FM : Frequency modulation
ENS : École normale supérieure
OEG: Open Education Global
OER: Open Education resources
OER Commons: Open Education resources Commons
OER Africa: Open Education resources Africa
ICDE: International Council for Open and Distance Education
CRIPEN : Centre de recherche d'information et de production de l'Éducation nationale
AOI : Appel d'offres international
AO : Appel d'offres
PAO : Publication assistée par ordinateur
DAO : Dessin assisté par ordinateur
INRAP : Institut nationale de recherche et d'animation pédagogique
Projet Niger-LIRE: Learning Improvement for Results in Education
CLAC : Centres de lecture et d'animation culturelle
LICA (Salon) : Livre compagnon des apprentissages
MCC : ministre de la Communication et de la Culture (Madagascar)
ALM : Association des libraires de Madagascar
ALIF : Association internationale des libraires francophones
SMART : spécifique-mesurable-acceptable-réaliste-dans le temps
PEV-E : Prévention de l'extrémisme violent par l'éducation (UNESCO)

Introduction

Les derniers états des lieux des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne ont montré d'importants défis à relever pour assurer la pleine disponibilité des ressources éducatives au profit des établissements scolaires et des élèves du primaire et du secondaire. En effet, les manuels scolaires et les livres sont insuffisants dans les établissements scolaires, en dépit de réels efforts nationaux, soutenus par les bailleurs, pour la production, l'achat et la distribution de ressources depuis deux décennies. Aucun pays d'Afrique francophone subsaharienne n'a pour le moment atteint l'objectif d'un manuel par enfant en lecture et en calcul au cycle primaire et cette pénurie est encore plus marquée au cycle secondaire. À cela s'ajoutent la faible qualité et pertinence des manuels au regard des programmes, le besoin de renforcement des compétences des enseignants et un environnement marqué par une dégradation des conditions d'apprentissage. C'est dans ce contexte que le projet Ressources éducatives initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) a été lancé en janvier 2020 et est mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français.

Aux difficultés déjà présentes s'est ajoutée depuis, la nécessité d'assurer la continuité pédagogique au temps de la pandémie de la Covid-19, qui a frappé plus durement les systèmes éducatifs les plus fragiles, et participé à renforcer les inégalités déjà présentes. Les acteurs de l'éducation ont alors dû faire face à la fracture numérique et au manque d'infrastructures.

Les *Rencontres africaines pour les ressources éducatives* (RARE) ont été l'aboutissement de la première phase du projet d'envergure régionale, Ressources éducatives. Elles ont réuni des représentants de 16 pays francophones d'Afrique subsaharienne : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo Brazzaville, Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo. Ces *Rencontres* ont constitué un moment clé dans la dynamique régionale impulsée par le projet. En s'appuyant sur les résultats de la première phase (2020-22), elles ont visé à renforcer la production, la diffusion, l'accès et l'utilisation de ressources éducatives de qualité, tout en officialisant le passage à la deuxième phase du projet, en engageant un dialogue politique avec les acteurs de l'éducation et du livre des 16 pays bénéficiaires.

Les *Rencontres africaines* organisées à Dakar en juin 2022, ont permis de renforcer la collaboration et la mutualisation en matière de ressources éducatives, à travers la création d'une coalition d'acteurs engagés en faveur de l'amélioration des apprentissages et de l'accès aux ressources éducatives à l'échelle de 16 pays. Elles se sont donc inscrites dans l'Agenda 2030 pour l'éducation, qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Conformément à la note conceptuelle produite pour sa tenue, les RARE se sont tenues sous forme d'ateliers, de panels et de plénières suivant des six thématiques identifiées avec un huis clos des décideurs rassemblant les chefs de délégations de l'ensemble des pays bénéficiaires.

Les six thématiques sont les suivantes :

- Améliorer l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives.
- Évaluer la qualité des ressources éducatives au programme dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone.
- Mutualiser les ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone : quels leviers et actions prioritaires ?
- Renforcer l'utilisation des ressources éducatives par les élèves et les établissements scolaires en Afrique subsaharienne francophone.
- Améliorer la disponibilité des ressources éducatives pour les élèves.

- Intégrer la littérature de jeunesse et la lecture plaisir comme composante essentielle des apprentissages.

Ces *Rencontres* ont permis :

- D'engager les pays et les acteurs à l'analyse des principaux repères sur l'efficacité des stratégies et politiques de production et de diffusion des ressources éducatives.
- D'engager les pays à discuter de la qualité des ressources éducatives au programme en tirant parti des évaluations indépendantes conduites dans 6 pays d'Afrique subsaharienne francophone.
- D'engager la réflexion sur la production, l'utilisation, la collaboration et la mutualisation des ressources éducatives.
- D'engager les discussions et réflexion sur les pistes d'actions pour la promotion d'un environnement lettré et de la lecture plaisir au service des apprentissages.
- D'engager les discussions sur les perspectives pour la phase 2, les axes et modalités d'intervention.

Cet événement d'échanges autour de thématiques communes a participé à mobiliser les acteurs publics et privés pour la suite du projet, à entendre et comprendre les problématiques de chacun, à nouer des liens et à repérer de futures collaborations.



Thématique I. Améliorer l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives

Modérateur-ice-s :

Nafissatou Gassama

Coordinatrice du projet du ministère de l'Éducation pour le développement de téléenseignement (PROMET), Sénégal

François Compaoré

Directeur général de la Recherche en éducation, Burkina Faso

Intervenant-e-s :

François Compaoré

Directeur général de la Recherche en éducation, Burkina Faso

Mathias Rwehera

Consultant international en planification de l'éducation

Alfred Bila

Inspecteur de l'enseignement du premier degré à la Délégation des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'Éducation, nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENALPN) - Burkina Faso

Richard Agbogan Kossi

Enseignant direction de formation, Université de Lomé Togo

Bineta Ba Ka

Chef de la division Édition et manuels scolaires à l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation, ministère de l'Éducation nationale – Sénégal

Maguette Sow Diaw

Inspecteur de l'enseignement élémentaire, ministère de l'Éducation nationale – Sénégal

Mariama Sagna, Coordinatrice de programme, UNESCO Dakar

La thématique 1 a été traitée sous forme d'ateliers. Elle a permis de faire un retour à l'ensemble des pays sur les activités engagées pour la composante 1 du projet, notamment l'élaboration et la validation de la méthodologie d'analyse diagnostique, les résultats obtenus par sa mise en œuvre dans trois pays pilotes (Burkina Faso, Sénégal, Togo), les principales recommandations qui en sont issues et le retour d'expérience de ces trois pays aux autres en termes de recommandations ou précautions à prendre pour s'engager dans l'analyse diagnostique de leur stratégie et politique de ressources éducatives. Elle a également permis de présenter et discuter le projet de feuille de route régionale pour l'amélioration de l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives.

1.1 La nécessité de renforcer l'efficacité de la mise en place de politique et stratégies pour les ressources éducatives : exemple du Burkina Faso

1.1.1 Le contexte du pays en matière de chaîne des ressources éducatives

Le Burkina Faso a entrepris en 2007 une relecture de la loi de l'éducation, qui prenait en compte l'approche de la centration sur l'apprenant, le paradigme de l'apprentissage pour viser le

développement des compétences des élèves. Depuis une trentaine d'années, l'éducation était gérée par plusieurs ministères dans le pays, qui se répartissaient le travail selon le niveau (primaire, moyen, secondaire) avec chacun leurs propres politiques, y compris dans le domaine des ressources éducatives. Ils s'appuyaient sur le secteur privé pour la production et la diffusion des manuels, en particulier sur des entreprises étrangères, notamment françaises et ivoiriennes. Les manuels n'étaient alors pas adaptés au contexte local et vendus à des prix importants, sans régulation de la part des ministères en charge. L'État quant à lui, avait produit des manuels dans les années 1990 (94-95), vendus à des prix forfaitaires. Il a également la charge de la production de documents d'alphabétisation à destination des structures d'alphabétisation non-formelles. Au niveau du primaire, les manuels actuels ont plus de 30 ans. Les élèves du primaire bénéficient de la gratuité tandis qu'au post-secondaire et au secondaire, un système de location est en place : l'élève fournit une contribution annuelle qui ne lui est pas remise à la fin de l'année (différent d'un système de caution). Ces contributions permettent de constituer le fonds spécial de renouvellement du stock.

1.1.2 Les défis de la production et diffusion des ressources éducatives

De nombreux défis se posent aux équipes du ministère de l'Éducation pour l'amélioration de la chaîne des ressources éducatives. Ils concernent à la fois la production et la diffusion des ressources éducatives au Burkina Faso. Selon les derniers chiffres, le ratio va d'un manuel par élève à un manuel pour 8/10 élèves. Les contraintes sont multiples. Elles sont d'abord internes : édition locale peu professionnalisée, prix élevé de l'électricité et des intrants importés, moyens techniques limités, etc. La politique des manuels scolaires fait aussi face à une forte concurrence étrangère, de la France notamment, mais également des pays asiatiques et d'Afrique du Nord qui proposent des prix d'impression plus faibles. Les appels d'offres ne permettent pas une flexibilité de la commande, les délais sont longs et les éditeurs ne parviennent pas à répondre aux besoins en temps réel. L'insuffisance de ressources budgétaires est aussi un frein à une production efficiente et la concurrence déloyale avec piraterie du livre participe à désavantager à la fois les éditeurs et les élèves et enseignants, qui peuvent se retrouver avec des livres contenant des erreurs.

En matière de production, le premier problème qui se pose est celui des ressources humaines. Les pays doivent pouvoir mettre en place des équipes de rédaction et de réécriture, qui prennent en compte qui prennent en compte des critères de diffusion en ligne sous forme de ressources numériques. Il s'agit d'un long processus. La question de la prise en charge par l'État est aussi à mettre en exergue dans un pays où 5 millions d'enfants sont concernés par la distribution des manuels scolaires et où les taux de pauvreté dans la population sont importants : quelles ressources éducatives doivent être concernées par une potentielle gratuité ? Sous quelles conditions ? Faut-il viser des populations particulières ? En matière de diffusion, les ressources numériques posent la question de l'accessibilité dans un contexte de couverture réseau limitée et d'électrification faible. La disponibilité de matériel informatique dans les écoles est aussi un aspect à prendre en compte.

1.1.3 Les objectifs à atteindre avec l'adoption d'une stratégie cohérente pour les RE

Le livre, et le manuel scolaire en particulier, constitue un objet d'apprentissage incontournable et un des principaux facilitateurs pour renforcer les résultats d'apprentissage des élèves. Aujourd'hui au Burkina Faso, pour relever les défis de la production des ressources éducatives, l'État a formulé une nouvelle politique holistique et cohérente, qui englobe l'ensemble du système et permet de mieux appréhender l'ensemble de la chaîne. À cet effet, le pré-primaire, le secondaire et le post primaire sont désormais logés dans un même département. L'objectif étant de développer une certaine autonomie dans le domaine des ressources éducatives : offrir un système éducatif cohérent qui s'appuie sur des ressources adaptées aux curricula et aux valeurs du pays, assurer la disponibilité des ressources éducatives dans tout le territoire national et proposer des ressources adaptées au milieu et au contexte

politique, notamment aux défis sécuritaires auxquels est confronté le pays. Pour cela, plusieurs pistes sont envisagées par le Burkina Faso : privilégier l'impression locale, promouvoir la mutualisation dans les domaines non strictement nationaux, former les agents du ministère et s'engager de façon plus importante dans la production de ressources numériques libres et faciles d'accès et dans le processus de digitalisation des manuels scolaires, pour faire face aux chocs et notamment à la pandémie de la Covid-19.

Le Burkina Faso après plusieurs expériences, a fait le choix de l'édition interne des manuels pour prendre en charge le mieux possible la réalité sociale et culturelle du pays et pouvoir procéder à des vérifications. La réforme est prévue en décembre 2022

1.2. Une méthodologie d'analyse diagnostique des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives, condition sine qua none à l'élaboration de politiques et stratégies pour les ressources éducatives

1.2.1 Rôle et place du diagnostic des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives

Un diagnostic des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives permet de faire apparaître les options stratégiques en vigueur, explicites ou non dans les pays. En cela, il est l'étape nécessaire avant l'élaboration, l'actualisation et la mise en place de politiques et stratégies en matière de ressources éducatives. Il permet en effet d'analyser pratiques institutionnelles à tous les échelons, de découvrir les points forts et faibles des systèmes étudiés, de quantifier les performances, d'identifier les facteurs derrière les problèmes soulevés et de proposer des recommandations adaptées. Le diagnostic doit être réalisé *a minima* tous les cinq ans afin de suivre le cycle de révision des manuels scolaires (Tony Read, 2005), et précéder des plans sectoriels de l'éducation. Il doit reposer sur des données fiables et être coordonné avec les analyses sectorielles dans le domaine de l'éducation. Cinq métiers/rôles doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière lors d'un diagnostic, étant donné leur importance dans la chaîne des ressources éducatives : auteur, éditeur, imprimeur, distributeur et lecteur/bibliothécaire.

1.2.2 Contexte de la mise en œuvre d'un diagnostic des stratégies de production et diffusion des RE en Afrique subsaharienne francophone

La situation des ressources éducatives est préoccupante dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne, tant au niveau de l'accessibilité que de la qualité. De nombreuses études ont pointé ces défaillances. Elles ont servi de base et de justification à l'élaboration de ce diagnostic des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives. Le rapport mondial pour l'éducation ([GEM](#)) de 2016 fait le constat qu'en Afrique subsaharienne, ce sont de 3 à 14 élèves qui se partagent un livre de mathématiques et de 2 à 12 pour un livre de lecture. Ce nombre s'élève même à 40 élèves par manuel pour les matières principales au primaire dans les situations les plus difficiles. Sont en cause les systèmes erratiques de distribution et les coûts très importants de production. Dans les pays francophones, le positionnement des grandes maisons d'édition françaises et belges est critiqué : elles n'ont historiquement pas joué un rôle positif pour les maisons d'édition locales, en ne leur fournissant aucun accompagnement et en constituant davantage une concurrence. Enfin, la dépense publique pour les manuels scolaires est faible dans ces pays. Elle n'atteint pas les 2% du budget pour le primaire, préconisés par l'UNESCO. En matière de ressources numériques, dont les avantages sont largement attestés, les acteurs sont confrontés à un manque de recul et d'études coût-efficacité dans les pays africains. Dans ces pays où l'accès à des ressources éducatives de qualité est loin d'être garanti, le recours au numérique ne peut pas être perçu comme une solution à même de combler les carences.

De plus, les pays de la région sont confrontés à de sérieuses limitations en la matière dues à l'insuffisance des infrastructures et à la fracture numérique. Une transition numérique est donc à envisager sur le long terme et pas comme une solution de repli à court terme. Pour pallier ces manques, plusieurs préconisations sont faites : l'adoption d'une politique nationale du manuel scolaire, la mise en place d'un fonds mondial du livre, des systèmes de distribution allant jusqu'au écoles, des systèmes de location subventionnée de livres et l'évitement le plus possible de l'achat massif de manuels à l'étranger. Sur la base de cette revue de la littérature scientifique en la matière, une méthodologie a été conçue selon plusieurs critères qui impactent la production et la diffusion des ressources éducatives.

1.2.3 Les différentes dimensions d'un diagnostic des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives

En se fondant sur la revue de littérature en matière de ressources éducatives, un guide méthodologique a été élaboré pour rendre compte des différents critères qui conditionnent la production et la diffusion des ressources éducatives. Sept (7) grandes dimensions d'analyses sont suggérées :

- Les facteurs socio-économico-culturels nationaux pertinents
- L'accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant
- La pertinence perçue des manuels scolaires
- La disponibilité des matériels didactiques
- La gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires
- L'intégration des ressources numériques dans l'éducation
- Le coût et le financement des ressources éducatives.

Une synthèse, qui examine l'ensemble des obstacles, contraintes et dysfonctionnements identifiés doit être produite pour rassembler les conclusions, opérer un tri afin d'indiquer les faiblesses qui ont le plus grand impact sur le coût et la disponibilité des manuels et effectuer une série de recommandations spécifiques et/ou justifications et propositions d'opérationnalisation.

1.3 Les résultats de l'analyse diagnostique dans les trois pays pilotes : Burkina Faso, Sénégal, Togo

1.3.1 Burkina Faso

1.3.1.1 Justification de la mise en place de l'analyse diagnostique

Selon les données SIGE, en 2019/2020, les ratios manuels/élève au primaire étaient de 0,8 pour le manuel de lecture et 0,7 pour celui de mathématiques. Au post-primaire et au secondaire, les ratios étaient respectivement de 0,4 et 0,1 pour le manuel de français. En mathématiques ils étaient de 0,7 et de 0,8. La situation n'est pas meilleure en ce qui concerne le matériel didactique. En 2019/2020, seulement 3 % en moyenne des établissements post-primaires et secondaires disposaient de laboratoires de PC et de SVT. À noter qu'au Burkina Faso, les manuels scolaires sont gratuits pour le primaire et font objet d'une location pour le post-primaire et secondaire.

1.3.1.2 Défis à relever pour le Burkina Faso

L'analyse diagnostique réalisée au niveau du Burkina Faso a fait apparaître un certain nombre de manques à tous les échelons de la chaîne de ressources éducatives. D'une façon générale, le constat a

été fait d'une insuffisance criante en matière de manuels scolaires : le ratio est d'un manuel pour deux élèves dans le meilleur des cas, avec des écarts parfois plus importants au niveau du post primaire et du secondaire. L'insuffisance touche aussi le matériel didactique puisque seulement 3% des établissements d'enseignement post primaire et secondaire disposent de laboratoires de sciences et de physique-chimie, parfois non fonctionnels. Pour analyser la situation plus dans le détail, les défis présentés à partir des 7 dimensions de l'analyse diagnostique :

- Au niveau des facteurs socio-économiques, le pays dispose d'une faible couverture en électricité et réseau internet dans les zones rurales. Au niveau du primaire, 1 école sur 4 est électrifiée contre 1 sur 2 au post primaire et secondaire.
- En ce qui concerne l'accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant, le ratio est très faible : moins d'un manuel par élève dans le meilleur des cas, au moins 5 élèves par manuel au cours moyen.
- En matière de pertinence, les manuels scolaires sont dépassés et comportent des stéréotypes. Les programmes sont beaucoup trop chargés au regard des recommandations.
- Au niveau de la disponibilité et à la pertinence des matériels didactiques, le problème se situe surtout au niveau des laboratoires, mais aussi de certains matériels collectifs au niveau des classes, comme les compendiums scientifiques qui sont touchés par la pénurie. Le plus souvent, l'enseignement scientifique se fait de manière théorique, sans que les élèves aient l'occasion de manipuler, ce qui ne favorise pas l'acquisition des savoirs dans ces matières.
- Pour la gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires, l'absence d'une politique unique et cohérente, la faible accessibilité, la distribution des ressources éducatives jusqu'aux écoles demeurent les principaux freins. Pour le primaire, les fournitures sont déposées au niveau des circonscriptions de l'éducation, mais pour le post primaire et le secondaire, le dépôt se fait au niveau des directions régionales. Le dernier kilomètre n'est donc pas assuré.
- Le Burkina Faso est engagé dans un processus d'intégration des ressources numériques dans l'éducation depuis quelques années. Des efforts sont faits pour la numérisation des manuels scolaires qui est en cours et qui se poursuit dans le cadre de la réforme curriculaire engagé par le ministère de l'Éducation.
- En matière de coûts et financements des ressources éducatives, les défis restent nombreux. Le coût des ressources éducatives, notamment des manuels scolaires est élevé par rapport au niveau de vie des populations. Par exemple, au post primaire, le coût moyen des manuels est de 5000 Francs CFA.

1.3.1.3 Forces et faiblesses du processus d'analyse diagnostique au Burkina Faso

Les autorités ont été particulièrement impliquées et engagées, comme en témoigne la désignation d'un point focal qui est le Directeur général de Direction de la Recherche en éducation et Innovation pédagogique, une direction du MENAPLN jouant le rôle clé dans la chaîne de production et diffusion des RE. Il a largement participé au travail mené en transmettant des informations essentielles pour mener à bien le diagnostic, comme les contacts des responsables de structures impliquées ou en rédigeant des lettres de recommandation à présenter aux directeurs d'établissement où avaient lieu les enquêtes. Le choix de l'équipe pour la conduite de l'étude a aussi constitué un avantage conséquent : ils sont issus du ministère de l'Éducation et impliqués dans la problématique des ressources éducatives. S'est ajouté à cela, l'accompagnement des experts et consultants internationaux à toutes les étapes de la phase 1 (des débuts à la collecte complémentaire jusqu'à l'atelier de priorisation des recommandations de la feuille de route) et la disponibilité et l'engagement de l'équipe technique de l'UNESCO. Mais certaines faiblesses ont pu être constatées lors de cette étude diagnostique. D'abord, le manque de disponibilité des acteurs a été pointé, du moins dans les premiers temps de l'étude. Malgré les contacts, les équipes ont dû parfois réitérer à plusieurs reprises

leurs demandes d'entretiens et d'accès aux informations souhaitées. En effet, une des plus grandes difficultés demeure l'accessibilité aux données, notamment du fait du renouvellement des agents en charge de ces éléments. De nombreux allers-retours ont été nécessaires pour réussir la collecte. Ce qui rejoint le problème de l'inexistence de documents de gestion fiables dans certains établissements.

1.3.1.4 Recommandations

De cette expérience, les équipes du Burkina Faso ont tiré des recommandations pour les pays qui s'engageront à leur tour dans cet étude diagnostique sur la base du guide méthodologique mis à disposition :

- S'assurer de l'engagement et de l'implication des premières autorités du ministère de l'Éducation
- Désigner des cadres du ministère qui sont déjà engagés dans la chaîne de production et diffusion des ressources éducatives
- Veiller à ce que l'équipe s'approprie le guide méthodologique

1.3.2 Le Sénégal

1.3.2.1 Justification de la mise en place de l'analyse diagnostique

Au Sénégal, l'objectif du diagnostic a été d'aider les autorités scolaires du pays à identifier les difficultés éprouvées à doter les établissements scolaires de ressources éducatives.

1.3.2.2 Défis à relever pour le Sénégal

L'analyse diagnostique a pour objectif de répondre à plusieurs défis : la dotation du système éducatif en ressources éducatives de qualité et en quantité suffisante, le financement de l'acquisition des ressources, qui reste l'un des points faibles du Sénégal, l'extension de la mise en œuvre de la politique du manuel scolaire et du matériel didactique aux autres cycles (pré scolaire, moyen et secondaire), la finalisation de la révision des curricula au moyen et secondaire, l'encadrement de la production des supports des enseignants (le diagnostic a montré qu'en l'absence de ressources éducatives adéquates, les enseignants produisent des supports qui ne sont pas encadrés et validés par les structures compétentes) et l'intégration équitable du numérique dans les enseignements-apprentissages pour en faire bénéficier tous les usagers qu'elle que soit la zone et ne pas creuser davantage les inégalités entre milieu urbain et rural.

1.3.2.3 Forces et faiblesses du processus d'analyse diagnostique au Sénégal

Des forces sont ressorties du processus d'analyse diagnostique. D'abord, l'existence d'un guide méthodologique élaboré par un consultant international a permis d'accompagner les équipes nationales en renforçant leurs capacités. Elles ont aussi bénéficié de l'appui technique de personnes ressources et d'une bonne planification de l'activité de collecte. L'équipe technique était composée de profils divers puisqu'elle réunissait aussi bien des pédagogues, que des financiers ou encore des planificateurs, qui disposaient tous d'une bonne connaissance du système éducatif, ce qui a permis d'apporter une profondeur et une richesse à l'analyse. Ces facteurs ont rendu possible l'identification des difficultés à approvisionner les établissements scolaires en ressources éducatives et le fait de trouver des solutions adéquates. Mais le diagnostic a aussi permis de mettre en évidence les faiblesses de son propre dispositif : difficulté d'accès à certaines données de gestion, non prise en compte de certaines structures (la Direction de l'équipement scolaire par exemple), manque de diversité

géographique dans le choix des zones ciblées puisque Dakar et ses environs ont été l'objet de l'étude, et durée de collecte insuffisante.

1.3.2.4 Recommandations

Plusieurs recommandations ont émergé à la suite du diagnostic :

- Organiser une réunion d'information avec les responsables de toutes les structures concernées
- Prendre des dispositions administratives nécessaires
- Mettre en place une équipe composée de techniciens du ministère
- Revoir le nombre de jours dédiés à la mission de collecte ou le nombre de participants
- Faire un choix inclusif de structures, en incluant le privé et le non formel pour couvrir également l'enseignement des langues nationales par exemple, ou les institutions d'enseignement religieux (les daara)
- Étendre la collecte de données à différentes zones
- Disposer d'un SIGE mis à jour et fonctionnel
- Triangler les informations collectées

1.3.3 Le Togo

1.3.3.1 Justification de la mise en place de l'analyse diagnostique

Plusieurs raisons ont poussé le ministère de l'Éducation nationale du Togo à adhérer au projet de diagnostic des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives. D'abord, le dernier rapport PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN) de 2019 a révélé de nombreuses insuffisances au niveau de la performance des élèves togolais en lecture et en calculs.

1.3.3.2 Défis à relever pour le Togo

La visite ad hoc des écoles togolaises a montré qu'aucun élève ne dispose d'un manuel personnel en lecture, en calculs ou en langues. Le ratio s'élève à deux manuels par élève dans le meilleur des cas et peut atteindre jusqu'à 100, 120 élèves par manuel. Les données ne sont pas fiables, ce qui provoque une dotation arbitraire en ressources, surtout au niveau du primaire. De plus, plus de 55% des écoles primaires ne sont pas accessibles. La présence d'autres matériels didactiques pose aussi un problème puisque les laboratoires de sciences et les bibliothèques sont très faiblement présents dans les établissements étudiés.

1.3.3.3 Forces et faiblesses du processus d'analyse diagnostique au Togo

Pour le diagnostic, des difficultés à collecter certaines données au niveau des directions centrales ont pu entraver le travail des équipes techniques et le rendre plus compliqué, de la même façon que le difficile accès à certaines écoles.

- La disponibilité des données

Les réponses aux questionnements indiqués dans la section précédente requièrent un grand nombre de données, qui ne sont pas disponibles dans la grande majorité des cas. Cette situation amènera à un bref commentaire sur le SIGE (système d'information pour la gestion de l'éducation) dans sa

partie relative aux ressources éducatives et certainement à faire des recommandations en la matière au ministère de l'Éducation.

- Visites ad hoc des écoles

Si des informations jugées cruciales ne peuvent pas être trouvées auprès du SIGE ou s'il y a doute sur la fiabilité des données de celui-ci dans le domaine des RE, une visite ad hoc peut être recommandée, si les conditions le permettent. Mais, même si la fiabilité des données du SIGE n'est pas a priori mise en doute, la visite peut jouer un rôle de confirmation—si les résultats sont en phase—ou d'alerte—dans le cas contraire sur cette fiabilité.

La visite *ad hoc* cherchera à constituer un échantillon statistiquement représentatif des écoles du pays—fort coûteux en finances et en temps. On sélectionnera quelques dizaines d'écoles avec quand même le souci de refléter la diversité des situations du pays en termes de : réussite aux examens, taille de l'école, proximité du réseau routier et de télécommunications, activité économique.

La différence principale entre les données du SIGE et celles de la visite ad hoc est que lors de cette dernière, les manuels et matériels disponibles sont directement dénombrés par l'équipe d'enquêteurs alors que les données du SIGE sont basées sur la déclaration du directeur d'école via un questionnaire. C'est un monde de différences en termes de fiabilité. On trouvera, en Annexe 2, des outils recommandés pour utilisation lors de la visite ad hoc en ce qui concerne les aspects qualitatifs et, en Annexe 3 pour les aspects quantitatifs.

1.3.3.4 Recommandations

L'équipe du Togo a formulé une recommandation à destination des pays qui souhaiteraient se lancer à leur tour dans l'étude diagnostique de leur chaîne des ressources éducatives :

- S'y prendre le plus tôt possible pour réaliser la collecte des données
- Étendre la spécification des ressources aux REL et à celles n'imposant pas l'accès direct à un terminal électrique

1.4 Synthèse bilan de l'analyse diagnostique dans les trois pays cibles

Le bilan de l'analyse diagnostique sur les trois pays pilotes (Burkina Faso, Sénégal et Togo) a été réalisé en tenant compte des deux objectifs principaux de l'exercice d'analyse diagnostique conduite à la phase d'amorçage du projet : vérifier l'applicabilité de la méthodologie générique d'analyse diagnostique et indiquer des possibles domaines d'amélioration des stratégies et politiques des pays pilotes. Ces objectifs ont été atteints dans la mesure où ils ont permis aux équipes nationales de disposer d'un cadre pour mener une étude diagnostique dans leur pays. Ce diagnostic leur a permis de constater l'efficacité de la méthodologie, de pointer les insuffisances de la chaîne des ressources éducatives de leurs pays respectifs et de formuler des recommandations pour les pays qui souhaiteraient s'engager dans un futur diagnostic.

Pour les données utilisées pour l'étude, elles ont été extraites du SIGE dans les trois pays cibles et proviennent de la collecte annuelle des données statistiques dans tous les établissements scolaires. Ces données existent donc dans tous les pays, et elles sont relativement fiables mais nécessitent d'être consolidées et rationalisées.

Sur les données utilisées pour réaliser l'étude, les pays ont dû constituer un échantillon d'établissements qu'ils jugeaient pertinents pour organiser les enquêtes. Ces visites ont permis de confirmer la relative fiabilité du SIGE et de rendre compte des aspects plus qualitatifs et complémentaires grâce à des interviews. La pertinence de ce choix d'un petit échantillon de convenance a suscité des interrogations chez les acteurs, qui l'ont jugé trop faible et peu représentatif. Si les ressources le permettent, il est donc préférable de constituer un échantillon plus représentatif pour les futures enquêtes.

Le constat qui apparaît, une fois les résultats centralisés, est celui de la diversité des choix stratégiques entre les trois pays. Au Burkina Faso, la conception et l'édition des manuels scolaires est interne et sous la responsabilité d'une Direction spécifique. Le secteur privé n'intervient qu'au moment de la reproduction et de l'impression. À noter qu'au secondaire, les manuels sont alloués via un système de location. Au Sénégal, le ministère de l'Éducation conçoit les programmes et les approches pédagogiques mais le système d'élaboration, édition, production et distribution est libéralisé et effectué par le privé. Les circonscriptions scolaires peuvent quant à elles choisir entre plusieurs manuels proposés après évaluation du ministère. Enfin, au Togo, la conception des contenus reste dans les mains du ministère mais l'édition est confiée au privé, un éditeur historique de confiance. L'impression et la distribution s'effectuent sur appels d'offres.

En moyenne, en réunissant livres de lecture et de calcul pour une école primaire de taille moyenne (300 élèves), le déficit théorique de manuels s'élève à 210 livres au Togo, 150 au Burkina Faso et 120 pour le Sénégal.

Sur la base des données récoltées, des constats ont pu être tirés. D'abord, les choix stratégiques d'organisation de la chaîne des ressources éducatives ont une importance notable sur l'accès. Favoriser les entreprises privées nationales et distribuer les manuels jusqu'aux établissements en tenant compte du dernier kilomètre, sont deux options qui ont démontré leur efficacité. Pour conclure, aucun des trois pays ne dispose d'un système budgétaire garantissant des commandes régulières de manuels sur les besoins estimés, ce qui ne leur permet pas d'atteindre le nombre minimal de manuels par élève.

1.5 Principaux repères pour des actions structurantes pour l'amélioration de l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives

Les pays pilotes engagés dans la première phase de diagnostic ont été réunis lors d'un atelier technique organisé à Saly (Sénégal) une fois les études terminées et les conclusions apportées par les experts, pour prioriser les recommandations et élaborer une feuille de route pour guider leur action en matière de ressources éducatives.

1.5.1 Les principales recommandations

L'équipe du Burkina Faso a priorisé ses recommandations comme suit :

- Élaborer une stratégie nationale de production et de diffusion des ressources éducatives au ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN)
- Renforcer les capacités des acteurs en charge de l'édition interne des manuels scolaires et de la conception du matériel didactique
- Accroître les ressources allouées à la production, à l'acquisition et à la diffusion des ressources éducatives
- Prendre des mesures pour minimiser les retards dans l'acquisition et la livraison des ressources éducatives

- Renforcer les capacités des structures éducatives des zones à forts défis sécuritaires en ressources pédagogiques numériques
- Informatiser la gestion des ressources éducatives

L'équipe du Sénégal de la façon suivante :

- Améliorer l'accès aux matériels didactiques
- Revisiter la politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique
- Systématiser un diagnostic quinquennal des ressources éducatives (en présupposant l'amélioration du système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) en matière de ressources éducatives)
- Renforcer l'efficacité de l'IMPRIMEN (accessibilité des guides de l'enseignant)
- Mettre en place des magasins de stockage dans toutes les structures déconcentrées et les établissements scolaires
- Mettre en place des centres de documentation et d'information (CDI) au niveau des collèges et lycées et des bibliothèques scolaires au niveau des écoles élémentaires, avec l'intégration du numérique
- Améliorer le SIGE en matière de ressources éducatives
- Renforcer les capacités des enseignants pour une meilleure utilisation des ressources éducatives
- Faciliter et accompagner l'accès aux ressources éducatives libres (REL) et la production de ressources numériques adaptées
- Améliorer le financement des ressources éducatives

Et pour le Togo :

- Créer une direction des manuels et des curricula
- Élaborer une politique des ressources éducatives
- Étendre spécification des ressources aux ressources éducatives libres
- Réduire les coûts de conception, de production et d'achat des manuels scolaires
- Simplifier le système
- Établir des partenariats public-privé

1.5.2 L'élaboration d'une feuille de route régionale

Les équipes techniques nationales, à la suite de leur analyse diagnostique, se sont d'abord attelées à l'élaboration de leur projet de feuille de route nationale budgétisée lors de l'atelier technique de Saly au Sénégal. Des efforts ont été réalisés dans ce sens. Le processus a obéi à plusieurs étapes. Il s'est agi d'abord de reformuler les recommandations sur la base des contraintes et obstacles identifiés par l'étude diagnostique. Les discussions et reformulations de ces-recommandations ont été tenues en vue de parvenir aux recommandations à restituer aux autorités ministérielles des pays concernées lors des ateliers nationaux d'appui à l'opérationnalisation des recommandations issues des analyses diagnostiques. Une session s'est ensuite tenue avec toutes équipes du Burkina Faso, du Sénégal et du Togo pour l'analyse globale de toutes les recommandations issues de l'analyse diagnostique réalisée dans les trois pays. Ceci en vue de d'identifier et de proposer des recommandations principales et transversales dont la mise en œuvre permettra de renforcer l'efficacité des stratégies et politiques des pays en matière de ressources éducatives. Ainsi, ils ont regroupé certaines recommandations et supprimé d'autres. Sur la base des consignes données par le consultant international, les équipes se sont chargées de prioriser les principales recommandations identifiées et qui formeront la trame de la feuille de route régionale.

La feuille de route régionale pour l'amélioration de l'efficacité des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives présentée, discutée au forum régional. Les principaux axes d'intervention consignés pour la feuille de route régionale sont les suivants :

- Améliorer les politiques et les stratégies pour un approvisionnement suffisant et une utilisation efficace des ressources éducatives dans les établissements
- Optimisation des coûts et des financements relatifs aux ressources éducatives
- Renforcer la disponibilité des ressources éducatives dans les écoles et établissements
- Renforcer l'utilisation des systèmes d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) en vue de l'amélioration du système de collecte, de traitement, d'analyse et de visualisation des données relatives aux ressources éducatives
- Renforcer l'intégration et l'utilisation des TIC pour renforcer la diffusion et l'accès aux ressources éducatives par les élèves et les établissements scolaires
- Promouvoir la coopération et la collaboration entre les pays en matière de ressources éducatives



Thématique 2. L'évaluation de la qualité des ressources éducatives au programme dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone

Modérateur-riche-s :

Afsata Paré-Kaboré, Professeur titulaire des universités en sciences de l'éducation à l'Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Alain Dossou Hounleyi, Secrétaire général du ministère de l'Éducation du Bénin

Intervenant-e-s :

Alioune Badara, Directeur de l'institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation, ministère de l'Éducation nationale du Sénégal

Germain Roch Comlan Ahokossi, Directeur de l'inspection et de l'innovation pédagogique du Bénin

Guy Roger Kaba, Coordonnateur de l'observatoire de l'éducation CONFEMEN

Hélikanto T. Rakotovololona, Directrice des curricula et des recherches pédagogiques, ministère de l'Éducation nationale, Madagascar

Représentant Niger

Représentant Burundi

Mame Ibra Ba, Inspecteur de l'enseignement, ministère de l'Éducation nationale du Sénégal

Aliou Sow, Directeur des éditions *Ganndal*

Youssef Ouattara, Responsable principal du projet Ressources éducatives, UNESCO DAKAR

L'accès équitable aux manuels et matériels pédagogiques de grande qualité est une condition essentielle à un apprentissage de qualité. La thématique 2 s'est notamment appesantie sur la qualité des manuels au programme compte tenu de l'importance que le manuel continue de jouer pour les apprentissages et l'enseignement dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne francophone. Le manuel apparaît souvent comme le seul outil didactique et pédagogique accessible aux apprenants et les enseignants. La thématique 2 s'est tenue sous forme de panels et atelier. Le panel 1 et 2 ont respectivement porté sur la problématique de l'analyse de la qualité des ressources éducatives qui est une exigence pour le renforcement de la qualité des apprentissages et le panel 2 sur l'amélioration des mécanismes de partenariats et de coordination pour la qualité des ressources éducatives produire des ressources éducatives mutualisables au niveau régional. Ce deuxième panel a également permis de discuter de la production de ressources génériques prioritaires mutualisables répondant aux besoins d'apprentissage dans les pays. L'atelier qui s'est tenu a permis de présenter les leçons apprises et perspectives issues de l'activité d'évaluation de la qualité des manuels au programme dans les disciplines clés dans 6 pays (Benin, Burundi, Madagascar, Niger, Sénégal, Togo).

2.1 L'évaluation de la qualité des ressources éducatives, une exigence pour le renforcement de la qualité des apprentissages

L'évaluation de la qualité des manuels au programme dans six pays d'Afrique subsaharienne francophone a été réalisée en partenariat avec la CONFEMEN. L'atelier sur l'évaluation de la qualité des manuels au programme a permis de présenter la méthodologie d'évaluation élaborée. Elle a également permis à cinq pays pilotes de l'évaluation de faire un retour sur sa mise en œuvre de l'évaluation, de présenter les principaux résultats obtenus ainsi que les principales recommandations conclusives des équipes d'évaluation sur l'évaluation.

2.1.1 Le rôle de la CONFEMEN et la raison de son engagement dans l'évaluation

La CONFEMEN, Conférence des ministres de l'Éducation des États et des gouvernements de la Francophonie, est un espace de réflexion, de partage de valeurs et de solidarité. Créée en 1960, elle œuvre à la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. Elle se donne trois missions : informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours, nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération et animer la concertation entre ministre et experts afin d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation. L'ensemble de ces missions sont reprises dans le plan stratégique de la CONFEMEN 2022-2026 qui organise l'intervention de la CONFEMEN autour de deux programmes que sont le programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et le programme et le programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation (PACTE). La nouvelle stratégie de la CONFEMEN vise à renouveler et renforcer la pertinence des interventions de la CONFEMEN au bénéfice des États et gouvernements membres (EGM). Elle fait des ressources éducatives un domaine d'intervention prioritaire se basant sur les évidences existantes sur les liens entre la disponibilité/qualité des ressources éducatives et la qualité des apprentissages. Cette priorité sera opérationnalisée à travers des thématiques diverses comme l'éducation et la protection de la petite enfance, l'assurance qualité de la formation des enseignants, les réformes curriculaires entre autres. Jusqu'en 2022, l'opérationnalité accordée aux ressources éducatives par la stratégie de la CONFEMEN a été faite à travers deux activités que sont les projets Imaginecole et l'évaluation de la qualité des manuels scolaires dans le cadre du projet Ressources éducatives. Ces deux activités phares ont été réalisées avec la collaboration de l'UNESCO.

2.1.2 Présentation de la méthodologie de l'évaluation de la qualité des manuels

L'activité « évaluation de la qualité des manuels scolaires » s'inscrit dans le cadre du projet Ressources éducatives. Elle a concerné les manuels du primaire (mathématiques et français) et du 1^{er} cycle du secondaire (mathématique, français et sciences) de six pays : Bénin, Burundi, Madagascar, Niger, Sénégal et Togo. Cette évaluation a eu pour objectif de vérifier si les manuels homologués dans les pays étaient conçus de manière à tenir compte des standards identifiés par la recherche et des attentes des systèmes éducatifs des pays participants. Il s'agissait d'éclairer les décideurs politiques sur les insuffisances ou écarts éventuels, les ressources à développer ou à améliorer et sur les processus d'évaluation et de conception des manuels scolaires. Pour ce faire, les équipes d'évaluation ont élaboré une grille dont l'objectif était de synthétiser les critères faisant d'un manuel scolaire un support d'éducation de qualité. Elle se concentre sur trois dimensions principales déclinées chacune en plusieurs aspects. La première a pour visée d'examiner le volet éditorial, technique et l'ancrage socio-culturel des manuels scolaires, la seconde se concentre sur le volet pédagogique et la troisième sur la didactique. Dix critères ont été passés en revue pour tenter de rendre compte de façon exhaustive de l'adéquation des manuels en matière éditoriale, technique et d'ancrage socio-culturel :

collection, éditeur, mentions légales, introduction pédagogique, avant-propos et préface, couverture avant, quatrième de couverture et dos, illustrations et schémas, guide de l'enseignant, cahier d'exercice de l'élève et niveau de français. Pour examiner la dimension pédagogique des manuels scolaires, les équipes nationales d'étude se sont conformées à la grille produite en réunissant cinq critères et leurs indicateurs correspondants : l'adéquation à l'approche pédagogique du curriculum, les facilitateurs, le développement de l'autonomie de l'élève, l'évaluation des acquis des élèves et la contribution au développement des valeurs. En matière de didactique, les enseignements de français, mathématiques et sciences ont été analysés à la lumière de quatre critères : contenus disciplinaires, démarche et progression des apprentissages, types d'activités (exercices et tâches) et supports et exploitation didactique (et nature du savoir scientifique pour les sciences).

Les équipes ont ainsi évalué au total 138 manuels, soit 15 au Burundi, 13 au Niger, 14 au Sénégal, 28 au Togo, 12 au Bénin et 56 à Madagascar. Les recommandations générales des équipes.

2.1.3 Mise en œuvre de l'évaluation de la qualité des manuels scolaires

L'évaluation a été faite par une équipe technique nationale composée de 12 membres sélectionnés en fonction de critères définis en tenant compte du travail à accomplir. L'équipe technique est dirigée par un investigateur principal également sélectionné en fonction de son expérience en matière d'évaluation. Trois dimensions ont été considérées dans l'évaluation des ressources éducatives : éditoriale, pédagogique et didactique. Le Sénégal a utilisé la même méthodologie que le Bénin. Le pays a procédé par l'appropriation de la note technique, la sélection de l'investigateur principal et des membres de l'équipe technique nationale (12 membres sélectionnés après évaluation de CV selon des critères d'expérience et d'expertise en matière d'évaluation). À Madagascar, la méthodologie de la CONFEMEN a subi quelques ajustements pour prendre en compte la réalité du contexte national. L'investigateur principal a nommé un investigateur adjoint et l'équipe technique nationale a été élargie pour impliquer 24 collaborateurs issus des départements en charge des curricula. Au Niger, cette évaluation a été réalisée dans un contexte de révision des curricula, avec la méthodologie prescrite par la CONFEMEN, comme au Burundi.

2.1.4 Recommandations conclusives générales des équipes de rédaction de l'évaluation

En tenant compte de ces observations, les équipes d'évaluation ont procédé à la formulation de recommandations résumées ci-dessous :

1. Sur le plan institutionnel et curriculaire :
 - Organiser une restitution par pays pour expliciter les résultats des évaluations et voir leurs exploitations dans le système éducatif.
 - Prévoir une action par pays en fonction de ses priorités en matière de manuels scolaires.
 - Renforcer la mise en cohérence effective des manuels, par rapport aux orientations du cadre curriculaire du pays.
 - Faire refléter la cohérence pédagogique et didactique dans l'ensemble des manuels choisis ou réalisés.

2. Sur le plan de la formation et des outils correspondants
 - Organiser des formations au bénéfice des évaluateurs et des concepteurs de manuels scolaires dans les trois dimensions en prenant en considération une exploitation des évaluations du présent rapport.
 - Organiser des formations au bénéfice d'éditeurs, d'illustrateurs, de graphistes afin de les former aux spécificités de l'édition scolaire.

- Mettre en place une formation sur les usages créatifs d'un manuel scolaire. Cette formation serait à destination des enseignants, mais aussi des inspecteurs.
 - Produire un guide pour l'évaluation et la conception des manuels issus des éléments méthodologiques du présent rapport et des grilles utilisées.
 - Intégrer un module issu de ce guide, dans le curriculum de la formation initiale des enseignants.
3. Sur le plan de la conception des manuels scolaires
- Renforcer ce qui est susceptible de rendre le manuel plus attrayant, plus structuré et plus lisible.
 - Renforcer l'interdisciplinarité à travers des activités où apparaît la contribution des différentes disciplines pour la réalisation d'une même tâche.
 - Veiller à une articulation étroite entre la rédaction, la réalisation pratique du manuel et les principes didactiques de la discipline.
 - Consolider la réflexion sur les modalités éditoriales, pédagogiques et didactiques de l'intégration des valeurs dans le manuel, surtout celles qui sont en rapport avec des problématiques actuellement émergentes.
 - Concrétiser davantage les compétences de vie, recommandées par différentes instances éducatives.

2.2 Bilan des évaluations dans les 6 pilotes

Cinq des 6 pays engagés dans la première phase du projet Ressources éducatives à travers l'évaluation de la qualité de leurs manuels scolaires ont présenté leurs conclusions lors des Rencontres africaines pour les ressources éducatives : Bénin, Burundi, Madagascar, Niger et Sénégal. L'occasion pour les équipes de présenter succinctement les résultats de leurs pays et de discuter du bien-fondé de la méthodologie.

2.2.1 Résultats des évaluations par pays

S'appuyant sur la méthodologie de la CONFEMEN, les équipes nationales ont ainsi évalué au total 138 manuels, soit 15 au Burundi, 13 au Niger, 14 au Sénégal, 28 au Togo, 12 au Bénin et 56 à Madagascar. Cette évaluation a produit 6 rapports, un par pays participants, et un rapport consolidé. L'étude a fait émerger deux principaux résultats : une grille d'évaluation coconstruite sous-tendue par les standards identifiés par la recherche et par les contextes des pays participants, et une cartographie de la qualité des manuels scolaires en usage dans les six pays participants. Cette grille d'évaluation pourra servir de base à l'élaboration d'un guide devant orienter l'évaluation et la conception des manuels scolaires, alors que la cartographie de la qualité des manuels a permis d'émettre un certain nombre de propositions techniques visant leur amélioration. Il s'est agi également d'une activité à fort potentiel mobilisateur qui a bénéficié d'un important écho politique. Ainsi, les ministres des 6 pays participants ont adopté *la Déclaration de Cotonou* pour s'engager à créer des conditions favorables et un cadre politique qui encourageraient la poursuite des activités réalisées dans le cadre de cette évaluation, et l'amélioration des manuels scolaires plus généralement. Pour examiner plus minutieusement le détail de chaque pays, plusieurs résultats ont pu être observés à la suite de cette évaluation de la qualité des manuels scolaires.

Les pays ont procédé à la validation de leur rapport d'évaluation suivi de la validation du rapport régional. Les pays, ont ainsi présenté trois résultats : la planification des activités d'évaluation à travers une feuille de route, la co-construction de la grille d'évaluation des ressources et le rapport d'évaluation.

2.2.2 Recommandations des Rencontres africaines sur l'évaluation de la qualité des manuels officiels au programme dans les pays

À la suite des échanges tenus au cours des différents ateliers et panels menés lors des *Rencontres africaines*, plusieurs recommandations ont émergées des exposés et des discussions :

- Poursuivre l'initiative avec les 6 pays pilotes avec les manuels scolaires du second cycle du secondaire et enrôler de nouveaux pays sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt.
- Enrichir la grille d'évaluation pour considérer d'autres aspects, tels que les aspects culturels
- Élargir l'éventail des manuels scolaires à évaluer en prenant en compte d'autres disciplines comme les manuels d'histoire et géographie.
- La méthodologie et les acquis de l'évaluation de la qualité des ressources éducatives développées pourra être utilisée à l'occasion des réformes de curricula des pays concernés.

2.3 Mécanismes de partenariats et de coordination pour le renforcement de la qualité des ressources éducatives au niveau régional

L'évaluation de la qualité des ressources éducatives se situe dans une perspective d'amélioration de la qualité des ressources éducatives car elle soutient la révision des RE produites et l'élaboration de nouvelles. Ainsi, la problématique de la coopération et partenariat entre pays pour la production de RE mutualisables et les mécanismes de coopération et partenariat ont été présentés et discutés.

2.3.1 Les mécanismes de coopération et de partenariat envisageables pour la production de ressources éducatives mutualisables

Les intervenants ont listé diverses propositions qui pourraient participer au bon déroulement et à la pérennisation des initiatives de mutualisation pour la production des ressources éducatives.

Il a, dans un premier temps, été conseillé de développer le partenariat public privé territoire pour le financement des ressources éducatives en mettant en place une charte partenariale pour la production des ressources éducatives et d'impliquer les collectivités territoriales en travaillant avec les organisations faïtières (Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA - CCT-UEMOA), Cité Gouvernements locaux unis Afrique (CGLU-A), organisations internationales et sous-régionale notamment l'union africaine, l'ADEA et l'UNESCO et les partenaires au développement). La mise en place d'une université régionale chargée de former les cadres africains dans les métiers du livre et de la production des ressources éducatives, l'harmonisation des politiques et pratiques de production et de partage des ressources éducatives et la création d'un centre africain de ressources éducatives partagées seraient de bons moyens d'inscrire ces initiatives dans le temps long. Il a aussi été souligné l'importance de mettre en place des fonds spéciaux destinés à prendre en charge la production des ressources libres et le développement des systèmes d'information, d'accès et de diffusion des ressources éducatives en mobilisant le privé, notamment via le levier de la RSE (responsabilité sociale des entreprises). Enfin, organiser des rencontres internationales des ministères de l'Éducation

africains, des collectivités territoriales, des associations faïtières et des partenaires au développement permettraient de développer des synergies pour ces partenariats.

La nécessité de procéder à l'harmonisation des ressources sans forcément les uniformiser et de mettre en commun les efforts en s'accordant sur quelques points de repères a également été soulignée. Les partenaires, comme la CONFEMEN constitue un cadre idéal pour réunir tous les acteurs ensemble. Le financement pourrait se faire à travers des mécanismes innovants et être considéré dans le cadre global du financement de l'éducation.

L'UNESCO a insisté sur l'intérêt de capitaliser sur les initiatives passées tout en évitant les principaux écueils qui les ont annihilés. Ainsi, l'expérience du projet d'harmonisation des programmes de l'enseignement secondaire soutenu par la coopération française et la CONFEMEN devrait être inspirant. La création des pôles et groupes pédagogiques et didactiques régionaux spécialisés doit être reprise. Les choix des ressources éducatives à créer devant être orientés par les résultats des évaluations nationales ou régionales des acquis d'apprentissages telles que les évaluations PASEC ainsi que les initiatives de révision curriculaires. À la différence du projet d'harmonisation des programmes, un Secrétariat permanent des pôles et groupes pédagogiques et didactiques régionaux spécialisés devra être érigé et porté par une institution régionale faïtière des ministères de l'éducation nationale. En outre, mettre en place des modèles de financement pérenne et innovant pour le fonctionnement et les activités des pôles et groupes pédagogiques et didactiques régionaux spécialisés.

2.3.2 Les écueils à éviter

Plusieurs écueils sont à éviter dans la mise en place de partenariats et de mécanismes de coordination entre les pays en matière de ressources éducatives. L'absence de financements stables et endogènes constitue le principal obstacle à la mise en œuvre de mécanismes de coordination entre les pays. Le risque principal étant d'accroître la dépendance de ces initiatives à l'aide extérieure. Des rivalités entre pays dans la mise en œuvre des projets de production de ressources éducatives, le manque d'implication de tous les acteurs, exemplairement les collectivités territoriales, dans la chaîne de production et de financement peuvent aussi entraver le déroulement de ces initiatives. Pour résumer, l'absence d'une vision holistique, participative et inclusive est la plus à même d'obstruer les efforts des pays dans la mise en place de processus de coopération. Il convient d'éviter les cloisonnements trop poussés conduisant à une fermeture des systèmes nationaux d'enseignement sur eux-mêmes et les situations où la relation est incomplètement assurée entre curricula et présence et/ou utilisation effective de ressources éducatives de soutien (produites localement ou à l'échelon régional). Enfin, il faut assurer la continuité et le suivi des initiatives de production et de diffusion des ressources éducatives ayant montré des résultats satisfaisants, notamment les plateformes conçues pendant la pandémie de la Covid-19, plutôt que de recréer des outils parallèles et répétitifs.

2.3.3 Les ressources éducatives mutualisables prioritaires à développer selon les besoins d'apprentissage.

Afin de mettre en application les mécanismes de collaboration pour la production de ressources éducatives génériques mutualisables par les pays, l'UNESCO a restitué les résultats du recensement et analyse des ressources prioritaires mutualisables répondant aux besoins d'apprentissage à produire par les pays. Du recensement effectué, il ressort que les besoins sont faiblement anticipés par les pays. Les listes établies sont très incomplètes et les besoins épars. Néanmoins, il se dégagent un trait commun quant à la production de ressources éducatives pour l'apprentissage du français et les mathématiques. Aussi, il a été proposé que les efforts de collaboration pour la production de ressources éducatives génériques mutualisées soient centrés dans un premier temps sur la production de ressources éducatives de français et de mathématiques en ciblant les niveaux de transition au primaire et au secondaire premier cycle : la 3^e et la 6^e année du primaire et la 4^e année du secondaire premier cycle. En outre, pour l'identification des ressources prioritaires à développer, les pays sont

encouragés à utiliser les résultats d'évaluation nationale ou régionale des acquis d'apprentissage des élèves, les exigences imposées par les changements curriculaires en termes d'élaboration ou d'actualisation des intrants pédagogiques et didactiques et les remontées d'information sur les besoins exprimés par les enseignants de terrain.

2.3.4 Les recommandations pour les mécanismes de coopération et de partenariat envisageables pour la production de ressources éducatives mutualisables

Des recommandations ont pu être centralisées et synthétisées à la suite des échanges tenus et ont permis de structurer les mécanismes de collaboration et partenariat pour la production de ressources éducatives génériques mutualisables comme ci-dessous :

- Créer des pôles pédagogiques et didactiques régionaux (véritables communautés de pratiques) pour différentes disciplines telle que les mathématiques, les langues d'apprentissage transnationales. Ils seront composés d'Universitaires, de chercheurs et Cadres techniques du ministère de l'Éducation,
- Créer un Secrétariat permanent en charge du management de ces pôles pédagogiques auprès d'organisations/institutions régionales (CONFEMEN, ADEA) avec l'appui des partenaires (UNESCO, UNICEF, PTFs). Les pôles auront à charge de poursuivre le processus d'harmonisation, de produire des cahiers de charge de production de ressources éducatives mutualisables sous licence libre et mettre en place un mécanisme de veille et de suivi des ressources.
- Envisager des mécanismes innovants de financement qui mobilisent les espaces économiques sous régionaux et s'inspirent d'autres initiatives mises en œuvre avec succès par des partenaires [ex. GAVI pour la vaccination telle que le propose [une étude](#) de l'équipe du rapport mondial de suivi de l'éducation de l'UNESCO¹]

¹ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000243321_fre



Thématiques 3.

Leviers et actions prioritaires pour la mutualisation des ressources éducatives en Afrique subsaharienne

Modérateur-riche-s :

Perrine de Coëtlogon, Experte, membre du board d'Open Education Global, France

Jacques Dang, Responsable des Relations internationales à l'Université numérique de France

Boubacar Niane, Professeur titulaire des Universités, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Daka

Intervenant-e-s :

Mona Laroussi, Directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation (IFEFF)

Mokhtar Ben Henda, Maître de conférences HDR, Sciences de l'Information et de la Communication, Université Bordeaux Montaigne, France

M. Diallo, Qualysis consulting

Seyni Ndiaye Fall, Coordinateur du Système d'information du ministère de l'Éducation nationale du Sénégal

Console Noumedem, Qualysis consulting

Massata Ndiaye, Docteure en informatique, spécialité numérique éducatif Digitalisation de formations, Université virtuelle du Sénégal

Perrine de Coëtlogon, Experte, membre du board d'Open Education Global, France

Kiwilhu Tossi Awdou, Directeur de la formation des enseignants, ministère de l'Éducation nationale, Tchad

Feno Soja Richard Andrianiriana, Représentant de Madagascar

La question de la mutualisation des ressources éducatives et notamment des principaux leviers et actions prioritaires à mettre en œuvre pour soutenir la mutualisation et la diffusion des ressources éducatives a été débattue sous forme de panels et d'atelier. Deux panels et un atelier ont été tenus. Les panels ont permis de discuter respectivement de la problématique des normes, standards pour la production et mutualisation des ressources éducatives et des mécanismes pour soutenir le repérage, l'amélioration, la promotion et le suivi des ressources éducatives produites par les acteurs de la communauté éducative. Quant à l'atelier, il a été l'occasion de présenter les efforts engagés pour soutenir les pays dans le développement de bases de données documentaires interoperables pour renforcer la diffusion et la mutualisation des ressources éducatives.

3.1 Normes et standards de production et de diffusion des ressources éducatives numériques

3.1.1 Les enjeux des normes et standards pour la production et diffusion des ressources éducatives numériques

Dans son intervention, l'IFEF a d'abord tenu à rappeler la définition des ressources éducatives libres : « Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériaux d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit. » (UNESCO). Elles peuvent être utilisés par les élèves dans le cadre d'activités pour se faire évaluer, et par les formateurs, qui recommandent la consultation de certaines ressources éducatives à leurs apprenants et adaptent des unités d'apprentissage. Les concepteurs, eux, se chargent de construire, sélectionner et référencer ces ressources. Les experts, participe à leur conception et des gestionnaires se chargent de leur indexation. Elle a souligné que la promotion des REL rencontre plusieurs problèmes notamment la rigidité institutionnelle, les débats sur la propriété intellectuelle. Quant au choix et l'adoption de normes et standards pour les ressources éducatives, c'est essentiellement la multiplicité des normes et des profils d'application.

Pour l'indexation, l'IFEF a mis en place la plateforme de la Francophonie pour les ressources éducatives libres pour l'égalité Femmes-Hommes de la francophonie (RELIEFH). Cette plateforme utilise MLR (*Metadata for Learning resources*) comme standard de données documentaires. Elle souligne ainsi la possibilité de créer un portail où toutes les ressources seraient indexées.

Elle a indiqué qu'il faut prendre en compte tous les aspects lors de la structuration des ressources pour faire un profil : plus on met des champs, plus il est difficile de le renseigner. Au niveau de la sémantique notamment pour les niveaux d'éducation : il est nécessaire de faire un rapprochement de vocabulaire pour faciliter la recherche

Il a aussi été souligné que pour que les ressources éducatives soient intégrées à un système global et cataloguées, il est nécessaire d'utiliser les normes dans le développement du projet et d'harmoniser les ressources pour créer une interopérabilité. Quand on parle de normalisation, on parle de créer un cadre de référence avec des lignes directrices. Il s'agit de créer une hiérarchie avec un contexte d'usage qui comporte des standards qui s'imposent, des directives et spécifications. Il faut trouver un minimum de seuil de consensus permettant d'obtenir une interopérabilité.

En effet, une ressource éducative n'est pas un objet isolé. Elle appartient à un écosystème et est produite par une chaîne éditoriale qui peut être commune à plusieurs pays. Les auteurs sont soumis à des règles, comme les éditeurs et des normes encadrent la production (numéro ISBN, DOI). L'effort de normalisation dans ce contexte est donc important puisque les ressources produites doivent se soumettre à ces standards. C'est davantage encore le cas pour les bibliothèques, où le système est extrêmement normatif. Former au métier de documentaliste est dans ce cas vraiment une clé importante pour le catalogage et la diffusion des ressources éducatives. Avec le web, il convient aussi d'évoluer pour coller aux référentiels exigés puisque des spécifications donnent des standards et règles sur la structure des documents.

Qualysis a fait l'économie du travail réalisé dans le cadre du projet ressources éducatives pour l'identification et la proposition d'une structure commune de métadonnées pour les ressources éducatives produites par les pays. Ainsi, elle a réalisé une analyse des ressources éducatives existantes en vue de proposer une structure de métadonnées et un profil d'application pour les ressources éducatives. 3178 ressources primaires et secondaires ont été recensées pour les niveaux d'éducation primaire et secondaire premier cycle (1939 ressources éducatives numériques et 1239 ressources éducatives matérielles). On y trouve des ressources mutualisables élaborées sous forme de REL. En termes de plateformes de diffusion de ressources, le Sénégal présente le plus grand nombre avec 13 plateformes recensées pour l'éducation nationale. Toutes les plateformes sont d'accès public, ce qui est central dans un contexte de mutualisation des ressources. En matière d'interopérabilité, la plupart des plateformes n'intègrent pas de standards formels soutenant l'interopérabilité. Les métadonnées le plus souvent relevées sur les ressources éducatives recensées sont comme ci-dessous. En termes de standards de métadonnées, le MLR est proposé pour la description des données ainsi que les profils d'application. Ceci en raison du fait, que des plateformes régionales l'intègrent déjà.

3.1.2 Recommandations pour la production de ressources éducatives numériques

Pour la production de ressources éducatives libres, l'IFEF, a formulé les recommandations suivantes :

- Développer une infrastructure commune
- Rendre largement disponibles les aides méthodologiques
- Éviter la prolifération de profils non interopérables
- Assurer la cohérence et la non-duplication des profils
- Possibilité d'extension des vocabulaires
- Prendre en charge la diversité linguistique

Les recommandations suivantes ont également été formulées par les contributeurs :

- Opérer une harmonisation de l'existant pour le mettre à niveau de certaines recommandations internationales.
- Fonctionner avec des référentiels pour les différents acteurs de la chaîne de production et diffusion des ressources éducatives
- Renforcer les compétences afin de créer l'interopérabilité
- Soutenir la création d'associations et de communautés de pratiques
- Modération par un secrétariat
- Parvenir à des consensus terminologiques, entre différentes langues

3.2 Le développement de bases de données interopérables et le renforcement des capacités des ministères

3.2.1 Enjeux de la production de bases de données

La digitalisation de l'éducation en Afrique subsaharienne s'accompagne de production et diffusion de ressources éducatives accessibles en ligne ou hors ligne. Aussi, dans les instances de gestion de documents numériques, il est nécessaire de déployer et d'utiliser des bases de données documentaires. Les catalogues ont évolué dans le temps. Pour la gestion des documents, les fichiers GBD ont été adoptés au début pour opérer le catalogage. Aujourd'hui, ces bases de données ont évolué et renvoient vers les documents grâce à la référence. Avec l'évolution numérique, les systèmes de gestion de base de données (SGBD) sont devenus relationnels, des bases de données réseaux sont créées ainsi que des catalogues collectifs. Les données qui décrivent une ressource ont été enrichies par des données de transition.

L'entreprise Qualisys a fait l'économie du travail réalisé dans la proposition d'une structure type de base de données documentaires interopérables pour les pays d'Afrique subsaharienne et des prototypes développés en utilisant notamment des logiciels libres open source. La base de données type est proposée à partir d'un modèle web sémantique, normalisé et l'utilisation de PMB comme système de gestion de la base de données documentaire. Cette proposition permet d'avoir d'un côté, les producteurs de ressources et d'un autre côté, les consommateurs qui peuvent effectuer leurs recherches

L'architecture globale sous-régionale proposée est que chaque pays ait sa propre infrastructure de ressources éducatives avec une interopérabilité et possibilité d'échanges de données entre les différentes infrastructures pays. Une démonstration des développements effectués a été faite aux participants des RARE. Les pays sont intéressés par ce projet. Des discussions effectuées, il reste clair que les propositions faites n'ont pas pour vocation de mettre de côté les plateformes nationales dont les pays se sont dotés. Il consiste en une proposition de structures appelant les pays à adopter des structures de base de données interopérables. Aussi, une approche différenciée devra être mise en

œuvre pour la phase 2. Appuyer les pays qui n'ont pas de base de données documentaires à s'en doter et soutenir ceux qui possèdent déjà une base de données documentaires à intégrer les propositions de structure afin de permettre les échanges de documents entre pays.

3.2.2 L'exemple du Sénégal : l'initiative PROMET

Le coordinateur du Système d'information et de management de l'Éducation nationale (SIMEN) et assistant technique du Projet du ministère de l'éducation pour le développement du téléenseignement (PROMET), a présenté la stratégie de production des ressources éducatives libres dans son pays. Deux plateformes de production de ressources existent : SENPROF et APPRENDRE. Il s'agit de deux plateformes de production des ressources utilisées par les enseignants et les inspecteurs de l'éducation. Le personnel du ministère s'y connecte par le SSO (*Single Sign-On*) pour pouvoir produire des ressources au format papier, web et SCORM. Toutes les ressources sont indexées, et la norme internationale utilisée est le MLR.

Une fois les ressources produites et validées, elles sont stockées au niveau de la base de données institutionnelle. La production de ressources par les enseignants se rajoute donc à la production institutionnelle. Ces productions peuvent être partagées sur les sites personnels des enseignants, qui peuvent partager aussi avec d'autres enseignants. Une fois validées par les inspecteurs, ces ressources sont postées sur le portail national PROMET et sont consultables par tous. Beaucoup d'enseignants ont également leur propre site et diffusent leurs ressources.

3.2.3 Recommandations

En termes de catalogage, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Travailler sur l'harmonisation des systèmes : un travail de mise à niveau est à faire
- *Full text* : utiliser le profil d'application LOM, LOM Fr, Sup LOM, MLR. Il faut noter que le MLR récupère la diversité des profils
- Renforcer les capacités du personnel
- Anticiper sur les risques éventuels défavorables à la coopération régionale,
- Appuyer la transformation numérique
- Avoir une stratégie de prospective

3.3 Renforcer la coopération pour repérer et promouvoir les ressources éducatives libres produites par une large variété d'acteurs

3.3.1 Les nouvelles technologies pour permettre la collaboration et le partage d'expérience en matière de ressources éducatives

Le thème de la coopération via les nouvelles technologies a ensuite été abordé. En effet, la co-construction est quelque chose d'essentiel en matière d'éducation. Communiquer sur les licences libres pour que les acteurs intègrent que la copie est légitime et qu'il ne s'agit pas d'un vol si la ressource est sous licence libre est un pilier essentiel pour le développement de ressources éducatives libres. En matière de manuels, il s'agit de travailler sur la licence qui permettra de les laisser en ligne et laisser aux opérateurs locaux la liberté de les imprimer à leur niveau.

Un des exemples de coopération réussi dans le domaine des nouvelles technologies est la création d'OpenEducation global francophone. Dans les années 1990, des enseignants du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et de Media Lab ont eu l'idée d'appliquer l'Opensource à leurs contenus

éducatifs pour partager leurs cours en libre accès. D'abord nommé OpenCourseWare, cette initiative est devenue OpenEducation consortium puis OpenEducation global. Elle compte 250 membres dans le monde et couvre 23 fuseaux horaires.

La pandémie de Covid-19 et le confinement ont accéléré les choses et ont notamment participé à la création d'OpenEducation global francophone. Pour se faire, il a fallu avoir recours au web marketing pour trouver les personnes qualifiées et actives dans le domaine, qui pourraient constituer des relais partout dans le monde. Une conférence en ligne OpenEducation francophone avec tous les réseaux agrégés a été créée. À cette occasion, un événement en ligne avec 47 intervenants 21 webinaires en deux jours et 641 participants uniques de 38 pays différents s'est tenu. Un webinaire qui se tient à fréquence régulière (tous les derniers jeudis du mois) est aujourd'hui mis en place et agrège les 1500 personnes du réseau.

Ces technologies et la capitalisation de ces expériences pourraient être d'une grande aide pour apporter une solution au manque de ressources éducatives de qualité et le manque de ressources imprimées accessibles. En effet, des insuffisances se font sentir, surtout au niveau des contenus et de leur modernisation, notamment les contenus numériques et en langues minoritaires. Une piste intéressante pourrait donc être de repérer les personnes cibles, et pouvoir les financer. Trouver des enseignants qui deviennent porteurs de contenus éducatifs et en engage d'autres. Apprendre à promouvoir les licences libres et négocier avec les éditeurs représente aussi une clé centrale pour faire avancer la production et la diffusion de ressources éducatives libres.

3.3.2 Les recommandations pour mieux repérer, améliorer, valoriser et suivre les ressources éducatives diffusées par les acteurs de la communauté éducative en s'appuyant sur des partenariats stratégiques

Cette sous-thématique a permis de présenter et de discuter les résultats de l'étude réalisée pour la proposition de recommandation repérer, améliorer, valoriser et suivre les ressources éducatives diffusées par les acteurs de la communauté éducative.

Le contexte de la Covid-19 a considérablement changé la donne en termes de ressources éducatives. La pandémie a accéléré la transformation digitale de l'éducation par le renforcement de la diffusion et l'accès de ressources éducatives en ligne ou à distance lors de la fermeture des écoles. L'enseignement à distance permettant de renforcer la résilience de l'éducation face au choc sanitaire a rendu indispensable d'avoir accès à des ressources à distance et manipulables autrement qu'en classe et sur papier. Une importante quantité de ressources éducatives numériques diversifiées est diffusée par la communauté éducative (ministères de l'Éducation, enseignants et apprenants, communautés de pratiques, éditeurs de manuels scolaires, entreprises Edtech (éducation digitale) ou encore les ONG et associations du secteur de l'éducation, etc.). L'exploitation judicieuse de ces ressources existantes permettra aux pays et aux apprenants de répondre aux besoins de diversification de ressources éducatives accessibles aux apprenants. Paradoxalement, ces ressources semblent méconnues. Aussi, pour permettre une utilisation optimale de ces ressources par le plus grand nombre, il s'avère nécessaire de proposer un mode opératoire pour soutenir les initiatives des pays pour les repérer, améliorer, promouvoir et les suivre. Le projet ressources éducatives a ainsi proposé un cahier de charges pour soutenir les initiatives des pays pour mieux repérer, améliorer, valoriser et suivre les ressources éducatives diffusées par les acteurs de la communauté éducative. Ce cahier des charges été discuté lors des RARE.

Pour le repérage, plusieurs recommandations ont été faites : la mise en place d'un groupe de travail régional dédié aux ressources éducatives et constitué par les points focaux nommés au niveau du ministère en charge de l'éducation, l'élaboration d'une grille d'identification des auteurs, éditeurs, communautés de pratiques, associations et entreprises EdTech, l'élaboration d'une grille d'inventaire

des ressources produites (type (physique ou numérique), origine (auteur), format, discipline, etc.), la création d'un annuaire des auteurs de ressources éducatives par pays ou encore la création d'une banque de ressources répertoriées.

Pour l'amélioration, les pistes suivantes ont été abordées : élaboration d'un référentiel commun d'évaluation de la qualité des RE physiques et numériques, normalisation des RE en fonction des critères qualité définis dans le référentiel de d'évaluation, harmonisation des modèles de scénarisation, harmonisation des modèles de médiatisation, harmonisation de la structure des bases de données documentaires, harmonisation des métadonnées, production de RE dans toutes les disciplines et de manière équitable et transformation en REL des matériels pédagogiques financés sur fonds publics.

En matière de valorisation : mise en place d'un portail d'indexation des RE au niveau régional, mise en place d'un dépôt national d'archives sur les REL pour tous les niveaux d'éducation, partage des RE à travers les tous les canaux de communication utilisés par les enseignants et les apprenants, intégration des RE dans programmes éducatifs (scénario d'enseignement et d'apprentissage), formation des enseignants et des apprenants, sensibilisation des cadres des ministères sur l'importance des RE, sensibilisation les parents d'élèves sur l'apport des RE dans la qualité des enseignements et des apprentissages et mise en place de mécanismes d'incitation des enseignants à l'utilisation des RE.

Enfin, pour ce qui est du suivi, l'analyse des données des plateformes numériques des RE, la création d'un tableau de bord collaboratif de suivi, la mise en place d'une enquête ponctuelle auprès des acteurs de la chaîne de production et d'utilisation des RE et l'élaboration d'un plan de production de RE à court et moyen termes ont été cités.

Pour effectuer ce travail et le rendre efficace au plus grand nombre de pays, des partenariats stratégiques doivent être noués avec les opérateurs de télécommunication pour faciliter l'accès aux ressources numériques, avec des éditeurs, des entreprises de technologies éducatives ou encore des diffuseurs nationaux (télévision ou radio) pour valoriser ces ressources.

3.3.3 L'expérience du Tchad dans la production de ressources éducatives libres : défis et avantages

L'expérience du Tchad dans la production de ressources numériques, la formation des enseignants pour soutenir la production et l'utilisation des ressources numériques a été partagée.

L'expérience du Tchad dans la production de REL est un cas intéressant car la réforme des manuels s'est accompagnée dans le même temps d'un appui au numérique pour aider à pallier les insuffisances du système. Lorsque le Tchad s'est retrouvé avec des manuels dépassés, elle a procédé à une actualisation selon les lignes de sa politique éducative nationale. Mais les équipes du ministère chargées de l'éducation ont rapidement fait le constat qu'une réforme actuelle ne saurait se passer d'un volet numérique. Le ratio élèves par manuel était trop faibles et les carences en zones rurales étaient quasiment impossibles à combler. Pour agir au mieux pour leur accessibilité, il a été décidé de numériser les nouveaux manuels. Tous les manuels sont aujourd'hui numérisés.

Pour contribuer à la qualité de l'éducation et familiariser le personnel à l'informatique, l'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation), avec l'appui de l'IFADEM (Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres) a procédé à la formation des enseignants depuis 2016. Les formations au numérique éducatif n'étaient pas forcément accessibles et certains enseignants ne savaient parfois pas utiliser un ordinateur. Un échantillon de 3 provinces a été sélectionné avec plus de 200 inspecteurs responsables de formations pour des formations d'initiation à l'informatique et

internet. Ces formations ont rencontré un rapide succès et il a rapidement été possible de produire des contenus. Au total, ce sont 2000 formations qui ont été effectuées. Avec l'expérience de la pandémie de la Covid-19, les autorités se sont appuyées sur les inspecteurs pour qu'ils servent de modèles et cooptent d'autres inspecteurs pour concevoir des contenus de formation. En plus des 200 inspecteurs ont été engagés, 175 enseignants ont été mobilisés. Ce sont aussi 60 radios communautaires qui ont diffusé ces contenus pour participer à la continuité pédagogique des élèves et leur permettre de valider leur année scolaire.

Fort de cette expérience menée à l'échelle de 3 provinces, le Tchad a lancé une opération d'extension pour couvrir désormais 11 des 23 provinces du pays. Ce travail sur le contenu, leur numérisation et leur validation est désormais mené dans une grande partie du territoire national. Le but du ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique est également d'inclure le plus possible tous les élèves dans la démarche, en enseignant notamment le numérique dans les écoles primaires et secondaires. Un acte a été pris à cet effet. Des lycées ont déjà vécu des expériences de formation à distance.

Le réseau d'experts Ressources éducatives : Inscrivez-vous !

Le réseau d'experts des ressources éducatives a été conçu dans le cadre du projet. Cette plateforme numérique est un outil de mise en relation et de mutualisation destiné aux professionnels spécialistes de l'éducation et du livre. Elle propose un répertoire d'experts, des ressources méthodologiques et thématiques, des témoignages et des partages d'expériences et d'initiatives conduites sur le terrain. Son objectif est de mettre à disposition des experts un espace pour se faire connaître et pour découvrir de nouveaux outils et pratiques dans le domaine des ressources éducatives. Elle permet également aux décideurs politiques, acteurs de la coopération, bailleurs ou privés, d'identifier des experts pouvant répondre à leurs besoins en formation, étude, conseil ou collaboration. De façon plus globale, la plateforme vise à valoriser l'expertise dans le domaine des ressources éducatives, à la promouvoir et à participer à une émulation dans ce domaine de recherche. Interactif et collaboratif, ce réseau dépend de la contribution de ses participants, à qui il revient de le faire vivre et d'en faire un outil de référence dans le domaine. Il concerne éditeurs scolaires et jeunesse, spécialistes en ressources éducatives numériques, formateurs en médiation, pédagogues et chercheurs.

Pour vous inscrire

<https://www.ressources-educatives.org>

The screenshot shows the website's header and main content area. The header includes the logo 'RESSOURCES éducatives' on the left, a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon, and a 'SE CONNECTER' button on the right. Below the search bar is a dark blue navigation bar with the text 'REJOINDRE LE RÉSEAU D'EXPERT·E·S'. The main content area has a dark blue background on the left with the title 'RÉSEAU D'EXPERT·E·S DES RESSOURCES ÉDUCATIVES' and a paragraph of text. On the right, there is a white search box with the text 'RECHERCHER UN·E EXPERT·E' and a section titled 'MEMBRES EXPERT·E·S' with a dropdown menu for 'Type d'expert·e' set to '- Tout -'.



Thématique 4. Renforcer l'utilisation des ressources éducatives par les élèves et les établissements

scolaires en Afrique subsaharienne francophone

Modérateur-riche :

Kiwilhu Tossi Awdou, Directeur de la formation des enseignants, Tchad

Mokhtar Ben Henda, Maître de conférences HDR, Sciences de l'Information et de la Communication, Université Bordeaux Montaigne, France

Mona Laroussi, Directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation (IFEFF)

Intervenant-e-s :

Bazongo Bagnikoué, Responsable principal de projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », UNESCO Dakar

Omar Thiam, Spécialiste de programme, Bureau international d'Éducation

Afsata Paré Kaboré, professeur titulaire des universités en sciences de l'éducation à l'Université Norbert Zongo à Koudougou au Burkina Faso, APPRENDRE

Idalina Rodrigues, Coordinatrice régionale Imaginecole, UNESCO Dakar

Aliou Sow, Directeur général des Éditions *Ganndal*, Beluga Aprelia

Laure Etcheto, Responsable projet à l'Institut français de Guinée

Jacques Dang, Responsable des Relations internationales à l'Université numérique de France

Feno Soja Richard Andrianiriana, Représentant de Madagascar

Massata Ndiaye, Docteure en informatique, spécialité numérique éducatif Digitalisation de formations, Université virtuelle du Sénégal

Michel Kenmoe, Conseiller régional pour la Communication et l'information, UNESCO Dakar

Trois panels ont permis de traiter trois sous-thèmes clés sur le renforcement de l'utilisation des ressources éducatives par les élèves et les établissements scolaires en Afrique subsaharienne : i) la formation des enseignants à l'utilisation des ressources éducatives, ii) Les plateformes régionales de ressources éducatives numériques en ligne pour le renforcement de la mutualisation des ressources éducatives et le déploiement de solutions off-line pour renforcer l'accès équitable des élèves aux ressources éducatives numériques, iii) l'intégration des REL dans les politiques et stratégies de production et diffusion des RE et qui constitue une modalité pratique pour renforcer la production et la mise à disposition des ressources éducatives mutualisables. Ce sous-thème a présenté et discuté le guide élaboré dans le cadre du projet ressources éducatives par le Bureau de l'UNESCO à Dakar en collaboration avec le secteur de la communication de l'UNESCO.

4.1 La formation des enseignants pour une utilisation innovante des ressources éducatives

La question de la formation est cruciale pour l'utilisation efficace et innovante des ressources éducatives par les élèves et les établissements d'enseignement scolaire. L'analyse diagnostique des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives réalisée dans trois pays pilotes a fait ressortir l'insuffisance de la formation des enseignants à l'utilisation des ressources éducatives. Aussi, les RARE ont permis de présenter deux initiatives d'appui de l'UNESCO à la formation des enseignants pour l'utilisation des ressources éducatives et le programme de recherche OPERA de l'AUF qui renseigne sur les pratiques de classe des enseignants en matière d'utilisation des ressources éducatives et les orientations nécessaires pour l'amélioration de ces pratiques.

4.1.1 *Les initiatives de formation des enseignants à l'utilisation des ressources éducatives*

4.1.1.1 **Le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel »**

Disposer de ressources éducatives de qualité ne suffit pas si les enseignants ne sont pas formés à leur utilisation. En effet, ils sont les premiers médiateurs entre la ressource et l'élève et ils influencent la réception qu'il en fera. Le renforcement des résultats d'apprentissage dépend donc de la bonne utilisation des ressources disponibles par l'enseignant. La disponibilité d'enseignants qualifiés avec une meilleure méthode permet une utilisation optimale de l'ensemble des matériels didactiques, peu importe leur format : numérique, vidéo ou audio. Le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » agit dans ce sens puisqu'il vise à renforcer les résultats d'apprentissage des élèves en agissant sur les capacités des enseignants. Dans cette optique, le projet se développe autour de deux actions phare : la création d'un référentiel métier pour les enseignants et l'évaluation des enseignants et sa capacité à évaluer. L'objectif, à terme, est la conception d'un cadre d'orientation curriculaire dans l'ensemble des pays couverts.

De nombreux défis se sont présentés aux équipes durant les différentes phases de travail. Il a d'abord fallu répertorier les documents qui régissent la profession enseignante dans les cinq pays cibles. Certains étaient incomplets et ne présentaient pas toutes les dimensions qu'un référentiel devrait présenter (formation, compétences, métier). Le deuxième grand défi a été de travailler en vue d'une harmonisation des référentiels en un socle commun. En effet, certains pays disposaient de normes similaires qu'il fallait repérer et relever pour concevoir un tronc commun. Actuellement, les équipes ont terminé les documents d'états des lieux de la profession enseignante et sont en cours d'élaboration du cadre commun d'orientation curriculaire pour la région. Le second volet se concentrera sur la formation initiale des enseignants, notamment en incluant les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les programmes.

4.1.1.2 **L'appui du Bureau international d'éducation dans la formation des enseignants**

L'enseignant est considéré comme la clé du succès des enseignements par le BIE-UNESCO, institut spécialisé de l'UNESCO dans les curricula. Il est la condition sine qua none du fonctionnement de toutes les initiatives menées. Il a plusieurs fonctions : produire de ressources éducatives, guider les élèves pour leur utilisation, leur donner envie d'effectuer des recherches personnelles, etc.

Le BIE s'intéresse donc aux études pratiques et à la mise en œuvre des résultats pour adopter une vision globale, systémique, holistique. Il agit autour de 4 axes stratégiques : renforcement des capacités, production et gestion des connaissances (capacité de recherche et prospective, outils de

renforcement des capacités du BIE, centre de Documentation) via notamment l'initiative HELA (*Hybrid Education, Learning and Assessment*), vulgarisation et engagement et développement institutionnel du BIE. Le BIE travaille également à des formes d'enseignement adaptées au contexte Covid-19 en capitalisant les expériences tenues dans les pays africains pour maintenir la continuité pédagogique et assiste les pays dans leurs réformes des systèmes éducatifs. Plus spécifiquement pour le développement des ressources éducatives, le BIE identifie, analyse, gère et diffuse l'état actuel des connaissances sur les tendances et les questions sur le curriculum, la science de l'apprentissage et HELA, développe, produit et met à jour des outils et guides pour le renforcement des capacités et conserve, numérise et promeut les collections du BIE.

Les actions détaillées :

- Mise en place d'un pack de ressources diversifiées ;
- Partenariat avec d'autres universités pour développer la recherche (articles, études, mémoires, ...) ;
- Différentes études de cas réalisées par des experts du BIE ;
- Promotion de l'éducation, de l'apprentissage et de l'évaluation hybrides (HELA) favorable à une utilisation des REL,
- Promotion de la créativité face à la mémorisation en s'appuyant aussi sur les REL ;
- Numérisation et vulgarisation de documents de référence du centre de documentation du BIE (au moins 1 000 manuels scolaires...) ;
- Promotion des collections du BIE par des expositions, des présentations lors de conférences, des événements spéciaux etc.

4.1.1.3 Le programme OPERA (Observation des pratiques enseignantes dans leur rapport avec les apprentissages des élèves) du groupe d'expertise thématique APPRENDRE

Le programme OPERA consiste à conduire des recherches en observation des pratiques enseignantes dans leur rapport avec les apprentissages des élèves. Elle se concentre alors sur les usages et pratiques informels et non codifiés. Les ressources éducatives, sans être un point central de ces observations, font l'objet d'une certaine attention, notamment l'usage des manuels par les enseignants. Les études ont jusque-là montré que la plupart du temps, les professeurs s'en tiennent à un usage assez traditionnel et codifié. Il se contente de suivre les instructions et ne mettent que rarement les enfants en activité. Sur les manuels, deux observations sont ressorties : les enseignants utilisent davantage leur manuel de l'enseignant quand ils en disposent et les manuels de lecture puis de mathématiques sont les plus utilisés.

L'un des aspects centraux sur lequel insiste le programme OPERA est l'adaptation des ressources au contexte de la classe. L'enseignant disposent de prescriptions, mais il doit analyser ses pratiques et celles des autres professeurs pour rendre le plus optimal possible son usage des ressources disponibles. Il s'agit d'un des défis du programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement des ressources), qui produit des ressources mais encourage d'abord les enseignants à cette auto-analyse et à cette prise de décision. Pour ce faire, des formations de tuteurs sont organisées dans ce cadre.

OPERA et APPRENDRE sont donc des dispositifs centrés sur les pratiques enseignantes qui partent du postulat que les professeurs sont à même d'améliorer de façon autonomes leurs usages des ressources éducatives et de les adapter à leurs contextes de classe.

4.1.2 Les objectifs de ces initiatives

Ces initiatives, en se concentrant sur la question enseignante, permettent de s'inscrire dans la continuité et en complément du projet Ressources éducatives. Les enseignants, principaux médias

entre une ressource et l'élève sont la condition nécessaire d'une bonne utilisation, compréhension et apprentissage.

Le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » vise à renforcer les résultats d'apprentissage des élèves de 5 pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) en agissant sur la qualification, la gestion et la gouvernance des enseignants. Par cela, il prend en compte l'environnement évolutif dans lequel sont utilisées les ressources éducatives et agit pour développer de meilleures pratiques dans leur utilisation.

Le BIE-UNESCO dans son appui aux enseignants agit pour une évolution du paradigme de « l'apprenant consommateur », vers un modèle de l'apprenant co-acteur de sa formation. Il cherche étendre et rendre plus commune l'adoption de la pédagogie inversée par les enseignants afin d'encourager l'exploitation des ressources éducatives. Enfin, il s'agit également de donner l'opportunité aux apprenants d'apprendre autrement dans le cadre d'une pédagogie ouverte en incitant l'exploitation des ressources éducatives, ce qui devrait se solder par une stimulation de la production de nouvelles ressources.

OPERA vise à décrire, expliquer et comprendre ce qui se passe en classe, c'est-à-dire recueillir et analyser comment les maîtres enseignent et font apprendre aux élèves dans un contexte scolaire d'Afrique subsaharienne. Cette compréhension d'un contexte et des conditions observables d'enseignement au primaire a pour finalités d'apporter des données nouvelles riches d'analyses à poursuivre mais aussi d'améliorer les outils de la formation des enseignants et de leur accompagnement professionnel par les cadres en charge de leur supervision pédagogique. Le programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement des ressources) est lui financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'Agence Universitaire de la francophonie (AUF) et s'adresse aux directions techniques des ministères et à leurs services déconcentrés pour produire de l'expertise et réaliser de la mise en réseau. Ses objectifs : Renforcer les capacités en ingénierie de formation des directions et institutions nationales en charge de la formation initiale et continue des personnels enseignants, accompagner les Ministères de l'éducation dans la conception et la mise en œuvre de stratégies et démarches d'accompagnement professionnel des enseignants en poste, adossées à une analyse des besoins et à des pratiques professionnelles réelles, sans créer de dispositifs supplémentaires, accompagner la transformation de la culture professionnelle de la supervision pédagogique (culture de l'accompagnement plutôt que d'évaluation-sanction, évolution vers des évaluations de performance d'établissement et le pilotage de la formation des enseignants) et coconstruire dans les pays et entre pays des communautés de pratiques et de recherche pluridisciplinaires autour des apprentissages des élèves au primaire et au secondaire.

4.1.3 Les recommandations en matière de formation des enseignants pour les ressources éducatives

Le Bureau international d'éducation (BIE-UNESCO) a formulé des recommandations à propos de la place des enseignants dans l'utilisation des ressources éducatives :

- Développer davantage des solutions technologiques facilitant l'accès sans internet aux ressources éducatives libres
- Développer les compétences numériques des enseignants (
- Donner l'opportunité aux apprenants de se familiariser à l'environnement et aux outils numériques
- Emmener les enseignants à encourager les apprenants à réviser les contenus et à en créer de nouveaux.

- Adapter les contenus diffusés par les universités occidentales aux réalités locales du continent, tout en continuant à valoriser la production des universités africaines.
- Augmenter et promouvoir la création des licences d'utilisation libres de droits

4.2 Les plateformes régionales de mutualisation des ressources éducatives développées entre plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

4.2.1 *La plateforme Imaginecole*

En mai 2020, au cœur de la pandémie de Covid-19, un consortium de trois partenaires (UNESCO, UNICEF et Banque mondiale) avec l'appui du GPE (Partenariat mondial pour l'éducation) et de l'UNESCO Dakar lance l'initiative Imaginecole dans 10 pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du centre : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et Cameroun. Des partenaires techniques appuient à la mise en œuvre comme Canopée, qui a participé à la formation des enseignants et à la mise en place de la plateforme. Imaginecole est une plateforme régionale qui se décline en autant de plateformes pays, qui disposent d'un espace personnalisé et personnalisable. La première phase, organisée avec le GPE s'est étendue de septembre 2020 à février 2022 et a consisté principalement en une réponse d'urgence à la situation sanitaire. Cette expérience s'est ensuite étendue pour pouvoir s'installer et perdurer au-delà de l'urgence du Covid-19. 3 composantes constituent le programme :

- Des plateformes de formation en ligne qui proposent des contenus de formation, des ressources sous forme de capsules animées, etc.
- Des ressources éducatives mutualisées
- La formation des enseignants sur le numérique éducatif et la didactique. Douze modules éducatifs à destination des enseignants ont été créés pour les familiariser au fonctionnement de la plateforme.

L'objectif général du projet Imaginecole est d'assurer la continuité pédagogique, de mutualiser les ressources éducatives et de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans l'éducation à distance. Plus spécifiquement, il s'agit de mettre à la disposition des élèves du primaire et du secondaire des ressources éducatives numériques via une plateforme régionale pour leur assurer une continuité pédagogique dans le contexte de la Covid-19, et renforcer la résilience de leur système éducatifs à faire face et à prévenir de crises futures.

Avec Imaginecole, ce sont 102 formateurs de formateurs qui ont été formés. Ils ont formé 5800 enseignants grâce à des formations en cascade. Un concours Créathon a aussi été lancé. Il s'agit pour les équipes de l'UNESCO d'identifier des enseignants en capacités de produire des scénarios pédagogiques et de les récompenser à l'occasion de cet événement. Les enseignants primés se sont vu offrir des ordinateurs portables pour les encourager à continuer à alimenter la plateforme en ressources éducatives de qualité. Ils pourront, à terme, renforcer l'équipe pays pour la production de ressources éducatives. La Mauritanie a rejoint dernièrement Imaginecole et d'autres pays sont prévus pour la phase 2.

4.2.2 *La plateforme BELUGA*

La pandémie de Covid-19 a bouleversé les systèmes éducatifs en occasionnant des fermetures d'écoles, des décrochages scolaires et des formes d'enseignement alternatifs. Les acteurs de l'éducation se sont retrouvés confrontés à la nécessité de maintenir la continuité pédagogique. Pour

répondre à cette situation, le Bureau de l'UNESCO à Abuja (Nigéria) a pris l'initiative de travailler en partenariat avec des structures dédiées à la cause de l'éducation et de la culture, les Éditions Ganndal et APRELIA, pour monter une plateforme numérique pour des ressources éducatives et de contenus de formation à la disposition des acteurs du processus enseignement-apprentissage que sont les élèves, les enseignants et les chefs d'établissement. La plateforme BELUGA-EDU.ORG est conçue pour servir d'outil d'information, d'échange d'expériences, de partage et de mise en lumière de réponses innovantes prometteuses, pratiques et dynamiques, s'adressant à la fois aux élèves (supports de lecture et pédagogie), aux enseignants (ressources éducatives pour le développement professionnel), aux chefs d'établissement et autres encadreurs pédagogiques (projet école), ainsi qu'aux parents d'élèves.

La plateforme BELUGA vise quant à elle à contribuer à la continuité éducative en fournissant des ressources numériques destinées à deux principaux types de publics, en vue de contribuer à la continuité de leurs apprentissages et/ou de leur développement professionnel (élèves et familles et enseignants, formateurs d'enseignants, chefs d'établissement, conseillers pédagogiques), à mettre à profit cette période de fermeture des écoles pour permettre aux acteurs éducatifs de découvrir de nouvelles formes de développement professionnel, basées sur des ressources éducatives libres africaines et plaçant l'établissement au cœur des processus, à favoriser les échanges de pratiques mises en œuvre par les écoles en vue de la continuité pédagogique et du renforcement mutuel, à mettre en lumière des initiatives pionnières de la sous-région apportant des réponses pertinentes en mesure de faire école et à informer de solutions apportées dans d'autres régions du monde confrontées au même défi.

Dans le cadre de BELUGA, depuis le Webinaire de lancement de l'initiative en date du 25 Juin 2020, des ressources éducatives libres, des ouvrages de lecture et guides pédagogiques, des matériels complémentaires en didactique conçus par l'UNESCO et lors d'expériences antérieures ont été mis en ligne. Ce sont pour les élèves des livres scolaires et matériels de lecture, pour les enseignants des guides pédagogiques et autres ressources produites par IFADEM, TESSA, APRELIA, UNESCO, etc. et pour les chefs d'établissement, divers outils pratiques de développement professionnel et un espace de discussion et de mutualisation par rapport aux réponses et innovations apportées pour la résolution des problèmes de l'école qui leur apportent un appui pour la gouvernance de leur établissement. La plateforme est passée de 54 600 visites il y a 9 mois à plus de 216 320 aujourd'hui. Les principaux résultats : sélection, catégorisation, mise en ligne et promotion des ressources éducatives numériques libres, choix et adaptation pédagogique des ressources documentaires de lecture pour les élèves et enseignants, opérationnalisation du forum d'échanges et mise en valeur des contributions respectives des partenaires

4.2.3 L'initiative AFRIKALAN : une solution off-line comme soutien à l'accès aux ressources éducatives par les élèves des zones défavorisées

AFRIKALAN est une technologie innovante pour la diffusion des ressources éducatives numériques sans connexion internet (off-line) en Guinée. Conçu avec la technologie Raspberry Pi, il s'agit de petits ordinateurs éducatifs qui permettent un accès hors ligne aux logiciels éducatifs et contenus éducatifs libres. Ils ont été placés dans 10 bibliothèques publiques et 14 bibliothèques scolaires. Les enfants peuvent y brancher des souris, casques, ou smartphones et avoir accès à des jeux éducatifs et des contenus, livres et encyclopédiques libres de droits (Wikipédia par exemple). Les petits ordinateurs coûtent environ 60 euros pièce. Il faut également compter l'équipement pour les brancher dessus. 5 dispositifs de ce type ont été installés par bibliothèques. Le coût de revient est donc estimé à 1200 euros par bibliothèques publiques et 2500 euros par bibliothèques scolaires.

Le programme AFRIKALAN visait lui à permettre l'accès à des matériels et ressources éducatives aux enfants, en particulier dans les zones rurales éloignées des pôles urbains. En effet, le faible coût, la simplicité technique (pas de maintenance informatique à réaliser), la bonne résistance à la poussière, la facilité d'utilisation et la très faible consommation en énergie rendent ce système idéal dans les contextes de précarité de nombreuses zones rurales africaines, qui se caractérisent par un manque de connectivité, d'infrastructures et d'électricité.

Le bilan des trois premiers mois d'AFRIKALAN en Guinée, permet de constater que les appareils ont tous été beaucoup utilisés et qu'il y a eu une fréquentation plus importante des bibliothèques. Les autorités communales et préfectorales se sont particulièrement impliquées dans l'initiative. En matière de contenus consultés sur les machines, 59% étaient des jeux éducatifs, 25% des vidéos, livres et audios et 15% du contenu encyclopédique. Les livres guinéens en particulier ont eu beaucoup de succès. Des faiblesses ont aussi été notées. Au niveau des contenus, plus de contenus (jeux notamment) pourraient être adaptés au contexte. Les ressources pourraient également être adaptées en fonction des tranches d'âge et les bibliothécaires être mieux impliqués dans le processus. En complément aux ressources off-line libres, les bibliothèques ont aussi été appuyées avec des ressources matérielles par le biais de dotation et d'achats de livres et d'ordinateurs. Des formations de personnel ont aussi été organisées.

4.3 L'intégration des ressources éducatives libres dans les politiques et stratégies des ressources éducatives en Afrique subsaharienne pour le renforcement de la mutualisation et la diversification des ressources éducatives

4.3.1 Caractéristiques et enjeux de l'intégration des ressources éducatives libres

L'apport que peuvent constituer les ressources éducatives libres pour la diversification des ressources éducatives et le renforcement de leur accès a aussi été discuté.

Les REL sont issues du mouvement du logiciel libre, qui s'inscrit dans l'initiative Open Course Ware du MIT. En 2002, les ressources éducatives libres sont mentionnées pour la première fois à un forum de l'UNESCO. Entre 2003-2007, les Universités Numériques thématiques sont lancées en France et en 2008, la Khan Academy. La Déclaration de Paris sur les ressources éducatives libres est faite à l'occasion du premier congrès mondial sur les REL organisé par l'UNESCO en 2012. Mais c'est seulement en 2019 que l'UNESCO adopte la recommandation de l'UNESCO sur les REL.

Ces ressources ont d'abord concerné l'enseignement supérieur, viennent du numérique et sont devenues pédagogiques. Elles se sont rapidement focalisées sur les manuels ouverts, les Open textbook. Elles sont libres d'accès, de stockage, de réutilisation, de modification, de réassemblage et de remixage. Elles doivent permettre les 5R : RETENIR (télécharger, dupliquer, conserver, le contenu autant de fois ou aussi longtemps que voulu), RÉUTILISER (utiliser le contenu de diverses manières selon les propres fins de chacun), RÉVISER : (adapter, modifier ou traduire la ressource), REMIXER (combiner la ressource ou ses modifications à une autre) et REDISTRIBUER (partager la ressource ou ses modifications avec d'autres).

Plusieurs enjeux les sous-tendent : exigence de qualité, rôle du renforcement des capacités, rôle de la mutualisation, transversalité interministérielle et relations entre secteurs public et privé.

4.3.2 Un exemple de l'intégration des ressources éducatives libres dans les stratégies éducatives : Madagascar

À Madagascar, les cadres réglementaires ont encouragé le développement des ressources éducatives libres (REL). En 2016, avec l'appui de l'UNESCO, les ministères de l'Éducation et de la Culture rédigent un document de stratégie pour les REL. Cinq axes sont alors soulignés : les REL dans leur appui à l'enseignement, l'apprentissage et la recherche, leur accès universel, la mise en place d'une assurance qualité, le renforcement des capacités pour la production et la diffusion et l'encouragement à la création, au partage et à l'utilisation de ces ressources. En 2018, le ministère avec l'appui de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) rédige la politique en matière de technologie de l'information et de la communication de l'éducation (TICE). Il s'agit de concevoir un cadre réglementaire pour l'usage des TICE dans le contexte des enseignements/apprentissages. Enfin en 2020, la riposte COVID est adoptée pour assurer la continuité pédagogique au temps de la pandémie. Cette réponse bénéficie du soutien de la Banque mondiale, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de l'Agence française de développement (AFD).

Les ressources concernées étaient des contenus numériques, des émissions radios, des tutoriels vidéo et des livrets d'auto-apprentissage pour les élèves de tous les niveaux, et des contenus numériques, émissions radios, tutoriels vidéo, contenus interactifs et ressources d'auto-formation pour les enseignants.

L'utilisation de tous les canaux possibles a été envisagée pour élargir l'accès le plus possible : plateformes e-learning, plateformes d'animation scientifique, bibliothèque numérique, radio, télévision et solutions offline comme les tablettes et Raspberry Pi.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour développer ces ressources. Une communauté REL pour assurer la conception et l'assurance qualité a été organisée. Les concepteurs et les enseignants du primaire ont été formés en e-learning. Les équipes du ministère les ont dotés de tablettes avec charge solaire. Elles ont également été conscientes de l'importance de la vulgarisation et ont organisé des concours pour la production de REL.

Plusieurs défis se sont posés aux équipes des ministères. D'abord, la conception et diffusion de REL sous-entend un investissement économique conséquent, des actions ciblées et concentrées qui demandent des compétences et une nouvelle structure organisationnelle qui permette une forte mobilisation de tous les acteurs concernés. Il est aussi nécessaire de disposer d'infrastructures, de matériels et de connectivité suffisants. Sur le plan des politiques et stratégies, il a également fallu mettre en place un cadre réglementaire adapté au contexte malgache et adopter la politique en matière de TICE. Cette dernière a fait l'objet d'un travail particulier pour garantir un alignement avec les autres politiques en vigueur pour une meilleure cohérence des actions, intégrer les REL, disposer d'une portée et d'échelles claires et de domaines thématiques clairs (compétences, structure organisationnelle, infrastructure, etc.). La question de la réforme curriculaire pour prendre en compte ces évolutions s'est aussi posée, ainsi que le développement de nouvelles ressources pour aider les enseignants.

En matière de perspectives, les prochaines étapes envisagées sont : l'autonomisation d'une unité de production des REL aux niveaux central, régional, des établissements, le développement d'un partenariat-action sur l'acquisition et le recyclage d'ordinateurs pour l'équipement dans les écoles, des partenariats avec les opérateurs téléphoniques pour démocratiser l'accès, l'électrification solaire pour certains établissements, la dotation de radios manivelles hybrides pour les écoles en brousse et l'acquisition d'équipements FM pour opérationnaliser une chaîne éducation.

4.3.3 Un guide d'intégration des REL dans les stratégies et politiques de ressources éducatives des pays d'Afrique subsaharienne.

Pour que les ressources éducatives soient optimales et apportent une véritable plus-value, elles doivent répondre à plusieurs caractéristiques. Elles sont un outil efficace pour renforcer les capacités des pays, à la condition que les parties prenantes comprennent la valeur ajoutée des REL et qu'elles aient la capacité et le savoir-faire (y compris les compétences numériques) pour créer, accéder, réutiliser et redistribuer les REL. Les outils sous licence ouverte, plateformes, etc. doivent être disponibles pour que les REL puissent être facilement retrouvées. Les REL doivent aussi être disponibles en plusieurs langues pour renforcer la qualité de l'éducation et l'inclusion, et pas seulement en anglais. Elles doivent aussi être accessibles à des publics divers : personnes en situation de handicap, aux autres groupes vulnérables, et hors ligne si nécessaire. Pour ce faire, les investissements publics dans les infrastructures pour les REL favorisent l'accessibilité. Pour assurer la qualité des REL et faire en sorte qu'elles soient comparables ou supérieures à celle des documents similaires non REL, des mécanismes d'assurance qualité traditionnels et non traditionnels doivent être mis en place. Pour la durabilité, il convient de développer et maintenir des modèles de durabilité traditionnels et non traditionnels, avec pour principe que les utilisateurs finaux et les enseignants n'assument pas le coût des ressources pédagogiques, tout en renforçant des mesures incitant les parties prenantes à utiliser les REL. Ces perspectives ne pourront être atteintes que par la mise en place de politiques et la coopération internationale. Les modèles d'approvisionnement reflètent le besoin de licences ouvertes. Les directives, normes et autres documents d'orientation au niveau national et institutionnel doivent stimuler la création, l'accès la réutilisation, la réaffectation, l'adaptation et la redistribution de REL de qualité par les éducateurs et les apprenants, et le soutien aux communautés. Des incitations au développement professionnel des enseignants pour l'utilisation et la création de REL doivent aussi être mises en place. L'alignement doit se faire sur d'autres politiques de licences ouvertes (accès ouvert, données ouvertes, logiciels libres, science ouverte). La collaboration transfrontalière entre les régions, les institutions, les pays, les catégories de parties prenantes est donc nécessaire pour faire avancer les 4 domaines de la recommandation REL et faire du libre accès la colonne vertébrale des REL pour créer de la connaissance au niveau mondial. La coopération est intra/interinstitutionnelle, inter/régionale, sectorielle doit être explorée également.

Quelques propositions d'éléments de stratégies nationales :

- Avoir une approche transversale au niveau des ministères
- S'appuyer sur les forces et atouts du secteur public comme du secteur concurrentiel
- Préserver un lien étroit avec l'auteur.

Les recommandations formulées à travers le guide d'intégration des REL dans les stratégies et politiques de ressources éducatives des pays sont les suivantes.

Pour le renforcement des capacités des parties prenantes :

- Élaborer des supports de formation en français et dans les langues officielles des pays
- Reconnaître les compétences sur les REL dans la profession enseignante
- Actualiser les programmes de formation initiale des enseignants
- Renforcer les capacités des formateurs des établissements de formations des enseignants (ENS : écoles normales supérieures, Facultés des sciences de l'éducation)
- Créer des communautés de pratique sur les REL
- Intégrer l'utilisation des REL dans les programmes d'études des étudiants (par exemple dans les soft skills ou les unités d'enseignement libres ou optionnelles)
- Former les personnels des agences ou structures chargées de l'assurance qualité
- Intégrer l'éducation ouverte et les REL dans les activités d'animation scientifique des structures de recherche (service, division ou direction de la recherche) des établissements d'enseignement supérieur
- etc.

Pour favoriser un accès affectif, inclusif et équitable à des ressources éducatives en ligne de qualité :

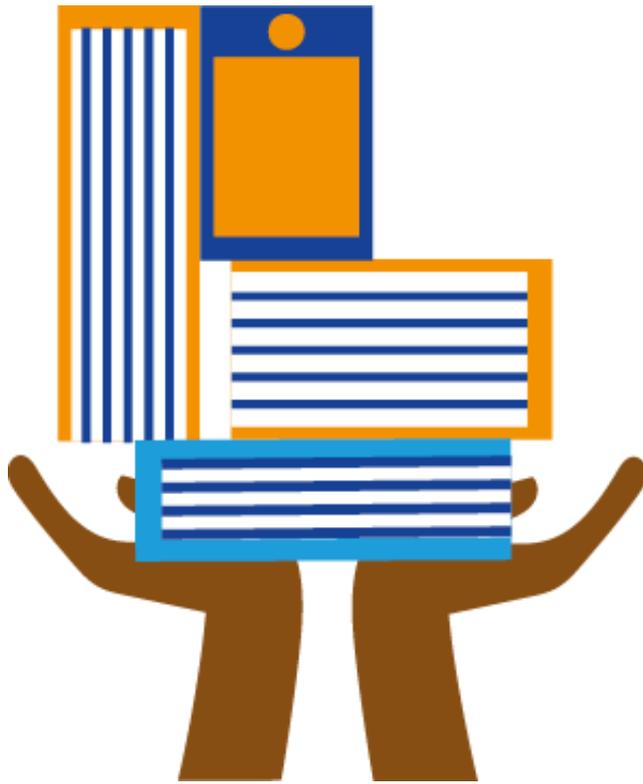
- Doter le système éducatif d'un réseau national de télécommunication pour l'éducation et la recherche facilitant l'accès (gratuit ou semi gratuit) aux REL
- Mettre en place des plateformes de REL en ligne multilingue, accessible hors ligne, adaptées à tout type de terminal de connexion (laptop, smartphone, tablette)
- Mettre en place un dépôt national d'archives sur les REL pour tous les niveaux d'éducation
- Faciliter l'accès à la connexion internet et aux matériels informatiques pour les enseignants et les apprenants
- Favoriser le développement de REL respectant les normes d'interopérabilité, de transférabilité et d'impression
- Développer un partenariat public-privé avec les éditeurs pour accélérer le développement des REL, les entreprises Edtech pour accélérer le développement des REL
- etc.

Pour favoriser la création de modèles de durabilité pour les ressources éducatives libres :

- S'assurer que les matériels pédagogiques financés sur fonds publics soient des REL
- Engager des discussions interrégionales sur la création, la traduction, l'adaptation, l'accès et le financement des REL
- Associer les enseignants et les apprenants dans l'élaboration des politiques de REL
- Nouer des partenariats avec les éditeurs pour développer un modèle économique durable d'achat de REL
- Initier des enquêtes sur la mise en œuvre des REL et partager avec toutes les parties prenantes (dispositif d'amélioration continue).

Pour promouvoir et renforcer la coopération internationale en matière de ressources éducatives libres :

- Intégrer le pays et ses communautés de pratique au niveau des communautés de pratique régionales et internationales : OEG, nœud OER Commons, OER Africa, ICDE, Creative Commons Global Network ;
- Favoriser la présence digitale des pays francophones dans les plateformes régionales et internationales : OER World Map, Open Gov Partnership ;
- Améliorer la présence digitale des communautés de pratique locales ;
- S'aligner aux normes internationales d'interopérabilité des REL ;
- Contribuer à la recherche internationale sur l'éducation ouverte et les REL.



Thématique 5. Améliorer la qualité, la diversité et la disponibilité des ressources éducatives pour les élèves par le renforcement des interactions entre

acteurs publics et acteurs privés

Modératrice :

Sylvie Marcé, Commissaire générale des États généraux du livre en langue française dans le monde

Intervenant·e·s :

Roda Mohamoud Issa, Chef de service Edition au CRIPEN, ministère de l'éducation - Djibouti

Helikanto Rakotovololona, Directrice des curricula et des recherches pédagogiques, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et professionnel

Loubna Joheir Fawaz, Directrice de la Librairie *Vents du Sud* à Nouakchott, Mauritanie

Khamisse Cherfedine, Directeur du curriculum et de la promotion des langues nationales, ministère de l'Éducation, Niger

Sébastien Ntahongendera, Directeur du centre burundais pour la lecture et l'animation culturelle

Wahidat Hassani, Direction générale des Arts et de la Culture, Comores

Binta Tini, Créatrice de la librairie *La Farandole des livres* au Niger, membre de l'Association internationale des libraires francophones

Amévi Koutche, cheffe de division de l'édition et de la promotion littéraire, ministère de la Culture, Togo

5.1 Les différents systèmes de production, de diffusion et de distribution des livres scolaires et de leurs principaux avantages ou limites

Le tableau ci-dessous tend à synthétiser les différentes approches adopter par les gouvernements des 16 pays pour la production, la diffusion et la distribution des manuels scolaires. Il a été réalisé par la modératrice de la thématique 5 des rencontres à partir des informations disponibles sur internet et d'échanges avec des éditeurs scolaires locaux et internationaux.

L'objectif de cette synthèse, quoique incomplète car aucune information n'avait été trouvée pour le Tchad, a permis d'initier les échanges lors de session organisée pour dresser un « Panorama des différents systèmes de production, de diffusion et de distribution des livres scolaires et de leurs principaux avantages ou limites » où les représentants des États ont été invités à s'exprimer sur leur système, à apporter des précisions sur les informations présentées et à les corriger si nécessaire. Le tableau ci-dessous constitue donc une photographie à date et pourra être amenée à évoluer selon les retours des participant·e·s.

Pays	Programme et intention pédagogique	Conception séquences	Édition Réalisation	Production (mef éditoriale) Fabrication	Distribution aux Académies	Distribution aux écoles	Nb livre/niv/matière
Djibouti Madagascar Mauritanie	État					État	Unique
Congo Brazzaville Burundi Guinée Burkina Faso Togo	État			AOI Acteurs privés		État	Unique
Côte d'Ivoire Mali	État		AO/Gré à gré			État	Unique
RDC Niger ?	État	AOI Acteurs privés				État	Unique
Sénégal	État	AOI Acteurs privés avec préférence nationale Agrément national (y compris écoles privées) et répartition par académie				État	Plusieurs
République Centrafricaine	Gré à gré / Acteurs privés					État	Unique

Synthèse établie par la modératrice en fonction des informations disponibles, à adapter en fonction des retours des acteurs.

5.1.1 Les systèmes de production, de diffusion et de distribution des livres scolaires gérés par l'État

À Madagascar, l'édition scolaire est essentiellement gérée par l'État au niveau de la conception. L'édition / impression fait l'objet d'appel d'offres locaux. La distribution est pilotée par l'État, en coopération avec les librairies. La conception en interne fonctionne bien quand elle est basée sur des programmes préexistants. La mise en place de nouveaux programmes peut nécessiter un accompagnement par des experts... Plusieurs avantages existent dans ce système :

- Acquisition de nouvelles compétences techniques des concepteurs du ministère de l'Éducation nationale (experts internes disponibles) ;
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques lorsqu'il y a accompagnement des éditeurs, imprimeurs (ex : refonte éditoriale) ;
- Développement des compétences rédactionnelles des concepteurs et de leur créativité.
- Les limites sont les suivantes :

- Compétences techniques limitées des concepteurs du ministère de l'Éducation nationale en matière de conception et d'édition ;
- Insuffisance de moyens matériels en matière de conception, d'édition ;
- Insuffisance de moyens financiers pour la diffusion et la vulgarisation (problèmes de stockage des ressources éducatives dans les établissements, conditions parfois non-adéquates à la conservation des manuels en bon état).

À Djibouti, toutes les ressources éducatives sont produites par un établissement public, le Centre de recherche, d'information et de production de ressources éducatives (CRIPEN), créé en 1993. Tous les maillons de la chaîne du livre sont présents au sein du CRIPEN qui est également centre de formation avec du télé-enseignement (commission rédaction, PAO, DAO, commission iconographique pour les textes, photos, droit d'auteurs, l'imprimerie scolaire...). L'objectif du CRIPEN est : 1 livre par matière, par élève, avec un retour des enseignants, du préscolaire à la terminale, dans toutes les disciplines. Le pays est composé d'1 million d'habitants, 220 écoles primaires publiques, 40 collèges et 20 lycées. Le CRIPEN reçoit le soutien du gouvernement avec l'autonomie financière (une ligne budgétaire liée la conception et une autre à la production). Pour la conception, ce sont les enseignants qui rédigent les manuels, et les directeurs pédagogiques qui participent aux commissions. Les équipes du CRIPEN font en revanche appel à des experts internationaux pour la formation des enseignants qui deviennent des concepteurs. Pour l'impression, l'imprimerie scolaire se fait à l'étranger car il est impossible de supporter la demande au niveau national. Le coût s'élève de 2 à 5 \$ par manuel. Pour la diffusion, une année de mise à l'essai est laissée pour un manuel pour tous les élèves d'un même niveau. L'année suivante, il y a une prise en compte des retours des enseignants avant la mise en place d'une version 2. Les manuels sont gratuits pour l'année expérimentale. Un système de prêt gratuit est mis en place pour les établissements ruraux et un prêt payant pour les établissements urbains. Les manuels pour les cas particuliers (populations vulnérables) sont gratuits. Le CRIPEN coordonne également un groupe de travail pour la promotion de la lecture. Il travaille à la conception de livres de lecture plaisir mis à disposition des écoles.

5.1.2 Les systèmes de production, de diffusion et de distribution des livres scolaires mixtes

Au Niger, le système est mixte. Le pays s'étend sur 1 270 000 Km² pour 20 millions d'habitants dont 12 000 nouveaux élèves par an. Le ratio s'élève à 7 élèves pour un livre en moyenne et beaucoup de disparité existent entre milieu urbain et rural. Jusqu'aux années 2000, la conception et l'édition étaient du ressort exclusif de l'État, à travers l'action de l'INRAP qui avait le monopole. Mais en 2013, le Niger a adopté le plan décennal de l'éducation induisant plusieurs réformes : la création des nouvelles directions au sein du ministère de l'éducation, dont une dédiée à la conception de manuels scolaires et la libéralisation du secteur avec l'ouverture du marché aux acteurs privés. Aujourd'hui, 3 types d'acteurs sont impliqués dans la conception, l'édition et l'impression : le ministère de l'éducation, l'INRAP (restructuré via le projet LIRE) et les éditeurs privés. L'État reste présent dans la chaîne de production des manuels malgré la libéralisation, à travers un comité national d'approbation du livre scolaire chargé de la validation des manuels, avec la possibilité de formuler des observations et des propositions de corrections à l'éditeur avant publication. Cette validation est indispensable à la mise en production. La conception peut également être faite par les pouvoirs publics, mais l'impression et la diffusion font l'objet d'appels d'offres. Certaines candidatures peuvent être rejetées pour des raisons de procédures et les éditeurs nationaux sont souvent obligés de recourir à des prestataires internationaux pour pouvoir tenir les délais (au niveau de l'impression notamment). La distribution est assurée par l'État, souvent confronté à une problématique de stockage, liée notamment à l'étendue du pays. Les livres sont parfois abandonnés dans les magasins. L'adjudicateur doit aujourd'hui poursuivre le marché jusqu'à la mise en main des élèves mais les défis sont nombreux : la population scolarisable est très élevée et évolue dans un contexte de crises sécuritaires et sanitaires successives.

Aujourd'hui plus de 90 000 élèves ne vont pas à l'école et plus de 900 écoles sont fermées. De plus, des difficultés d'accès à l'électricité et donc au numérique sont présentes sur le territoire et obstruent l'accès aux ressources éducatives.

5.1.3 Des pistes de collaboration public/privé

Comme les exposés l'ont montré, plusieurs systèmes existent pour la conception, l'édition, l'impression et la distribution des manuels scolaires. Ils impliquent souvent le secteur public et privé, à différents degrés et même les systèmes les plus étatiques font parfois appel ponctuellement au privé. De la même façon, l'État est toujours concerné et a souvent un regard, au moins sur les programmes et les intentions pédagogiques. Il est dès lors intéressant d'explorer les synergies et les pistes de collaboration entre ces deux catégories d'acteurs. Les échanges publics/privés sont d'une importance fondamentale pour le développement du secteur du livre alors même que cadres institutionnels et professionnels vivent parfois en parallèle. Plusieurs pistes de réflexion peuvent être envisagées pour renforcer cette collaboration :

- Labelliser et agréer les librairies selon des critères de qualité qui pourraient constituer une base de données ;
- Lutter ensemble contre la piraterie ;
- S'appuyer sur les acteurs privés pour des solutions innovantes à des problèmes (pas assez de livres/élève). Par exemple, faire des coffrets de fascicules reliés séparables, plutôt que des manuels ou organiser des bourses au livre avec un système de location de manuels scolaires.

5.2 Le rôle du secteur scolaire dans le développement d'un secteur dynamique du livre dans son ensemble

5.2.1 Les modalités d'intégration du privé (librairies) pour une dynamisation du secteur scolaire

Le libraire est un maillon de la chaîne, celui qui termine la chaîne et distribue les livres. La librairie est un lieu de rencontre du livre. Si le marché scolaire est souvent géré par le public, il faut néanmoins réfléchir à l'intégration des acteurs locaux, indispensables au développement du secteur du livre dans son ensemble. Cela passe par le respect de la chaîne du livre et la reconnaissance du rôle de chacun de ses maillons (libraires, éditeurs...). Les chartes sont des outils de plaidoyer qui concernent les bonnes pratiques. Elles s'adressent aux acteurs publics susceptibles de passer des commandes (voir le travail de l'Association internationale des libraires francophones). Au Niger, n'importe qui peut répondre à un appel d'offres de production de manuels scolaires à partir du moment où il a un registre de commerce. Les écoles, privées notamment, commandent leurs livres sans passer par les libraires qui pourraient pourtant les accompagner face au défi de la distribution.

5.2.2 Le rôle des ministères dans la promotion du livre de lecture

Les pays présentent plusieurs exemples dans lesquels les ministères sont pleinement engagés dans la promotion de la lecture et du livre. Ils sont en effet un maillon essentiel, et leur portée en fait des facilitateurs centraux pour l'adoption de nouvelles habitudes chez les élèves.

Aux Comores, la direction des Arts et de la Culture coordonne les programmes des CLAC (centres de lecture et d'animation culturelle), avec son service du livre. Elle élabore la politique du livre et sa mise en œuvre en soutenant la création littéraire et l'édition. Beaucoup d'activités d'animation autour du livre de jeunesse sont organisées (concours inter CLAC avec des textes de poètes de moins de 18 ans par exemple). Les bibliothèques servent de relais à l'école pour promouvoir l'écriture et la lecture. La loi d'orientation des Comores précise que la qualité des enseignements nécessite la disponibilité des

livres pédagogiques, techniques et autres. En tant que centres de lecture publique, les livres sont à la portée de tous au sein des CLAC, mais la plupart sont des ouvrages jeunesse (albums, bandes dessinées, contes, œuvres intégrales, docu jeunesse, imagiers...). Les CLAC ont 26 ans et tous les 2 ans, l'OIF renouvèle la dotation, ce qui permet de renouveler les stocks auprès des librairies comoriennes. La direction soutient également l'organisation du Salon du livre pour mettre en valeur le livre comorien. Le livre, souvent fortement taxé, est cher aux Comores. À travers les 16 centres de lecture du pays, les adhérents, enfants, parents, ont enfin accès au livre via un abonnement gratuit. Le réseau est complété par 3 Alliances françaises au niveau du pays, une par île. Les CLAC seront bientôt équipés de tablettes chargées de 30 000 livres. Historiquement la Culture et l'Éducation étaient gérées par un même ministère avant la scission. Les 2 ministères sont donc habitués à travailler ensemble, d'autant que leurs financements extérieurs sont souvent communs. Les CLAC proposent ainsi beaucoup de ressources pour les enseignants. Les œuvres au programme sont également disponibles.

Le Togo s'est lui, doté d'une politique nationale du livre et de la lecture publique avec la création de bibliothèques dans les années 70. En 87, avec l'appui des partenaires de développement, 106 structures de lecture publique ont été créées, ainsi que 12 CLAC. Aujourd'hui, la priorité est de fédérer les structures de CLAC, d'où le projet de décret du 4 novembre 2020 sur leur fonctionnement. Le projet répond à la politique de démocratisation culturelle et favorise la promotion des œuvres et en matière de lecture publique.

5.3 Problématiques communes dans les pays

À l'issue des échanges, les pays ont fait émerger des problématiques communes à leurs secteurs scolaires :

- Les départements Culture sont toujours moins dotés car ballotés entre plusieurs ministères (problème de continuité) ;
- Importance du fait de produire des livres en langue nationale ;
- Comment concilier l'objectif de réduction des coûts des ministères de l'Éducation nationale (besoin de gratuité et coût masqué) et le besoin de rentabilité des acteurs privés ? L'appel d'offres permet justement d'imposer un prix ;
- Questions de la taxation : faire en sorte que quand des acteurs privés intervenant pour le bien commun, puissent bénéficier de détaxes.



Thématique 6. Renforcer le rôle de la littérature de jeunesse et de la lecture plaisir comme composantes essentielles des apprentissages

Modératrice :

Mariane Cosserat, Responsable du pôle Livre et Édition, Institut français

Intervenant-e-s :

Blaise Tchetchao, Directeur des Arts et du Livre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts du Bénin

Safiatou Sissoko Faure, Déléguée générale des Biennales de Littératures francophones d'Afrique Noire de Bobo Dioulasso au Burkina Faso

Abou Soumah, ministère de la Culture du tourisme et l'artisanat de Guinée

Voahirana Ramalanjaona Responsable de la *Librairie Millefeuilles* à Madagascar, Présidente de l'Association des Librairies de Madagascar

Myriam Senghor-Ba, Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

6.1 Chaîne de responsabilité entre les acteurs publics et privés pour améliorer la production, l'accessibilité et la médiation autour du livre de jeunesse

6.1.1 *La diversité des acteurs pour améliorer la production, l'accessibilité et la médiation autour du livre jeunesse*

6.1.1.1 Les acteurs publics

Les acteurs publics sont un levier essentiel dans la promotion de la littérature jeunesse et de la lecture plaisir par l'amplitude des actions qu'ils peuvent mettre en œuvre.

Au Bénin, le ministère de la Culture a organisé un grand prix littéraire qui a primé une maison d'édition de littérature jeunesse. Un stand spécial « livre de jeunesse » a été créé dans un salon du livre national. Le ministère a aussi été impliqué dans l'organisation ou la co-organisation de manifestations avec des associations locales : LICA / Prix Hervé Gigot pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique. Au niveau

institutionnel, une recommandation a été faite de considérer les livres de jeunesse comme des supports didactiques.

Le projet, qui contribue à l'éducation des enfants à travers l'ODD 4. Les écoles sont en effet pleinement associées dans la mise en œuvre, ce qui participe fortement à lier lecture plaisir et apprentissages. Chaque classe a reçu en amont des rencontres des exemplaires des ouvrages d'auteurs invités. Le transport des élèves a été organisé, comme la formation des enseignants, des ateliers dans les écoles et des cocktails de dons de livre, pour un budget global de 19 000 000 de francs CFA. 25 biblio-cantines d'une valeur de 150 000 à 500 000 francs CFA ont aussi été créées. En revanche, des difficultés liées aux nombreux désistements de partenaires publiques en raison de la situation politique sont apparues et sont un frein à la pérennisation de ce genre d'initiative vertueuse.

En Guinée, le comité de suivi national du projet Ressources éducatives a permis la mise en relation des acteurs pour faire appliquer la réglementation du droit d'auteur. 11 000 livres ont été achetés aux éditeurs locaux. Un projet national de construction de bibliothèques publiques est en cours.

6.1.1.2 Les libraires

Les libraires, au centre de la chaîne du livre, ont une importance fondamentale dans la promotion de la lecture. Pour illustrer ce propos, une action en faveur de la démocratisation et de l'accessibilité du livre à Madagascar a été présentée. En parallèle de l'activité de vente, ont été organisées des activités comme des rencontres avec les auteurs, des ateliers avec les artistes, l'accueil de sortie pédagogiques, un partenariat avec le MCC pour des actions hors les murs, et avec des associations pour un travail en milieu rural. Un collectif national, l'association des librairies de Madagascar (ALM) qui regroupe une dizaine de librairies a été créé, et a notamment organisé le festival du livre jeunesse en 2021 avec l'accueil de rencontres et ateliers dans 7 librairies. Enfin, de façon plus générale, cette librairie se distingue par son implication régionale via un engagement au sein de l'Association internationale des libraires francophones (AILF).

6.1.1.3 Les organisations internationales

L'organisation internationale de la Francophonie (OIF), via notamment la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones, met en œuvre de nombreux dispositifs de soutien au livre francophone. Elle aide développement et à l'entretien du réseau des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), a procédé au lancement du Réseau numérique des acteurs du livre en langue française, soutient les associations de professionnels du livre francophone ou encore apporte un soutien à la mobilité des acteurs.

6.1.2 Quelques préconisations pour la suite du projet

Ont émergé des échanges des perspectives pour renforcer le rôle de la littérature jeunesse et de la lecture plaisir comme composante essentielle des apprentissages :

- Aide à la structuration de la chaîne du livre par des interventions d'experts ;
- Formations aux métiers du livre, à la promotion, à la médiation (y compris pour les libraires), à la gestion de projet pour les associations de libraires ;
- Valorisation du métier de libraire en l'incluant dans les procédures d'acquisitions (conventions public/privé) ;
- Mutualisation des compétences au niveau des sous régions ;
- Renforcement du lien entre les acteurs présents à Dakar pour la poursuite des échanges et l'initiation de collaborations : facilitation dans les cessions de droits entre éditeurs des 16 pays, facilitation de la circulation des livres, facilitation de la circulation des auteurs.

6.2 Convaincre des bienfaits de la littérature de jeunesse pour les apprentissages : préparation d'une campagne de sensibilisation à la littérature de jeunesse

6.2.1 Les actions à déployer pour sensibiliser à la littérature de jeunesse et à la lecture plaisir

Des actions ont été envisagées lors des rencontres africaines pour sensibiliser les enfants à la lecture et ainsi participer à améliorer les apprentissages. Elles sont de plusieurs ordres.

Le volet politique reste un des facilitateurs les plus efficaces pour amener les élèves à la lecture. Il s'agit de développer des politiques nationales en faveur du livre en s'appuyant notamment sur les collectivités locales et l'État. Dans ce cadre, une palette diverse d'actions peut être menées comme accorder l'agrément à une liste d'ouvrages reconnus par l'État, accompagner la production des livres et inscrire au niveau des États un budget pour une acquisition correcte des livres au service de la lecture publique.

Les actions de communication sont une des clés de la réussite d'une mobilisation en faveur de la lecture plaisir chez les jeunes puisqu'il faut chercher les lecteurs là où ils sont, en communiquant par la radio, communautaire notamment, la TV, les cafés littéraires, les réseaux sociaux et en proposant des sujets qui les intéressent. Travailler avec la presse pour intégrer des extraits de livre ou bande dessinée dans les quotidiens/hebdomadaires peut participer à populariser et à démocratiser la lecture. Niveau réseaux sociaux, utiliser TikTok et Youtube, qui font partie des plateformes les plus populaires chez les plus jeunes, représente un levier conséquent. La télévision peut aussi apporter son secours en insérant dans les dessins animés des références pour présenter certains livres. Les dépliants et l'affichage sont enfin un médium plus traditionnel mais toujours efficace.

En termes de formation et de pédagogie, il est possible d'envisager de faire connaître aux parents et enseignants les auteurs et livres, les sensibiliser et leur faire connaître les lieux de lecture. Les parents doivent s'engager et accompagner les enfants, notamment pour la lecture quotidienne. Cela peut passer par des formations à destination des parents. Utiliser les langues nationales, avec illustration, est important pour donner le goût de lire et être accessible aux parents. Pour les enseignants, des modules de formation continue et initiale sur comment utiliser les livres de jeunesse pourraient être développés et promus.

Le renforcement des liens avec les entreprises du secteur privé pour développer l'achat de livres doit aussi être une action phare à envisager. Il s'agit de mettre les professionnels au cœur des actions avec un objectif de production, acquisition, distribution dans les familles.

Il convient également de s'appuyer sur les bibliothèques et librairies, notamment pour organiser des activités ludiques et divertissantes, comme des concours de lectures. Maintenir les bibliothèques au niveau des centres scolaires, mais aussi mettre en place des malles itinérantes est essentiel.

D'autres dispositifs de promotion peuvent être envisagés : des clubs de lecture dans tous les établissements, des manifestations en faveur du livre (notamment une fête de la lecture, occasion d'offrir des livres), des caravanes du livre, des résidences d'auteurs et d'illustrateurs, des activités lors des colonies de vacances de centres aérés, l'intégration des artistes dans la promo des livres de jeunesse via le théâtre, le conte ou encore des activités de partage d'écrit (comme un système de correspondance) entre établissements scolaires.

6.2.2 Les acteurs à mobiliser comme « ambassadeurs » de la lecture

- Les écrivains, poètes, chanteurs, sportifs et ministres (3 médias différents).
- Différents selon les pays, les personnages comme Kirikou ou Leuk le lièvre sont communs à plusieurs pays et sont évoqués plusieurs fois.
- Animaux de chaque pays / emblème des pays.
- Des livres primés / des auteurs / des conteurs / des artistes mais tout genre compris.
- Élèves lauréats, jeunes leaders, prix d'excellence... : identifications par les pairs.
- Les auteurs pour lesquels il faut assurer la mobilité dans les écoles et dans les salons au niveau régional.
- Théâtralisation de personnages connus avec des acteurs qui passent dans les écoles.
- Chanteurs : Ismael Lo, Roga roga, Youssou Ndour, Salim Ali Amir, Roga Roga, Baaba Maal, Mohamed Abdou.
- Ecrivains : Coumba Ndeye, Fortuné Batéza (humoriste), Didier Kassai (bédéiste).
- Pourquoi par les universitaires/activistes comme Cheikh Anta Diop très admiré ou des universitaires vivants.
- Une politique nationale avec comme ambassadeur une institution ou peut être une personne. Un ambassadeur peut aussi être une institution (par ex. Cebulac au Burundi, Alliance française, etc.)
- Influenceurs.

6.2.3 Les messages à véhiculer

Des messages clés peuvent être mobiliser dans la campagne de sensibilisation à la lecture plaisir :

- La lecture, enrichit, facilite le vivre ensemble et promeut la paix
- Lire pour savoir et savoir pour mieux vivre
- Toute la communauté unie autour de la lecture
- Paix, respect, égalité et confiance à soi
- Lire pour grandir/Lire délivre !
- Lire pour LE PLAISIR !
- On lit pour voyager, pour apprendre, découvrir etc.
- Le livre partout, pour toutes et pour tous
- LIRE comme
 - Liberté
 - Interculturalité
 - Réussite
 - Excellence ou éclairé
- Lire pour exister, découvrir et grandir
- Amour du livre
- Lecteur d'aujourd'hui, citoyen de demain
- Lisons pour l'avenir
- Collaborer pour livre
- Lire moins cher
- Lire c'est imaginer
- Lire pour changer
- Lire fait vivre
- La lecture chasse l'ignorance
- 1 livre 1 enfant chaque jour
- Les parents donnent l'éducation, les enseignants le savoir et les livres donnent le tout.
- Utiliser des slogans en dialectes et langues locales
- Communiquer sur la notion de réussite scolaire et intégration sociale



- Mettre en exergue le lien entre lecture et développement.

La table ronde des décideurs politiques « les ressources éducatives en Afrique »

La table ronde des décideurs politiques, chefs de délégation des pays bénéficiaires, présents aux rencontres africaines a été organisée. Elle a permis de présenter et de discuter des approches de mise en œuvre du projet lors de la phase 1 du projet, de rediscuter de résultats présentés lors des ateliers et panels lors des rencontres, de présenter les perspectives pour la phase 2 pour ce qui concerne les composantes 1 et 2 et de discuter des modalités d'engagement des pays lors de la phase 2, notamment les appels à manifestation d'intérêt qui seront lancés pour l'exécution de certaines activités.

Ils félicitent l'UNESCO pour la tenue des *Rencontres* qui sont fort réussies et invitent les maîtres d'ouvrage à inclure tous les pays dans les activités qui seront déployées en allant au-delà d'une approche pilote qui cernerait quelques pays comme lors de la phase 1. Le plaidoyer et la communication devront être renforcés pour permettre la mobilisation et une mise en œuvre fluide du projet.

Les recommandations du huis-clos des chefs de délégation se résument comme suite, et ont été centralisées et synthétisées par les professeurs Boubacar Niane et Asfata Paré-Kaboré. Elles serviront de guide aux équipes à l'aune du démarrage de la deuxième phase du projet, tout en listant les contraintes, défis à relever et opportunités à valoriser pour appréhender au mieux les prochaines étapes.

Considérant que :

- le projet Ressources éducatives doit rester aligné sur l'Objectif de développement durable 4 pour une éducation de qualité pour tous tout au long de la vie ;
- la chaîne des valeurs des ressources éducatives exige une démarche de co-construction inclusive et itérative. Elle requiert aussi une continuité éducative en tout temps et pour toutes les catégories ;
- l'accessibilité des ressources éducatives apparaît comme un accélérateur de l'accès et de l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages.

Au regard des contraintes/difficultés rencontrées par le projet pendant sa phase 1 d'exécution et dont les principales sont :

- Le nombre de pays-pilotes ayant participé à la phase 1 est considéré comme relativement faible, quand bien même il permet de disposer de données permettant des analyses fondées.
- Des données probantes ne sont pas toujours disponibles et les besoins en temps réel ne sont pas recueillis pour une approche robuste et harmonisée tenant compte des spécificités socioculturelles nationales et sous-régionales.
- Il a été noté une faible réactivité de certains pays due aux difficultés d'accès à Internet.

Prenant en compte les contraintes/difficultés rencontrées, il importe de relever plusieurs défis au nombre desquels :

- La mise en place de réseaux partenariaux intra et inter pays.
- La mutualisation des expériences porteuses.
- Un financement soutenable et durable des ressources éducatives.
- Un socle commun d'activités à contextualiser.
- La mise à disposition de ressources éducatives « SMART » (spécifiques – mesurables – acceptables – réalistes – dans le temps).
- L'exploitation judicieuse des dispositions pertinentes de la législation en vigueur dans chaque pays en ce qui concerne les ressources éducatives (détaxes – droit d'importation – etc.).
- La constitution et la conservation de stocks de ressources éducatives.
- La mise à disposition équitable des ressources éducatives selon les i) niveaux, ii) zones sociogéographiques.

Prenant en compte les opportunités à valoriser que sont notamment :

- Les plateformes existantes et dédiées aux ressources éducatives.
- Le réseau des éditeurs privés.
- Les fournisseurs d'accès nationaux.
- Les concepteurs de ressources éducatives.

Le huit clos des décideurs pays recommandent pour l'exécution de la phase 2 :

- Cheminer progressivement vers une plus grande échelle des pays effectivement impliqués, mais en se conformant à des cahiers des charges bien précis.
- Amplifier, valoriser et porter à l'échelle les bonnes pratiques engrangées, notamment en matière de ressources numériques.
- Renforcer les plateformes d'échanges existantes.
- À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, recueillir et évaluer des engagements pour l'élaboration et la mise en œuvre de feuilles de route nationales prenant en charge entre autres i) le développement des bibliothèques scolaires, ii) la question des droits d'auteurs, iii) la formation des enseignants, etc.
- Faciliter la mise en place et le renforcement de fonds spéciaux budgétisés et sécurisés dédiés aux ressources éducatives.
- Soutenir l'adoption de normes, standards et spécifications permettant une interopérabilité.
- Renforcer la collaboration et la coopération pour la production, la diffusion et la mutualisation des ressources éducatives,
- Maximiser les zones de synergie entre le projet Ressources éducatives et d'autres programme et instruments du PME comme le Pacte de Partenariat, le KIX ou bien de l'UNESCO (PEV-E, BIE).

- Exploiter judicieusement les dispositions pertinentes de la Convention de Florence et de la loi sur les bibliothèques afin de disposer d'un cadre réglementaire du secteur des ressources éducatives.

Recommandations par composantes

À l'issue des *Rencontres africaines pour les ressources éducatives*, l'UNESCO et l'Institut français, sur la base des interventions, des discussions et des échanges ont formulé des recommandations pour accompagner le démarrage de la phase 2 du projet. Elles font office de guide dans la réalisation des activités à venir. Les recommandations sont formulées suivant les 3 composantes du projet, les 2 premières pilotées par l'UNESCO et la 3^e par l'Institut français :

- 1 - « Agir pour l'avenir » qui vise à renforcer les politiques et stratégies nationales de développement et diversification des ressources éducatives ;
- 2 - « Produire pour apprendre » qui œuvre pour l'amélioration de l'environnement de conception, de production et de diffusion des ressources éducatives ;
- 3 - « Lire pour apprendre » qui a pour objectif le développement de la place et du rôle du livre de littérature jeunesse au service des apprentissages.

1. Agir pour l'avenir [UNESCO]

1.1 Étendre les analyses diagnostiques des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives

- Poursuivre les analyses diagnostiques des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives sur appel à manifestation d'intérêt (AMI).

1.2 Opérationnaliser les stratégies nationales de production et de diffusion des ressources éducatives

- Appuyer l'élaboration d'une feuille de route budgétisée.

1.3 Appuyer l'amélioration des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) et outils de projection pour le renforcement de la planification et l'allocation des ressources éducatives

- Analyse des SIGE et/ou des modèles de simulation (identification des dysfonctionnements et insuffisances dans le processus de collecte, de traitement, analyse et utilisation des données et proposition d'amélioration).
- Conception de modules de formation pour une meilleure prise en compte des ressources éducatives dans les SIGE et les modèles de simulation.
- Appui technique et méthodologique pour la mise à niveau des systèmes d'information et outils de projection dans 4 pays.

1.4 Renforcer les compétences des acteurs publics de la chaîne des ressources éducatives selon les axes de compétence métier

- Formation à la rédaction de manuels.
- Formation à l'utilisation des manuels.
- Formation à la conception de ressources éducatives libres.
- Formation à la passation de marchés d'acquisition de ressources éducatives.
- Sensibilisation des acteurs de l'éducation aux notions de licence, copyright des ressources éducatives.

- Sensibilisation à la notion de cession de licence lors de la négociation des contrats d'édition prenant compte de la nature de la licence associée, les lois, les intérêts des pays.

2. Produire pour apprendre [UNESCO]

2.1 Évaluer la qualité des manuels (français, mathématiques, physique chimie, sciences de la vie et de la terre) au programme du primaire et secondaire premier cycle sur la base d'un référentiel d'évaluation indépendante

- Poursuite des activités d'évaluation de la qualité des manuels au programme.

2.2 Renforcer la production de ressources éducatives mutualisables à usage individuel ou collectif

- Identification des ressources éducatives mutualisables sous forme libre en maths, physique-chimie, SVT ou français.
- Mise en place des pôles pédagogiques et didactiques régionaux.
- Production de ressources éducatives libres mutualisables pour les classes (maths, physique-chimie, SVT ou français) de 3^e et 6^e année primaire et 4^e année du collège.

2.3 Améliorer la diffusion et la mutualisation des ressources éducatives

- Mise en place de la structure régionale de veille et suivi de l'évolution des normes et standards des ressources éducatives.
- Déploiement ou renforcement des bases de données documentaires nationales interopérables.
- Appui à l'indexation des ressources éducatives.
- Identification et catalogage de ressources éducatives libres proposées par diverses initiatives pour l'aide à l'apprentissage.
- Recensement des ressources éducatives en langue nationale d'apprentissage et alimentation de la base de données de ressources éducatives.
- Soutien au déploiement de solutions d'accès off-line aux ressources éducatives sous forme de biblio mobile portable.

3. Lire pour apprendre [Institut français]

3.1 Maintenir les 3 axes stratégiques définis en phase 1 pour l'ensemble des 16 pays

- Développer les politiques publiques du livre et de la lecture en faveur des apprentissages.
- Accompagner la structuration de la chaîne du livre.
- Renforcer la sensibilisation et la médiation autour du livre de jeunesse à l'école, dans les familles et dans les bibliothèques.

3.2 Développer des groupes d'intérêts régionaux par thématique avec un pays référent

3.3 Mutualiser et mettre en valeur, au niveau régional, des outils et initiatives en faveur du développement du livre et de la lecture

3.4 Fournir un appui renouvelé aux 3 pays pilotes (Bénin, Guinée et Madagascar), avec la coordination des instituts français locaux

3.5 Déployer de nouveaux dispositifs pour les 13 autres pays

- Un soutien à la mobilité pour la participation à des rencontres internationales autour du livre et de l'éducation.

- Une campagne de communication autour des bienfaits du livre et de la lecture chez les jeunes.
- Un fonds *Lire pour apprendre*, permettant de soutenir à travers un appel à projet annuel, pour un montant compris entre 5 000 € et 30 000 €, des initiatives de :
 - aide à l'édition
 - formation des acteurs de la chaîne du livre
 - incubation d'entreprise du secteur du livre
 - formation des enseignants, des bibliothécaires et des parents à la médiation
 - manifestations de promotion du livre et de la lecture (salon, concours de lecture, ateliers dans les écoles...)

ANNEXES

Annexe 1 : Sitographie

Page web des RARE

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar/ressources-educatives/rencontres-africaines-pour-les-ressources-educatives>

Institutions partenaires présentes aux Rencontres africaines pour les ressources éducatives

UNESCO Dakar

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar>

Agence française de développement (AFD)

<https://www.afd.fr/fr>

Institut français

<https://www.institutfrancais.com/fr>

CONFEMEN

<https://www.confemen.org>

PASEC

<http://www.pasec.confemen.org>

IFEF

<https://ifef.francophonie.org>

OIF

<https://www.francophonie.org>

AUF

<https://www.auf.org>

Apprendre

<https://apprendre.auf.org>

BIE-UNESCO

<http://www.ibe.unesco.org/fr>

Projets, initiatives et références mentionnés

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar/ressources-educatives>

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/ressources-educatives>

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar/enseignement.G5sahel#:~:text=Le%20projet%20%C2%AB%20Am%C3%A9liorer%20l'enseignement,am%C3%A9lioration%20des%20r%C3%A9sultats%20d'apprentissage.>

<https://www.unesco.org/gem-report/en>

<https://www.education.sn/fr/article/316>

<https://oeglobal-francophone.org>

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar/enseignement.G5sahel>

<http://www.ibe.unesco.org/fr/actualités/hybrid-education-learning-and-assessment-hela>

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/dakar/imaginecole>

<https://www.beluga-edu.org/index.php/fr/>

<https://www.afrikalan.org>

<https://niger-rentree-scolaire.net/projet-lire/>

<https://www.francophonie.org/acces-aux-savoirs-et-la-culture-243>

<https://if-benin.com/salon-du-lica/>

<https://www.librairesfrancophones.org>

Textes officiels

Déclaration de Paris sur les ressources éducatives libres (2012)

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246687_fre

Accord de Florence, pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel (1999)

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000156199>

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994)

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre

LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514>

Pages web des ministères de l'Éducation des pays cibles du projet

Bénin

<https://www.infre-benin.org/memp.html>

Burkina Faso

<https://www.education.gov.bf/accueil>

Burundi

<https://mesrs.gov.bi>

Comores

<http://www.mineducomores.gouv.km/>

Congo Brazzaville

<https://www.enseignement-general.gouv.cg>

Djibouti

<http://www.education.gov.dj/index.php?lang=en>

Guinée

<https://mepua.gov.gn/>

Madagascar

<https://www.education.gov.mg>

Mauritanie

<https://www.education.gov.mr>

Niger

<http://www.education.gouv.ne>

République centrafricaine

<https://www.enseignement-primaire.gouv.cf/>

République démocratique du Congo

<https://www.eduquepsp.education/v1/>

Sénégal

<https://www.education.sn>

Tchad

<https://education.gouv.td>

Togo

<https://education.gouv.tg>

Annexe 2 : Liste des participants

Présidence de la cérémonie d'ouverture :

- Mme MBODJI Khadidiatou DIOP : Secrétaire générale du ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, Présidente de la cérémonie d'ouverture
- M.HUSSON Guillaume : Chef du secteur Éducation, UNESCO Dakar
- COSSERAT Mariane, Responsable du pôle Livre et édition, Institut français
- BA DIALLO Fatimata, Conseillère en politique éducative, CONFEMEN
- Mme DURET Elsa, Responsable équipe projet AFD Division éducation, formation et emploi

BÉNIN	Ministère de l'Éducation	HOUNLEYI Alain Dossou	Secrétaire général du Ministère	
		AHOKPOSSI Comlan Germain Roch	Direction de l'Inspection et de l'Innovation Pédagogique	
		BOKO Tagnon Richard	CSA-INFRE, Spécialiste des curricula	
		CHANOU Pierre	Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education	
		ESSOUN Olatoundji Martin	Directeur de la Programmation et de la Prospective	
		KOTEGNON Borgia Gildas Z.	Directeur de l'Administration et des Finances	
	Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts	ATTEDE Koffi	Directeur général de la Bibliothèque nationale	
		TCHETCHAO Blaise	Directeur des Arts et du Livre	
	Professionnel-le-s du livre	AGBEMAVO Augustino	Libraire et médiateur littérature jeunesse	
		HOUNGNIBO Prudentienne	Responsable de la Librairie Savoir d'Afrique	
Institut français du Bénin	DAGAUT Estelle	Attachée de coopération pour le français		
BURKINA FASO	Ministère de l'Éducation	COMPAORE François	Directeur général de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique	
		ILBOUDO Roger	Directeur des moyens spécifiques et aux structures éducatives	
		OUATTARA Fatié	SG Comnat	
		TONE OUEDRAOGO Habibata	Directrice générale de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue	
		TONI Richard Guillaume	Directeur général du centre national des manuels et fournitures scolaires	
		BILA Alfred	Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré	
		YONI Charles Alfred	Directeur des moyens didactiques et des technologies	
	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	KAMBIRÉ Valentin	Directeur du livre	
		KINTGA Christian	Directeur du centre national de lecture et d'animation culturelle	
	Professionnel-le-s du livre	DOUADA KOUDJO Moudjibath	Directrice de Teminiys éditions	
		FAURE Safiatou	Directrice Associations Le goût du livre et Agence pour la médiation culturelle dans le Sahel	
	BURUNDI	Ministère de l'Éducation	BURIKUKIYE Hermenegilde	Assistant du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique
			BIZIMANA Laetitia	Chef de service à la Commission Nationale de l'Enseignement Fondamental et post Fondamental
IHORIHOZE Jeanine			Directeur de l'Enseignement Fondamental	
NKUNZIMANA François				
NSENGIYUMVA Dieudonné			Bureau de la Planification des Statistiques de l'Éducation	
SIRABAHENDA Dorotheé			Directeur du Bureau d'Études des Curricula de l'Enseignement post fondamental	
Ministère de la Culture		NTAHONGENDERA Sébastien	Directeur des Centres Burundais de lecture et d'animation culturelle (CEBULAC)	

	Professionnel-le-s du livre	BUTOYI Joseph	Président de l'Association des écrivains du Burundi (ASEB)
		HATUNGIMANA Sr Spès Caritas	Directrice de la Librairie Saint Paul
COMORES	Ministère de l'Éducation	MOHAMED ALI Ali	Directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche
		AHAMADA Issa	Directeur général de la planification
		BAKARY Mouze Mogne	Responsable de la production et la diffusion des ressources éducatives numériques
		ECHATA Mohamed Darouèche	Inspectrice pédagogique
		HAFSSOITIE Soidik Halim	Responsable de la production et la diffusion pédagogique
		WIRDANE Youssouf	Responsable de la formation initiale et continue à l'université des Comores
	Ministère de la Culture	HASSANI Wahidat	Directrice Générale des Arts et de la Culture
		MOHAMED Issa Mmadi	Coordonnateur du réseau CLAC
	Professionnel-le-s du livre	SOULAIMANA Naïma	Directrice Librairie Au paradis des livres
CONGO	Ministère de l'éducation	NIAMA Célestin	Conseiller à l'Enseignement Secondaire du MEPPSA
		KELLE MALANDA Jean Corneille	Inspecteur Itinérant, Chef de Service de la Formation et du Perfectionnement
		LESSEBE Cyr Alain Cyriaque	Chef de Service du Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Enseignement Précolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
		MAHOUNGOU Jean Félix	Directeur de la Formation Continue
		MAKANI Stanislas	Directeur de l'Orientation et des Oeuvres Scolaires
		NDOUDI Patrice	Chef de Service de la Planification
	Ministère de la Culture et des Arts	EGNAHOU Jean Bernard	Directeur des bibliothèques du réseau de Lecture publique
		ILOKI Bellarmin Etienne	Directeur général du livre et de la Lecture publique
	Professionnel-le-s du livre	MOUNDAKO Eyala Emilie	Gérante Librairie-galerie Congo / Les Dépêches de Brazzaville
DJIBOUTI	Ministère de l'Éducation	ABDO Abdourahman	Directeur de l'informatique représentant du Ministre
		ABDOULKADER Awaleh	Directeur de la formation au centre de formation des enseignants
		GUELLEH Osman	Responsable des ressources numériques eu CRIPEN
		MERANEH Mohamed	Directeur de la planification
		MOHAMOUD ISSA Roda	Chef de service Edition au CRIPEN
		MOUNA ABDO Ismael	Inspectrice générale de l'enseignement général
	Ministère de la Jeunesse et de la Culture	ADEN Djama Mohamed	Chef de service du Livre Ministère de la culture
Professionnel-le-s du livre	SALAH SAID Arafo	Directrice Librairie papeterie VICTOR HUGO / édition Francolin	
GUINEE	Ministère de l'Éducation	SY SAVANE Souleymane	Conseiller chargé des questions pédagogiques, représentant du ministre

		BANGOURA Lansana	Directeur du Bureau de stratégie et développement	
		BALDE Mamadou Moussa	Chef de département langue française à l'INRAP	
		CONDE Fassou Balla	Directeur national de la formation continue	
		YATTARA Morlaye	Inspecteur général de l'éducation	
		DIAWARA ANSA Mohamed	Directeur du Service National de Documentation et des Bibliothèques Scolaires	
	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	BAH Amadou	Directeur National de la culture et du patrimoine	
		DIALLO Alpha Mamadou	Chef Acquisition documentation du Centre de Lecture Publique et d'Animation culturelle	
		SOUMAH Abou	Dircteur adjoint du livre et de la lecture publique	
	Professionnel-le-s du livre	ALPHA Mamadou Saliou Bah	Association des Auteurs de Littérature de Jeunesse	
		SOW Mamadou Aliou	Directeur des Editions Ganndal	
	Institut français de Guinée	ETCHETO Laure	Coordinatrice du projet Ressources éducatives	
	MADAGASCAR	Ministère de l'Éducation	RAKOTOVOLOLONA Helikanto	Directrice des curricula et des recherches pédagogiques
			ANDRIANIRIANA Feno S. Richard	Directeur des systèmes d'information
			RAKOTONIAINA Roger	Directeur de l'encadrement scolaire et de l'inspection pédagogique
RASAMISON Jullino Serge			Directeur de la planification de l'éducation	
RAVELOSON Julie Ana			Directrice de la formation pédagogique	
Ministère de la Culture et de la Communication		RAONISON Njaka	Directeur Général de la Bibliothèque Nationale de Madagascar	
Professionnel-le-s du livre		RAMALANJAONA Voahirana	Association des libraires de Madagascar - Librairie Mille Feuilles	
		RAZAKASOA Jaona	Association des éditeurs de Madagascar - Edition Mixte	
Institut français de Madagascar		POTIRON Louise	Coordinatrice du projet Ressources éducatives	
MALI		Ministère de l'Éducation	DICKO Issoufi	Directeur National de l'Enseignement Normal
	DJIBRILLA Ousmane		Chargé de mission	
	GALLEDOU Babri		Directeur National de la Pédagogie	
	DOUYON Denis		Inspecteur général au Chef de l'Education nationale	
	KONÉ Diakalia		Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique	
MAURITANIE	Ministère de l'Éducation	DJENEBA Mohamed Abderrahmane Mohamed	Conseiller au cabinet du Ministre chargé de la formation	
		ABDEL AZIZ Nagi	Directeur de la planification	
		EL HAFEDH ABEIDERRAHMANE Hamoud Mohamed	Inspecteur du secondaire	
		MKHEITIR Sidi	Directeur adjoint informatique	

		NANA Mamina Maina	Chef département de la production à l'institut pédagogique national
		TRAORE Mody	Directeur Adjoint de la Réforme
	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement	HABIB Sidi	Directeur de la Bibliothèque Nationale
	Professionnel-le-s du livre	SIDIBÉ Khadijéto	Responsable la librairie vents du Sud
		JOHEIR FAWAZ Loubna	Directrice de la librairie vents du Sud
NIGER	Ministère de l'Éducation	AMADOU Mamoudou	Conseiller technique du MEN, représentant du Ministre - Chef de délégation
		ABDOU Kinassa	Directeur des études et de la programmation
		CHERFIDINE Khamis	Directeur des curricula et de la promotion des langues nationales
		DJIBO Mahaman	Directeur de la statistique et de la promotion de l'informatique
		KARIMOUN Attamaka	Inspecteur général des services
		MAMANE Alhousseini	Directeur de la formation initiale et continue
	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	GONI BOULAMA Abdourahamane	Secrétaire général adjoint
		LOMPO Amadou Edouard	Directeur Général de la Bibliothèque Nationale
	Professionnel-le-s du livre	BINTA Tini	Directrice de la librairie Farandole du livre
	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Ministère de l'Éducation	KOSSI Nicaise
DONGOLA Augustin			Directeur à la Commission nationale pour l'UNESCO
GLEKENDJI-NGBESSOUNDA Jean Bosco			Directeur des ressources
KETEGUIA René-Sylvestre			Directeur général des enseignements fondamental secondaire général et du partenariat
MAHAMAT Hamat			Directeur de l'éducation préscolaire des enseignements fondamental 1-2 Secondaire général
TCHEKOE Nathalie			Chef de service du fondamental 1
Professionnel-le-s du livre		OOUKO Landry	Directeur des Editions Oubangui
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Ministère de l'Éducation	KACYOBO KAZADI Jean Luc	Représentant du Ministre - Chef de délégation
		KITENGIE MELEMBBA Anaclet	Inspecteur général adjoint
		KOROGO ALOKOA Guillaume	Directeur - Chef de services des programmes scolaire et programmes didactiques
		LUMENGO AMWITA Michel	Directeur, Chef de service de la planification
		NTOMBI BAINANYAMA Ernest	Directeur, Chef de service de la Francophonie
		YOKA LA PULINANGU Alexis	Directeur - Chef de service de la formation des enseignants - Bureaux Gestionnaires
	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines	NKONGOLO KAJIMA Jean-Martin	Chef de Division du service du réseau lecture pour tous
		NSIALA MUNDELE Claude	Directeur du livre

	Professionnel-le-s du livre	GOMBO TOMOKWABINI Christian	Association des écrivains du Congo
SENEGAL	Ministère de l'Éducation	MBODJI Khadidiatou DIOP	Secrétaire générale, Présidente de la cérémonie d'ouverture
		BA Tenguella	Directeur DEPS
		BA KA Bineta	Chef division manuel scolaire INEADE
		DIOP Alioune Badara	Directeur INEADE/MEN
		FALL Ndiaye Seyni	Coordonnateur SIMEN
		GASSAMA Nafissatou	Coordonnatrice PROMET
		GUISSE Samba	Coordonnateur projet Ressources numériques/MEN
		KANDJI Papa	Directeur DEMSG
		SENE Léna	Doyenne IGEF/MEN
		SOW DIAW Maguette	Agent à la DPRE
	Ministère de la culture et de la communication	LO Ibrahim	Directeur du livre et de la lecture
		NDIAYE Amadou	Conservateur des bibliothèques
	Professionnel-le-s du livre	DIOP Mariétou	Conservateur des bibliothèques - Experte lecture publique
		KA DIA Awa	ARED
		MBENGUE Moustapha	Directeur de l'EBAD
TOURE Coumba		Auteure et spécialiste de la médiation, fondatrice de KOUMBATI Editions	
Institut français du Sénégal	MOULARD Pascal	Directeur de l'Institut français Sénégal Ambassade de France	
	DIOP Nogaye	Responsable Médiathèques & Débat d'Idées	
	ROUX Pauline	Chargée de mission pédagogique et Francophonie	
TCHAD	Ministère de l'Éducation	AWDOU Kiwilhu Tossi	Directeur de la formation des enseignants
		BORGU HASSAN Zenaba	Directrice de la planification et de la carte scolaire
		ELHADJ KAKA Moussa	Directeur des ressources humaines
		NGARBOUI Lynda	Directrice de l'enseignement fondamental I
		NGARTOLNAN Mbaïdoum	Directeur des ressources matérielles
	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	PALOU PAFING Keheba	Directeur de la coordination des CLAC
		BABALE Abdoulaye Souleymane Ousmane	Directeur général Ministère de la culture
Professionnel-le-s du livre	NGARTARA Ngaryengué	Directeur de la librairie La Source	
TOGO	Ministère de l'Éducation	AKAKPO-NUMADO Sena Yawo	Représentant du Ministre - Chef de délégation
		ADAM-TSAR Essogbaré épse ALABA	Responsable en charge de la production, l'acquisition et la diffusion des moyens didactiques et pédagogiques
		GBOKPA Komi Dometo	Responsable en charge de la production, l'acquisition et la diffusion des moyens didactiques et pédagogiques
		TANANG Paka	Directeur de la formation des enseignants
		TSALI Kossi Kpomegni	Directeur en charge de la planification

		AGBOGAN Kossi	Formateur des Formateurs à la Direction des Formations (Université de Lomé)
		WODOME René	Cadre de l'inspection générale de l'éducation
	Ministère de la Culture et du Tourisme	KOUTCHE Amévi	Cheffe de division de l'édition et de la promotion littéraire
		KUSSITO Komi Albert	Cadre au Centre national de lecture et d'animation culturelle
	Professionnelle-s du livre	ASSEM Paulin Koffivi	Dessinateur, auteur et éditeur, spécialisé en jeunesse
COMITÉ SCIENTIFIQUE	Editions Ganndal	SOW Mamadou Aliou	Éditeur, Directeur
	Université de Lille	DE COËTLOGON Perrine	Universitaire, experte numérique, Open education, Blockchain et éducation
	Université de Bordeaux Montaigne	BEN HENDA Mokhtar	Universitaire, enseignant-chercheur, expert numérique éducatif, normes et standards ressources éducatives
	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation	LAROUSI Mona	Experte numérique éducative, interopérabilité des plateformes et directrice de l'IFEF
	Université Norbert Zongo de Koudougou	PARÉ-KABORÉ Afsata,	Universitaire, enseignante-chercheur, processus d'enseignement et d'apprentissage
	Université Cheikh Anta Diop	NIANE Boubacar	Universitaire, enseignant-chercheur éducation, administration gestion de l'éducation, philosophie et sociologie de l'éducation
EXPERT-E-SET CONSULTANT-E-S		NDIAYE Massata Ndeye	Docteure en informatique, spécialité numérique éducatif
		DANG Jacques	Responsable des Relations internationales à l'Université numérique de France
		RWEHERA Mathias	Consultant international en planification de l'éducation
		DIALLO Ibrahima	Cabinet Qualysis consulting
		NOUMEDEM Console	Cabinet Qualysis consulting
		BA Mame Ibra	Consultant international en éducation
		MARCÉ Sylvie	Commissaire générale des États généraux du livre en français dans le monde
UNESCO	Bureau Dakar	HUSSON Guillaume	Chef du secteur Éducation
		MINGOU Gaëlle	Assistante de Projet LTLT/ED
		BAL Raki	Assistante projet
		CISSE Seynabou	Assistante administrative
		THIENTA Habitata	Cheffe du Cluster Teaching and Learning
		BERRICHE Souhir	Agente administrative et finance
		SARR Thioro	Chargée des achats
		BAGNIKOUÉ Bazongo	Responsable projet principal « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel »
		FALL Ndeya Yacine	Spécialiste programme

		KENMOE Michel	Conseiller régional pour la Communication et l'information
	Bureau Yaoundé	DIAGNE Aminatou	Conseillère régionale principale d'éducation en situation d'urgence
	EFA Madagascar	RAKOTONDRAZAKA Raymondine	Projet coordinator EFA
	EFA Togo	NANTILLE Yves Watanakata	Coordinateur CAP
	Bureau international d'éducation (BIE-UNESCO)	THIAM Omar	Spécialiste de programme
	IPE-UNESCO Dakar	GACOUGNOLLE Luc	Chef de Bureau adjoint
	IPE-UNESCO Dakar	HAMANI OUNTENI Moussa	Expert en planification et analyse institutionnelle
	IPE-UNESCO Dakar	NKENGNE NKENGNE Alain Patrick	Responsable de programme
INSTITUTIONS PARTENAIRES	AFD (Agence française pour le développement)	DURET Elsa	Responsable équipe projet, Division éducation, formation et emploi
	Agence universitaire de la Francophonie	NAMAR Michel	Responsable du Bureau national AUF Sénégal
	CONFEMEN	BA DIALLO Fatimata	Conseillère en politique éducative
		KABA Guy-Roger	Coordonnateur de l'observatoire de l'éducation
OIF (Organisation internationale de la francophonie)	SENGHOR Myriam	Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC)	
	Institut français	COSSERAT Mariane	Responsable du pôle Livre et édition
		LEBLANC-MARIDOR Solène	Chargée de projet Ressources éducatives
		THEVENIAU Clémence	Chargée de projet Ressources éducatives
	UNESCO	OUATTARA Youssouf	Responsable principal du projet Ressources éducatives
		MARIN Léonie	Responsable projet communication
		SAGNA Mariama	Coordonnatrice de programme/ED
		AZZI Inès	Stagiaire

BÉNIN	Ministère de l'Éducation	HOUNLEYI Alain Dossou	Secrétaire général du Ministère
		AHOKPOSSI Comlan Germain Roch	Direction de l'Inspection et de l'Innovation Pédagogique
		BOKO Tagnon Richard	CSA-INFRE, Spécialiste des curricula
		CHANOU Pierre	Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
		ESSOUN Olatoundji Martin	Directeur de la Programmation et de la Prospective
		KOTEGNON Borgia Gildas Z.	Directeur de l'Administration et des Finances
	Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts	ATTEDE Koffi	Directeur général de la Bibliothèque nationale
		TCHETCHAO Blaise	Directeur des Arts et du Livre
	Professionnel-le-s du livre	AGBEMAVO Augustino	Libraire et médiateur littérature jeunesse
		HOUNGNIBO Prudentienne	Responsable de la Librairie Savoir d'Afrique
	Institut français du Bénin	DAGAUT Estelle	Attachée de coopération pour le français
	BURKINA FASO	Ministère de l'Éducation	COMPAORE François
ILBOUDO Roger			Directeur des moyens spécifiques et aux structures éducatives
OUATTARA Fatié			SG Comnat
TONE OUEDRAOGO Habibata			Directrice générale de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue
TONI Richard Guillaume			Directeur général du centre national des manuels et fournitures scolaires
BILA Alfred			Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
YONI Charles Alfred			Directeur des moyens didactiques et des technologies
Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme		KAMBIRÉ Valentin	Directeur du livre
		KINTGA Christian	Directeur du centre national de lecture et d'animation culturelle
Professionnel-le-s du livre		DOUADA KOUDJO Moudjibath	Directrice de Teminiys éditions
		FAURE Safiatou	Directrice Associations Le goût du livre et Agence pour la médiation culturelle dans le Sahel
BURUNDI		Ministère de l'Éducation	BURIKUKIYE Hermenegilde
	BIZIMANA Laetitia		Chef de service à la Commission Nationale de l'Enseignement Fondamental et post Fondamental
	IHORIHOZE Jeanine		Directeur de l'Enseignement Fondamental
	NKUNZIMANA François		
	NSENGIYUMVA Dieudonné		Bureau de la Planification des Statistiques de l'Éducation
	SIRABAHENDA Dorothée		Directeur du Bureau d'Études des Curricula de l'Enseignement post fondamental
	Ministère de la Culture	NTAHONGENDERA Sébastien	Directeur des Centres Burundais de lecture et d'animation culturelle (CEBULAC)

	Professionnel-le-s du livre	BUTOYI Joseph	Président de l'Association des écrivains du Burundi (ASEB)
		HATUNGIMANA Sr Spès Caritas	Directrice de la Librairie Saint Paul
COMORES	Ministère de l'Éducation	MOHAMED ALI Ali	Directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche
		AHAMADA Issa	Directeur général de la planification
		BAKARY Mouze Mogne	Responsable de la production et la diffusion des ressources éducatives numériques
		ECHATA Mohamed Darouèche	Inspectrice pédagogique
		HAFSSOITIE Soidik Halim	Responsable de la production et la diffusion pédagogique
		WIRDANE Youssouf	Responsable de la formation initiale et continue à l'université des Comores
	Ministère de la Culture	HASSANI Wahidat	Directrice Générale des Arts et de la Culture
		MOHAMED Issa Mmadi	Coordonnateur du réseau CLAC
	Professionnel-le-s du livre	SOULAIMANA Naïma	Directrice Librairie Au paradis des livres
CONGO	Ministère de l'éducation	NIAMA Célestin	Conseiller à l'Enseignement Secondaire du MEPPSA
		KELLE MALANDA Jean Corneille	Inspecteur Itinérant, Chef de Service de la Formation et du Perfectionnement
		LESSEBE Cyr Alain Cyriaque	Chef de Service du Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Enseignement Précolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
		MAHOUNGOU Jean Félix	Directeur de la Formation Continue
		MAKANI Stanislas	Directeur de l'Orientation et des Oeuvres Scolaires
		NDOUDI Patrice	Chef de Service de la Planification
	Ministère de la Culture et des Arts	EGNAHOU Jean Bernard	Directeur des bibliothèques du réseau de Lecture publique
		ILOKI Bellarmin Etienne	Directeur général du livre et de la Lecture publique
	Professionnel-le-s du livre	MOUNDAKO Eyala Emilie	Gérante Librairie-galerie Congo / Les Dépêches de Brazzaville
	DJIBOUTI	Ministère de l'Éducation	ABDO Abdourahman
ABDOULKADER Awaleh			Directeur de la formation au centre de formation des enseignants
GUELLEH Osman			Responsable des ressources numériques eu CRIPEN
MERANEH Mohamed			Directeur de la planification
MOHAMOUD ISSA Roda			Chef de service Edition au CRIPEN
MOUNA ABDO Ismael			Inspectrice générale de l'enseignement général
Ministère de la Jeunesse et de la Culture		ADEN Djama Mohamed	Chef de service du Livre Ministère de la culture
Professionnel-le-s du livre		SALAH SAID Arafo	Directrice Librairie papeterie VICTOR HUGO / édition Francolin
GUINEE	Ministère de l'Éducation	SY SAVANE Souleymane	Conseiller chargé des questions pédagogiques, représentant du ministre

		BANGOURA Lansana	Directeur du Bureau de stratégie et développement	
		BALDE Mamadou Moussa	Chef de département langue française à l'INRAP	
		CONDE Fassou Balla	Directeur national de la formation continue	
		YATTARA Morlaye	Inspecteur général de l'éducation	
		DIAWARA ANSA Mohamed	Directeur du Service National de Documentation et des Bibliothèques Scolaires	
	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	BAH Amadou	Directeur National de la culture et du patrimoine	
		DIALLO Alpha Mamadou	Chef Acquisition documentation du Centre de Lecture Publique et d'Animation culturelle	
		SOUMAH Abou	Dircteur adjoint du livre et de la lecture publique	
	Professionnel-le-s du livre	ALPHA Mamadou Saliou Bah	Association des Auteurs de Littérature de Jeunesse	
		SOW Mamadou Aliou	Directeur des Editions Ganndal	
	Institut français de Guinée	ETCHETO Laure	Coordinatrice du projet Ressources éducatives	
	MADAGASCAR	Ministère de l'Éducation	RAKOTOVOLOLONA Helikanto	Directrice des curricula et des recherches pédagogiques
			ANDRIANIRIANA Feno S. Richard	Directeur des systèmes d'information
			RAKOTONIAINA Roger	Directeur de l'encadrement scolaire et de l'inspection pédagogique
RASAMISON Jullino Serge			Directeur de la planification de l'éducation	
RAVELOSON Julie Ana			Directrice de la formation pédagogique	
Ministère de la Culture et de la Communication		RAONISON Njaka	Directeur Général de la Bibliothèque Nationale de Madagascar	
Professionnel-le-s du livre		RAMALANJAONA Voahirana	Association des libraires de Madagascar - Librairie Mille Feuilles	
		RAZAKASOA Jaona	Association des éditeurs de Madagascar - Edition Mixte	
Institut français de Madagascar		POTIRON Louise	Coordinatrice du projet Ressources éducatives	
MALI		Ministère de l'Éducation	DICKO Issoufi	Directeur National de l'Enseignement Normal
	DJIBRILLA Ousmane		Chargé de mission	
	GALLEDOU Babri		Directeur National de la Pédagogie	
	DOUYON Denis		Inspecteur général au Chef de l'Education nationale	
	KONÉ Diakalia		Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique	
MAURITANIE	Ministère de l'Éducation	DJENEBA Mohamed Abderrahmane Mohamed	Conseiller au cabinet du Ministre chargé de la formation	
		ABDEL AZIZ Nagi	Directeur de la planification	
		EL HAFEDH ABEIDERRAHMANE Hamoud Mohamed	Inspecteur du secondaire	
		MKHEITIR Sidi	Directeur adjoint informatique	

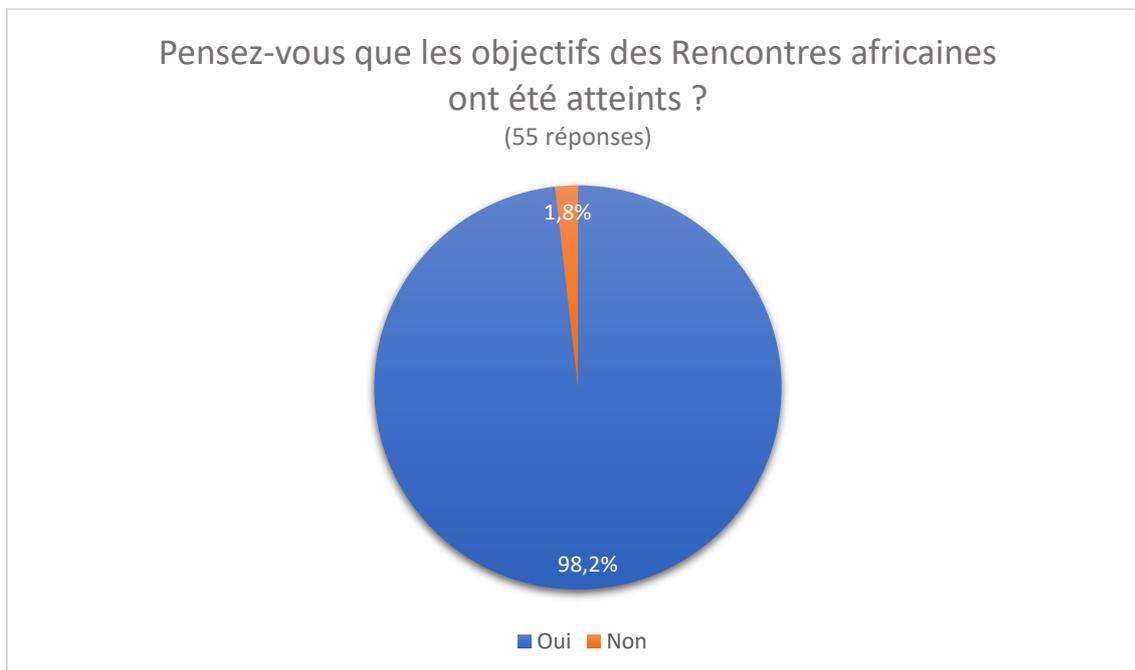
		NANA Mamina Maina	Chef département de la production à l'institut pédagogique national
		TRAORE Mody	Directeur Adjoint de la Réforme
	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement	HABIB Sidi	Directeur de la Bibliothèque Nationale
	Professionnel-le-s du livre	SIDIBÉ Khadijéto	Responsable la librairie vents du Sud
		JOHEIR FAWAZ Loubna	Directrice de la librairie vents du Sud
NIGER	Ministère de l'Éducation	AMADOU Mamoudou	Conseiller technique du MEN, représentant du Ministre - Chef de délégation
		ABDOU Kinassa	Directeur des études et de la programmation
		CHERFIDINE Khamis	Directeur des curricula et de la promotion des langues nationales
		DJIBO Mahaman	Directeur de la statistique et de la promotion de l'informatique
		KARIMOUN Attamaka	Inspecteur général des services
		MAMANE Alhousseini	Directeur de la formation initiale et continue
	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	GONI BOULAMA Abdourahmane	Secrétaire général adjoint
		LOMPO Amadou Edouard	Directeur Général de la Bibliothèque Nationale
	Professionnel-le-s du livre	BINTA Tini	Directrice de la librairie Farandole du livre
	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Ministère de l'Éducation	KOSSI Nicaise
DONGOLA Augustin			Directeur à la Commission nationale pour l'UNESCO
GLEKENDJI-NGBESSOUNDA Jean Bosco			Directeur des ressources
KETEGUIA René-Sylvestre			Directeur général des enseignements fondamental secondaire général et du partenariat
MAHAMAT Hamat			Directeur de l'éducation préscolaire des enseignements fondamental 1-2 Secondaire général
TCHEKOE Nathalie			Chef de service du fondamental 1
Professionnel-le-s du livre		OOUKO Landry	Directeur des Editions Oubangui
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Ministère de l'Éducation	KACYOBO KAZADI Jean Luc	Représentant du Ministre - Chef de délégation
		KITENGIE MELEMBBA Anaclet	Inspecteur général adjoint
		KOROGO ALOKOA Guillaume	Directeur - Chef de services des programmes scolaire et programmes didactiques
		LUMENGO AMWITA Michel	Directeur, Chef de service de la planification
		NTOMBI BAINANYAMA Ernest	Directeur, Chef de service de la Francophonie
		YOKA LA PULINANGU Alexis	Directeur - Chef de service de la formation des enseignants - Bureaux Gestionnaires
	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines	NKONGOLO KAJIMA Jean-Martin	Chef de Division du service du réseau lecture pour tous
		NSIALA MUNDELE Claude	Directeur du livre

	Professionnel-le-s du livre	GOMBO TOMOKWABINI Christian	Association des écrivains du Congo
SENEGAL	Ministère de l'Éducation	MBODJI Khadidiatou DIOP	Secrétaire générale, Présidente de la cérémonie d'ouverture
		BA Tenguella	Directeur DEPS
		BA KA Bineta	Chef division manuel scolaire INEADE
		DIOP Alioune Badara	Directeur INEADE/MEN
		FALL Ndiaye Seyni	Coordonnateur SIMEN
		GASSAMA Nafissatou	Coordonnatrice PROMET
		GUISSE Samba	Coordonnateur projet Ressources numériques/MEN
		KANDJI Papa	Directeur DEMSG
		SENE Léna	Doyenne IGEF/MEN
		SOW DIAW Maguette	Agent à la DPRE
	Ministère de la culture et de la communication	LO Ibrahim	Directeur du livre et de la lecture
		NDIAYE Amadou	Conservateur des bibliothèques
	Professionnel-le-s du livre	DIOP Mariétou	Conservateur des bibliothèques - Experte lecture publique
		KA DIA Awa	ARED
		MBENGUE Moustapha	Directeur de l'EBAD
TOURE Coumba		Auteure et spécialiste de la médiation, fondatrice de KOUMBATI Editions	
Institut français du Sénégal	MOULARD Pascal	Directeur de l'Institut français Sénégal Ambassade de France	
	DIOP Nogaye	Responsable Médiathèques & Débat d'Idées	
	ROUX Pauline	Chargée de mission pédagogique et Francophonie	
TCHAD	Ministère de l'Éducation	AWDOU Kiwilhu Tossi	Directeur de la formation des enseignants
		BORGU HASSAN Zenaba	Directrice de la planification et de la carte scolaire
		ELHADJ KAKA Moussa	Directeur des ressources humaines
		NGARBOUI Lynda	Directrice de l'enseignement fondamental I
		NGARTOLNAN Mbaïdoum	Directeur des ressources matérielles
	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	PALOU PAFING Keheba	Directeur de la coordination des CLAC
		BABALE Abdoulaye Souleymane Ousmane	Directeur général Ministère de la culture
Professionnel-le-s du livre	NGARTARA Ngaryengué	Directeur de la librairie La Source	
TOGO	Ministère de l'Éducation	AKAKPO-NUMADO Sena Yawo	Représentant du Ministre - Chef de délégation
		ADAM-TSAR Essogbaré épse ALABA	Responsable en charge de la production, l'acquisition et la diffusion des moyens didactiques et pédagogiques
		GBOKPA Komi Dometo	Responsable en charge de la production, l'acquisition et la diffusion des moyens didactiques et pédagogiques
		TANANG Paka	Directeur de la formation des enseignants
		TSALI Kossi Kpomegni	Directeur en charge de la planification

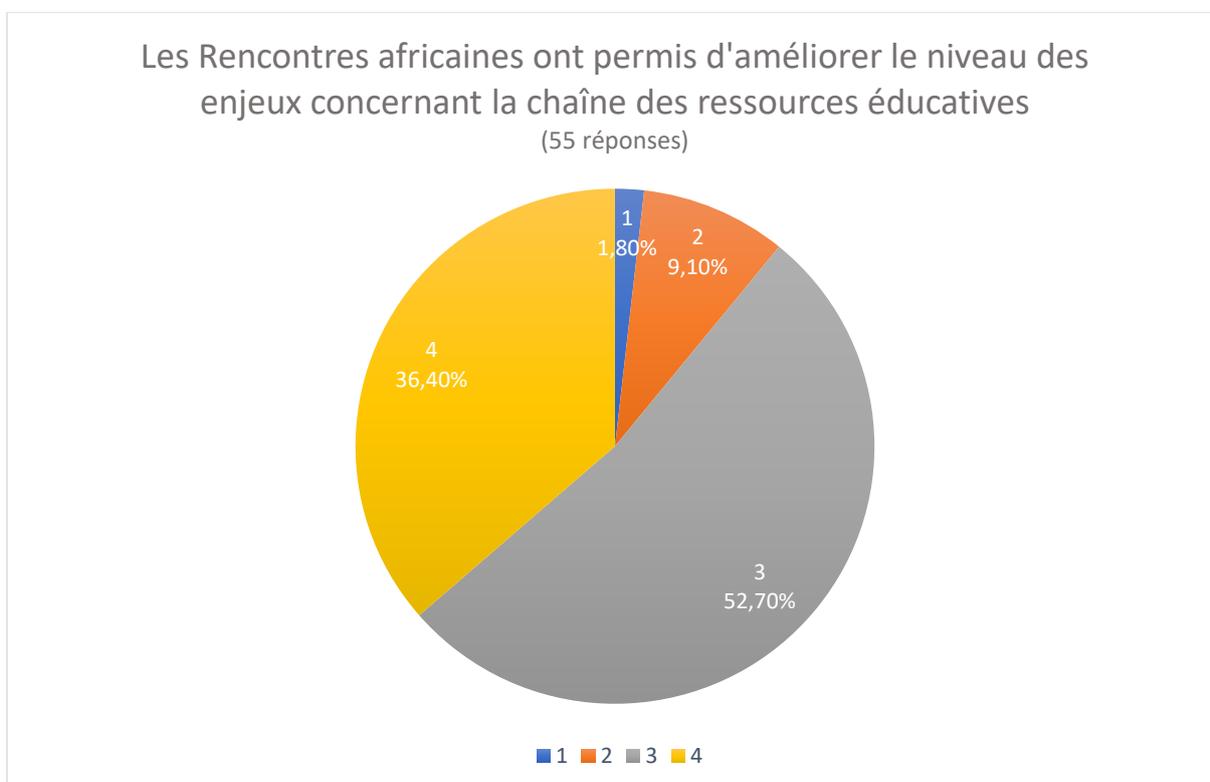
		AGBOGAN Kossi	Formateur des Formateurs à la Direction des Formations (Université de Lomé)
		WODOME René	Cadre de l'inspection générale de l'éducation
	Ministère de la Culture et du Tourisme	KOUTCHE Amévi	Cheffe de division de l'édition et de la promotion littéraire
		KUSSITO Komi Albert	Cadre au Centre national de lecture et d'animation culturelle
	Professionnelle-s du livre	ASSEM Paulin Koffivi	Dessinateur, auteur et éditeur, spécialisé en jeunesse
COMITÉ SCIENTIFIQUE	Editions Ganndal	SOW Mamadou Aliou	Éditeur, Directeur
	Université de Lille	DE COËTLOGON Perrine	Universitaire, experte numérique, Open education, Blockchain et éducation
	Université de Bordeaux Montaigne	BEN HENDA Mokhtar	Universitaire, enseignant-chercheur, expert numérique éducatif, normes et standards ressources éducatives
	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation	LAROUSI Mona	Experte numérique éducative, interopérabilité des plateformes et directrice de l'IFEF
	Université Norbert Zongo de Koudougou	PARÉ-KABORÉ Afsata,	Universitaire, enseignante-chercheur, processus d'enseignement et d'apprentissage
	Université Cheikh Anta Diop	NIANE Boubacar	Universitaire, enseignant-chercheur éducation, administration gestion de l'éducation, philosophie et sociologie de l'éducation
EXPERT-E-SET CONSULTANT-E-S		NDIAYE Massata Ndeye	Docteure en informatique, spécialité numérique éducatif
		DANG Jacques	Responsable des Relations internationales à l'Université numérique de France
		RWEHERA Mathias	Consultant international en planification de l'éducation
		DIALLO Ibrahima	Cabinet Qualysis consulting
		NOUMEDEM Console	Cabinet Qualysis consulting
		BA Mame Ibra	Consultant international en éducation
		MARCÉ Sylvie	Commissaire générale des États généraux du livre en français dans le monde
UNESCO	Bureau Dakar	HUSSON Guillaume	Chef du secteur Éducation
		MINGOU Gaëlle	Assistante de Projet LTLT/ED
		BAL Raki	Assistante projet
		CISSE Seynabou	Assistante administrative
		THIENTA Habitata	Cheffe du Cluster Teaching and Learning
		BERRICHE Souhir	Agente administrative et finance
		SARR Thioro	Chargée des achats
		BAGNIKOUÉ Bazongo	Responsable projet principal « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel »
		FALL Ndeya Yacine	Spécialiste programme

		KENMOE Michel	Conseiller régional pour la Communication et l'information
	Bureau Yaoundé	DIAGNE Aminatou	Conseillère régionale principale d'éducation en situation d'urgence
	EFA Madagascar	RAKOTONDRAZAKA Raymondine	Projet coordinator EFA
	EFA Togo	NANTILLE Yves Watanakata	Coordinateur CAP
	Bureau international d'éducation (BIE-UNESCO)	THIAM Omar	Spécialiste de programme
	IPE-UNESCO Dakar	GACOUGNOLLE Luc	Chef de Bureau adjoint
	IPE-UNESCO Dakar	HAMANI OUNTENI Moussa	Expert en planification et analyse institutionnelle
	IPE-UNESCO Dakar	NKENGNE NKENGNE Alain Patrick	Responsable de programme
INSTITUTIONS PARTENAIRES	AFD (Agence française pour le développement)	DURET Elsa	Responsable équipe projet, Division éducation, formation et emploi
	Agence universitaire de la Francophonie	NAMAR Michel	Responsable du Bureau national AUF Sénégal
	CONFEMEN	BA DIALLO Fatimata	Conseillère en politique éducative
		KABA Guy-Roger	Coordonnateur de l'observatoire de l'éducation
OIF (Organisation internationale de la francophonie)	SENGHOR Myriam	Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC)	
	Institut français	COSSERAT Mariane	Responsable du pôle Livre et édition
		LEBLANC-MARIDOR Solène	Chargée de projet Ressources éducatives
		THEVENIAU Clémence	Chargée de projet Ressources éducatives
	UNESCO	OUATTARA Youssouf	Responsable principal du projet Ressources éducatives
		MARIN Léonie	Responsable projet communication
		SAGNA Mariama	Coordonnatrice de programme/ED
		AZZI Inès	Stagiaire

Annexe 3 : Synthèse du questionnaire d'évaluation

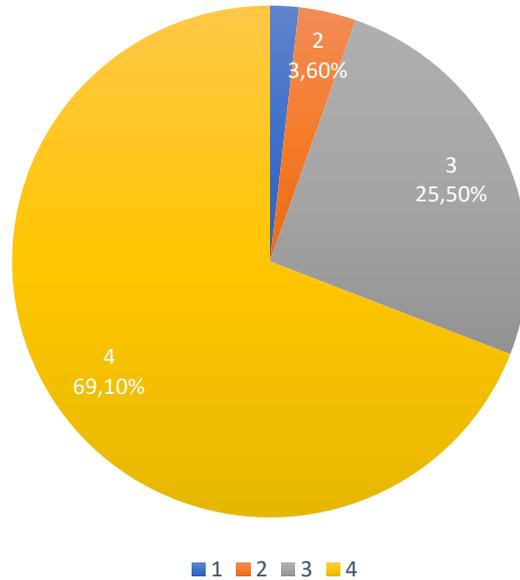


Évaluer votre niveau de satisfaction des objectifs des Rencontres africaines, sur une échelle allant de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait)



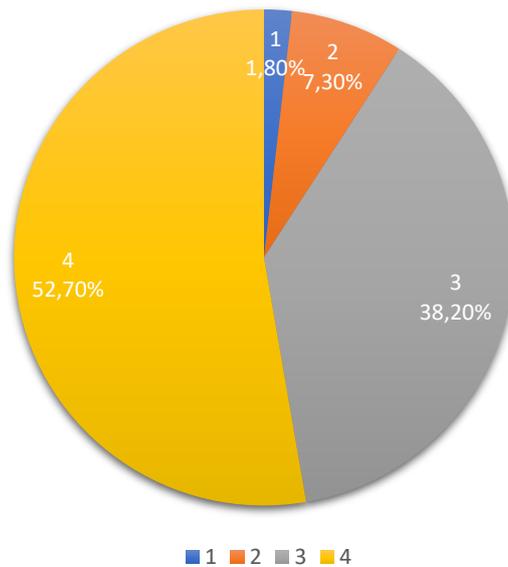
Les Rencontres africaines ont permis une meilleure connaissance des composantes du projet et des perspectives de la phase 2

(55 réponses)



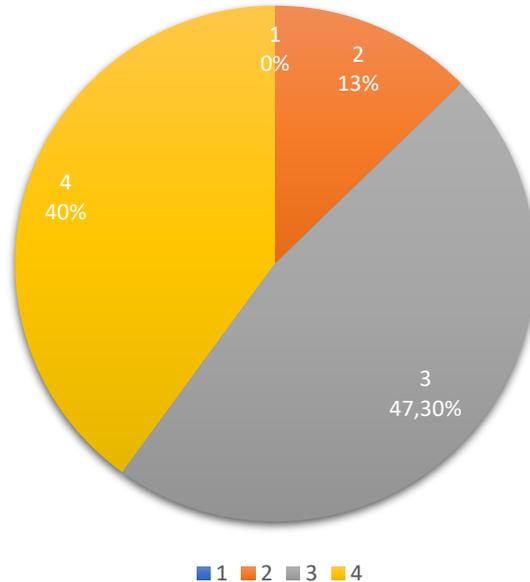
Les Rencontres africaines ont permis d'engager une réflexion collective sur la mutualisation des ressources éducatives

(55 réponses)



Les Rencontres africaines ont permis une compréhension commune pour le renforcement de l'efficacité des stratégies et politiques en matière de ressources éducatives

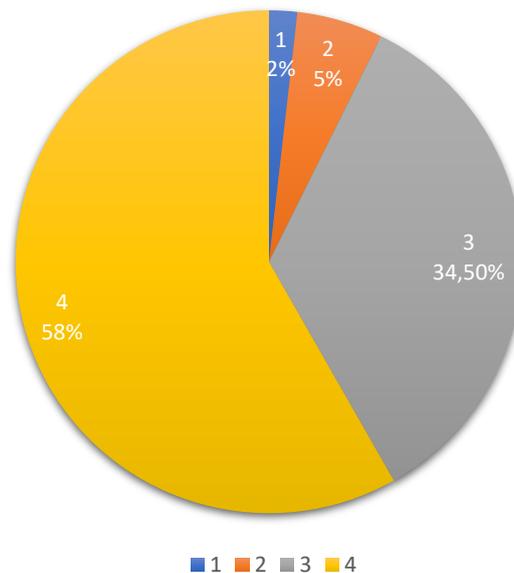
(55 réponses)



Évaluer votre niveau de satisfaction de l'organisation des Rencontres africaines, sur une échelle allant de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait)

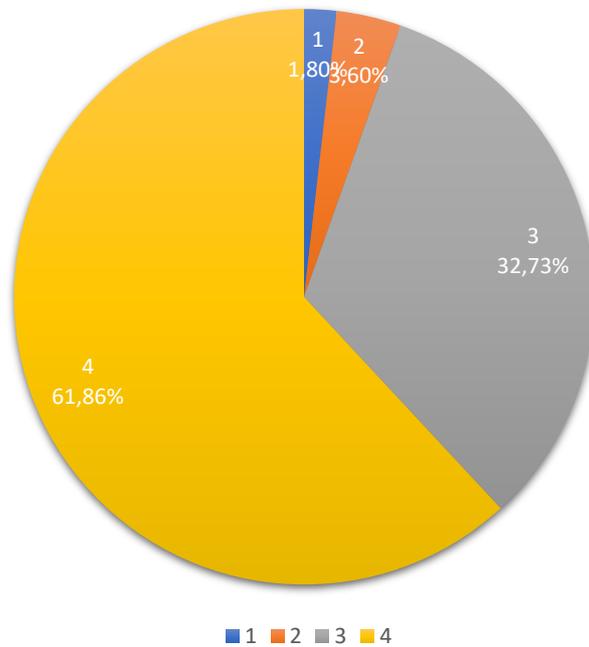
Accueil, disponibilité, information de l'équipe d'organisation

(55 réponses)



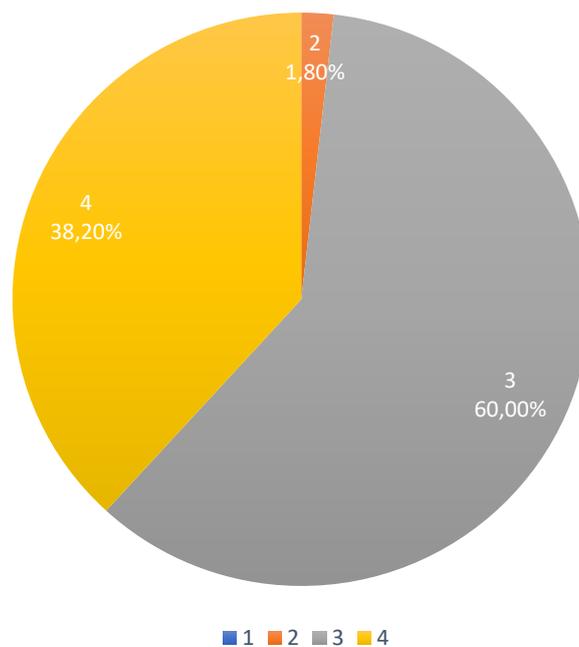
Dispositions logistiques (salle de conférence, outils de travail, restauration, etc.)

55 réponses



Présentations effectuées au cours des Rencontres africaines

(55 réponses)



Annexe 4 : On en parle dans les médias

COMMUNICATION. INSTITUTIONNELLE

Site web UNESCO DAKAR

- « Les Rencontres africaines pour les ressources éducatives ont regroupé 230 participants de 16 pays d’Afrique subsaharienne francophone », 21 juin 2022
<https://fr.unesco.org/news/rencontres-africaines-ressources-educatives-ont-regroupe-230-participants-16-pays-dafrique>
- « Les recommandations des Rencontres africaines pour les Ressources éducatives »
<https://fr.unesco.org/news/recommandations-rencontres-africaines-ressources-educatives>
- Communiqué de presse de clôture
https://fr.unesco.org/sites/default/files/cp_unesco_rare_recommandations_juillet2022.pdf

PRESSE ÉCRITE

Le Soleil

- « 200 experts venus de 16 pays en conclave à Dakar », 15 juin 2022
- « Les ressources éducatives au cœur des politiques publiques », 17 juin 2022

Le Quotidien

- « Qualité des apprentissages dans les écoles, Lecture d’un système à améliorer », 15 juin 2022

Bes-bi Le Jour

- « Les ressources éducatives, un intrant pour relever les défis », 15 juin 2022

Rewmi Quotidien

- « Amélioration du secteur éducatif : les acteurs privilégient la lecture », 15 juin 2022

Walf Quotidien

- « Système performant et de qualité. Ces “ingrédients” nécessaires », 17 juin 2022

PRESSE EN LIGNE

Agence de presse sénégalaise (APS)

- « Ressources éducatives : 10 millions d'euros pour la 2e phase », 15 juin 2022
<http://aps.sn/spip.php?article4225>

Seneweb

- « Accès et utilisation des ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone : Les parties prenantes en conclave à Dakar », 14 juin 2022
<https://www.seneweb.com/news/Video/acces-et-utilisation-des-ressources-educ n 381138.html>
- « Problématique des Ressources éducatives en Afrique Subsaharienne : Les acteurs en conclave à Dakar – YouTube », 14 juin 2022
<https://www.youtube.com/watch?v=fjEl8SkLFOA>
- « Mutualisation des ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone : L'expérience du Sénégal mise en exergue », 16 juin 2022
<https://www.seneweb.com/news/Video/mutualisation-des-ressources-educatives-n 381273.html>
- « Ressources éducatives : Les rencontres africaines de Dakar tirent un bilan "satisfaisant" », 17 juin 2022
<https://www.seneweb.com/news/Video/ressources-educatives-les-rencontres-afr n 381363.html>

Actusenews

- « Rencontres africaines pour les ressources éducatives », 17 juin 2022
<https://www.youtube.com/watch?v=gPFOB2OQHNY>

Le Quotidien.sn

- « Rencontre - Qualité des apprentissages dans les écoles : Lecture d'un système à améliorer », 15 juin 2022
<https://lequotidien.sn/rencontre-qualite-des-apprentissages-dans-les-ecoles-lecture-dun-systeme-a-ameliorer/?sfw=pass1655910951>

Dakaractu.com

- « Mutualisation des ressources éducatives : l'Afrique subsaharienne s'inspire du Sénégal... », 19 juin 2022
<https://www.youtube.com/watch?v=2QsCnNNyVTU>

Libeonline

- « Une école de qualité demande des ressources de valeurs selon Elsa Duret », 14 juin 2022

<https://www.youtube.com/watch?v=Y1LYRNEf1vc&t=32s>
<https://www.instagram.com/p/Ce9KzXylZ3g/?igshid=MDJmNzVkMjY=>

- « Les rencontres africaines pour les ressources Éducatives : le speech de Nafissatou Diallo », 14 juin 2022

<https://www.youtube.com/watch?v=bVV3s5YLDYY>
<https://www.instagram.com/p/Ce9Kto3IYPb/?igshid=MDJmNzVkMjY=>

- « Éducation des jeunes filles : les manuels scolaires gages de qualité », 14 juin 2022

<https://www.youtube.com/watch?v=bFrHQEAnu7E&t=17s>
<https://www.instagram.com/p/Ce9K4Jeo4vl/?igshid=MDJmNzVkMjY=>
<https://twitter.com/SenegalLibe10/status/1538218398978658304?t=q5cko3xr1Khno9J>

Senepus.com

- « Des acteurs ouvrent le débat sur l'accès aux ressources éducatives en Afrique », 15 juin 2022

<https://www.senepus.com/education/des-acteurs-ouvrent-le-debat-dakar>

Sen360.sn

- « Accès et utilisation des ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone : Les parties prenantes en conclave à Dakar », 14 juin 2022

<https://news.sen360.sn/actualite/acces-et-utilisation-des-ressources-educatives-en-afrique-subaharienne-francophone-les-parties-prenantes-en-conclave-a-dakar/594095/>

Radio Kutru-Kutru (Comores)

- Post « Depuis Dakar (au Sénégal), Des Rencontres Africaines pour les Ressources Éducatives : Pierre angulaire pour l'amélioration des résultats d'apprentissage des élèves. », 17 juin 2022

<https://www.facebook.com/radiokutrukutru/posts/2812931005682547>

Dogani Info24 (Mali)

- Post « RESSOURCES EDUCATIVES : Le Mali à travers le Ministère de l'Éducation Nationale participe depuis ce mardi 14 Juin 2022, aux rencontres africaines des ressources éducatives. L'évènement se tient du 14 au 16 Juin 2022 à Dakar au Sénégal. Plusieurs pays du continent y prennent part. CELLULE COM-MEN », 14 juin 2022

<https://www.facebook.com/dogniinfo24/posts/pfbid02X4Bfzp357eyRnRsGmPbDDsjyJEso2ZnU8Fyp1JJSrKioEJ8ZKgiajSrVFsNytZqzI>

- Post « Ressources éducatives : Fin à Dakar au Sénégal, de la première édition des rencontres africaines des ressources éducatives, ce Jeudi 16 Juin 2022 », 16 juin 2022

<https://www.facebook.com/dogniinfo24/posts/pfbid0MbJ8vfH4QMecjCgBvqEs6fru7MEtztpNuQyGksayqpoXQ9FEg1aWHoUXiHpgEcI>

CRI Sénégal

- *Post* « Les Rencontres africaines pour les ressources éducatives se sont tenues à Dakar du 14 au 16 juin 2022. », 19 juin 2022
<https://www.facebook.com/CRI.Senegal/posts/pfbid0AUdSEK5SEgMbCHpQ1hhwaLSWiBL8vE4DNqUQQT5b7nfv9S6GauCbWGLbEMXUMMmUI>

PRESSE AUDIOVISUELLE

RTS 1

- « Éducation : 16 pays autour de la production de ressources numériques pédagogiques », 14 juin 2022
<https://www.youtube.com/watch?v=ESZNHrOstNs>

PRESSE RADIO

Trade FM

- « Rencontres africaines pour les ressources éducatives pour 3 jours à Dakar », 15 juin 2022
<https://soundcloud.com/tradefm/rencontres-africaines-pour-ressources-educatives-pour-3-jours-a-dakarnabou1506>

SUD FM

- Reportage sur les Rencontres africaines pour les ressources éducatives, 14-16 juin 2022
<https://youtu.be/0W92TvxiXlg>

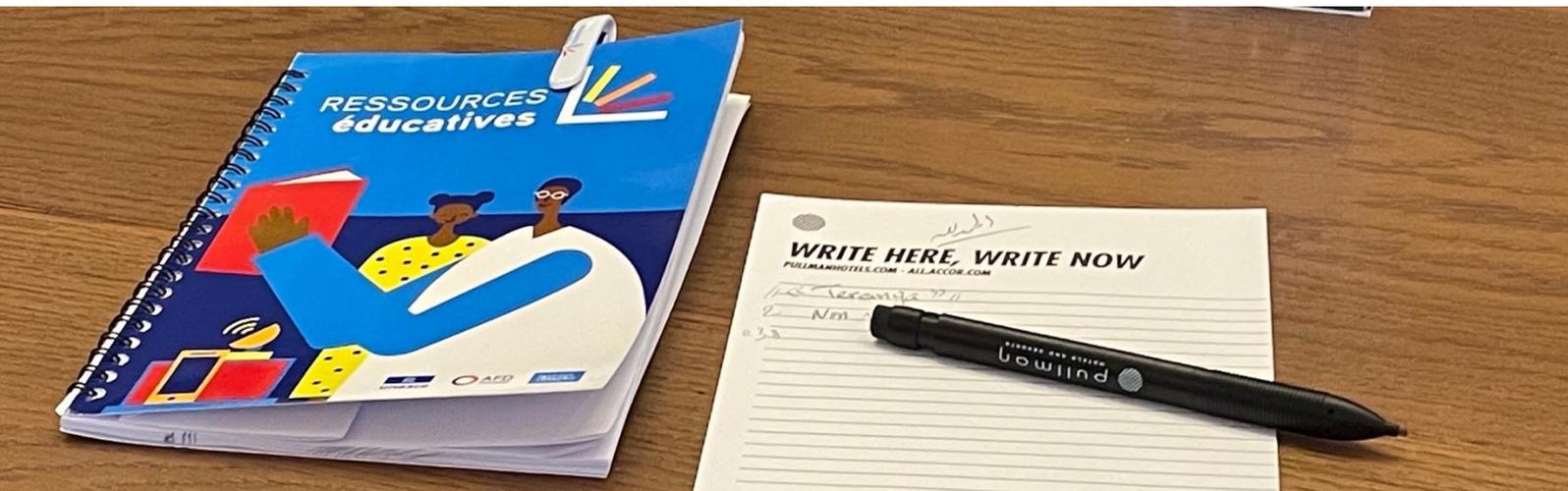
Pour en savoir plus visiter la page de la conférence [ici](#), et consulter le porte folio média.

Annexe 5 : Un bref aperçu photographique des *Rencontres africaines* en images...











Rester en contact

Bureau régional multisectoriel de
l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest
(Sahel)

Le projet ressources éducatives
financé par l'Agence française de
développement et mis en œuvre par
l'UNESCO et l'Institut français.



ressources.educatives@unesco.org



www.fr.unesco.org



RESSOURCES
éducatives

